FONDO PIZZOFALCONE

21 E 47

NAZIONALE
B. Prov.
XIV
474
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI

BLIOTECA PROVINCIALE

adio XV

Palchetto 5

Num.° d' ordine 13 21 840

Digitized by Google

112
1
33

B. Prov.
XIV
476

Digitized by Google

615982

HISTOIRE

DES

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS

DU RÈGNE

DE F. GUILLAUME II,

ROI DE PRUSSE;

ET

TABLEAU POLITIQUE DE L'EUROPE,

DEPUIS 1786 JUSQU'EN 1796, OU L'AN 4

DE LA REPUBLIQUE;

CONTENANT un Précis des Révolutions de Brabant, de Hollande, de Pologne et de France;

PAR L. P. SÉGUR, L'AINÉ,

EX-AMBASSADEUR.

Quid verum, atque decens curo et rogo,
Et omnis in hoc sum. HORAT. *Epist.*

TOME TROISIÈME.

A MARSEILLE,

Chez JEAN FOURNIER, Imprimeur-Libraire.

AN IX (1800)

HISTOIRE
DU RÈGNE
DE F. GUILLAUME II.
ROI DE PRUSSE,
ET TABLEAU POLITIQUE DE L'EUROPE

CHAPITRE X.

Division dans la Convention entre la Gironde et la Montagne. Procès et Mort de Louis XVI. Conquête de Nice, de la Savoie, de Mayence et de Francfort. Siége de Lille. Bataille de Jemmape. Invasion du Brabant. Préparatifs de toute l'Europe contre la France. Rupture entre la France, l'Angleterre, la Hollande et l'Espagne. Dumouriez entre en Hollande. Les Autrichiens font lever le siége de Maestricht. Ils reprennent le Brabant. Bataille de Nervinde. Défection de Dumouriez. Manifeste du Prince de Cobourg. Révolution du 31 Mai.

L'invasion des Prussiens avoit fait perdre 1792
à Louis XVI sa couronne et sa liberté, et leur retraite ne lui sauva pas la vie. Frédéric-Guillaume avoit commis une faute grave, en exaspérant une partie du peuple français, en réduisant au désespoir le parti révolutionnaire par des menaces qui doublèrent son audace et sa force, et en excitant la méfiance populaire

1792 contre tous ceux qui vouloient soutenir le trône et défendre la constitution. Cette faute ne pouvoit être réparée que par des triomphes: on l'aggravoit, au contraire, en se retirant. L'existence du monarque française paroissoit trop dangereuse aux hommes qui venoient de l'emprisonner, pour qu'une modération tardive pût désarmer une haine dont la crainte étoit le principe et l'aliment; et puisqu'une aveugle imprudence avoit compromis les jours de ce Prince, la victoire seule pouvoit le sauver.

Il n'étoit plus temps de compter sur les principes de justice, sur les sentimens d'humanité: le fanatisme politique leur est aussi étranger que le fanatisme religieux. Les hommes hardis, qui, sans consulter le voeu national, avoient changé violemment une monarchie en république, s'étoient placés sur un précipice: l'opposition de la majorité de la nation, la résistance des constitutionnels, la haine des amis de l'ordre et la vengeance des loix, les environnoient de dangers; et pour ne point périr dans cet abîme, ils résolurent de le combler avec les débris du trône, de l'aristocratie et de la richesse. La peur fit toujours les tyrans: dès qu'un gouvernement sait qu'il est haï, il sent le besoin d'être craint, et il cherche à éloigner la terreur qu'il éprouve par celle qu'il inspire.

La coalition, par son attaque téméraire, ses manifestes révoltans, le pillage et les désordres que commirent ses troupes, seconda

parfaitement les vues des révolutionnaires du 10 août. 1792

Le peuple et l'armée, qui auroient peut-être condamné cette révolution, la sanctionnèrent par leur silence, parce que l'invasion étrangère attiroit aux frontières toute l'activité et toute l'énergie nationale. Tous les partis divisés se rallièrent contre ce danger commun, et l'intérêt pour le trône s'affoiblit par la haine qu'on ressentoit contre les rois qui se disoient ses alliés. Tout se réunit alors pour assurer non-seulement le triomphe des républicains, mais même celui des anarchistes.

Le peuple égaré crut la cour parjure, lorsqu'il vit les étrangers conquérir et ravager la France en son nom; il regarda tous les nobles comme des traîtres, lorsqu'il vit leurs parens sous les bannières des ennemis; tous les hommes riches, instruits et modérés, lui devinrent suspects, parce qu'ils vouloient le maintien de l'ordre et de la justice. La retraite des Prussiens, les succès de Custines, les triomphes de Dumouriez portèrent l'ivresse populaire à son comble. Les constitutionnels avoient combattu sans moyens et sans succès, leur malheur fut regardé comme un crime. Les révolutionnaires étoient victorieux, tout ce qu'ils avoient fait fut considéré comme nécessaire; le prétexte du salut public excusa leurs crimes, la fortune les couvrit d'un vernis brillant et perfide, et la multitude éblouie suivit avec enthousiasme les factieux qui flattoient ses passions, en promettant toutes les places à l'ignorance et toutes les richesses à la pauvreté.

1792 La vie du Roi étoit alors devenue le seul objet de crainte du parti vainqueur; d'un moment à l'autre le malheur de ce Prince pouvoit exciter la pitié, réveiller la justice, ressusciter la monarchie. Robespierre, Danton, Marat et leurs amis résolurent sa mort et la perte des hommes, qui s'y opposeroient. Il leur eût été facile de l'immoler secrètement; mais une condamnation légale, une mort publique leur parurent plus utiles; ils espérèrent qu'en profitant du fanatisme excité par la coalition, de la terreur produite par les massacres de septembre, et de l'ivresse inspirée par la fuite des Prussiens, ils pourroient contraindre la nation à souffrir cet attentat, à sanctionner leur révolution, et à s'enchaîner à leur système. Leur espoir fut rempli.

Un grand nombre des députés du côté le plus ardent du corps législatif, avoient été nommés membres de la convention. Brissot, Pétion, Vergniaud et leurs amis, presque tous remarquables par leurs talens et leur éloquence, formèrent ce qu'on appela le parti de *la Gironde*. Républicains par opinion, ils avoient contribué, par leurs intrigues, à l'affoiblissement du trône constitutionnel; mais tous n'avoient pas eu de part à la conjuration qui le renversa. Le 20 juin fut leur ouvrage, et leur but parut être alors de gouverner la France par des ministres de leur choix. La révolution du 10 août avoit été conduite par Danton, Robespierre, Chabot, Barbaroux, Fabre-d'Eglantine, Collot-d'Herbois, et par les membres de la nouvelle commune de Paris. Ces terribles révolutionnaires, dont la masse re-

doutable prit le nom de *Montagne*, prétendoient recueillir le fruit de leur audace, et gouverner la république qu'ils avoient créée. Les girondins voulurent leur disputer l'honneur et le fruit de cette révolution, quoiqu'ils se vantassent faussement et tardivement d'y avoir concouru. Ils furent d'abord soutenus dans leurs projets par le voeu public, et par la majorité de leurs collègues, qui détestoient le système tyrannique et les sanguinaires intentions de leurs adversaires. Ainsi, dès le commencement des séances de la convention, elle fut divisée en deux partis, dont la lutte violente annonçoit évidemment de nouveaux orages. 1792

Quoique les girondins parussent, pendant plusieurs mois, avoir un avantage marqué sur leurs rivaux, on pouvoit prévoir sans peine qu'ils succomberoient dans ce combat.

Forcés d'excuser des crimes, de sanctionner la violation des loix, de maintenir le code de spoliation qui avoit démoralisé le peuple, ils vouloient en vain arrêter la révolution dont ils avoient précipité la marche; ils avoient trop promulgué de décrets iniques pour ramener la justice, trop enflammé de ressentimens pour faire renaître la modération, et trop favorisé l'anarchie pour rétablir l'ordre.

Leurs intentions nouvelles étoient louables, mais le changement de leur langage les rendoit suspects à la multitude; les montagnards lui paroissoient plus patriotes, plus conséquens. Ils oublioient que ceux qui commencent les révolutions ne les finissent jamais, et qu'on

1792 a perdu le droit et le moyen de réprimer les factions lorsqu'on a été factieux.

Les girondins, en remplaçant les constitutionnels, dûrent s'attendre à leur sort Ils voulurent opposer les principes aux passions, la raison à l'ivresse, la justice à la cupidité; ils ne furent qu'orateurs: leurs ennemis étoient conspirateurs, et dans les troubles civils, la fortune est toujours pour celui qui frappe contre celui qui parle.

Le procès du Roi fut le premier combat important des deux partis, et sa mort la première défaite de la Gironde; car, quoique plusieurs hommes de ce parti se soient tachés par sa condamnation, il paroît que leur intention étoit de le sauver et, dans cette circonstance, ils manquèrent également de conduite et de courage. On accusa le roi de délits antérieurs à l'acceptation de la constitution et à l'amnistie générale qui avoit tout effacé; ce qui étoit absurde. On lui reprocha de n'avoir pas accepté de bonne foi la constitution, d'avoir favorisé les émigrés, et d'avoir été de connivence avec l'étranger. Aucune de ces accusations n'étoit accompagnée de preuves. Mais en supposant qu'il eût été prouvé qu'il avoit désiré de changer la constitution, ses ministres seuls étoient accusables; et ce n'étoit pas ceux qui venoient de renverser la constitution, qui pouvoient lui faire un crime de ne l'avoir pas aimée. D'ailleurs, la république étoit décrétée; Louis XVI n'étoit plus roi: sa déchéance, seule peine qui lui fût infligeable par la constitution, étoit prononcée de fait, et il ne

pouvoit plus, suivant les règles de la justice, être poursuivi que pour des délits ultérieurs. La politique s'opposoit autant à sa mort que l'équité, puisque son supplice devoit rendre la guerre plus cruelle et plus générale; enfin, l'humanité devoit frémir, à l'idée seule d'égorger un ennemi vaincu et désarmé. Mais les passions n'écoutent ni la justice, ni la politique, ni l'humanité; et malheureusement le parti qui vouloit défendre le Roi, fut aussi foible et divisé, que le parti qui vouloit sa mort étoit fort et uni. 1792

Le moyen infaillible pour sauver Louis XVI étoit de s'opposer a son jugement. C'étoit, dans une aussi grave circonstance, le terrain le plus avantageux sur lequel on pût se placer pour combattre. En effet, la convention n'étoit pas compétente, et ce Prince n'étoit pas jugeable. Si l'on vouloit accuser le Roi de n'avoir pas été fidèle à la constitution, c'étoit elle seule qu'il falloit consulter: elle déclaroit le monarque inviolable; et s'il existoit des délits, cette même constitution qui les avoit prévus, avoit décidé *que les ministres seuls seroient responsables.* Malheureusement, excepté cinq députés, personne ne vit assez juste, ou ne fut assez courageux pour maintenir ce principe. La terreur qu'inspiroit la révolution du 10 août, et la crainte de se déclarer contr'elle, égarèrent les hommes les plus décidés à sauver le Roi: tous les girondins qui s'étoient prononcés pour cette révolution, se croyoient condamnés eux-mêmes si on la condamnoit. Ainsi, tout le parti qui vota contre la mort

1792 du Roi, eut la funeste inconséquence de commencer par le déclarer *jugeable* (1) et coupable. Cette première faute devoit nécessairement donner un grand avantage à la Montagne. Dès qu'un tribunal s'est reconnu compétent, et qu'il a déclaré l'innocence coupable, il a presque perdu la possibilité de la sauver. Au mépris de cette constitution qui n'existoit plus, et qu'on osoit encore invoquer, et sans respect pour tous les principes de la probité, pour toutes les maximes de la jurisprudence, et pour toutes les règles de la morale, les hommes qui avoient violé toutes les loix, prétendirent les venger, et ils osèrent, sans pudeur, être à la fois législateurs, magistrats, dénonciateurs, témoins, accusateurs et juges.

Les discours qu'on prononça dans ce célèbre procès, prouvent que le parti décidé à faire périr le monarque, s'y étoit déterminé par des motifs différens. Les uns, politiques sombres et cruels, pensoient assurer, par cette mort, leur existence et celle de la république; d'autres, par un fanatisme aveugle,

(1) La justice exige de rappeler cependant ici la déclaration que firent, après l'appel nominal, tous ceux qui s'opposoient à la condamnation. Voici l'acte textuel:

„ L'assemblée a reçu la déclaration que lui ont faite tous ceux de ses membres qui n'ont pas voté pour la peine de mort, ou qui y ont attaché une condition: *qu'ils s'étoient déterminés à voter comme législateurs, et non comme juges, et qu'ils n'avoient entendu prendre qu'une mesure de sûreté générale* „.

se croyoient des Brutus et regardoient Louis comme un tyran ; le plus grand nombre n'obéissoit qu'à la terreur, et proscrivoit de peur d'être proscrit. 1792

Le malheureux monarque parut au sein de cette assemblée, dont il auroit dû ne pas reconnoître la juridiction, et dans laquelle il ne trouvoit que des soutiens divisés et des ennemis implacables ; il y porta la fermeté de la vertu, le sang froid du courage, et la simplicité de l'innocence. Ses réponses furent aussi précises que l'interrogatoire étoit insidieux; et ce noble plaidoyer, sans art et sans apprêts, auroit suffi pour faire triompher la vérité, si elle avoit été entendue par la justice, et non par la passion. 1793

Louis XVI avoit pour défenseurs Deséze et Tronchet, dont on estimoit les talens et la probité, et qui vivront dans la postérité parleur courage. Malesherbes, qui les lui avoit indiqués bravant la rage des proscripteurs, avoit aussi pris sa défense. On ne peut prononcer son nom sans respect et sans verser des larmes d'admiration et de douleur.

Vertueux sans orgueil, savant sans pédanterie, ministre sans ambition, cet illustre magistrat, ami des hommes, des loix, des lettres et des arts, distingué dans tous les genres, et ne se doutant pas de sa gloire, fut toujours le soutien du peuple tant que le Roi fut puissant dans son palais ; il ne devint courtisan qu'au moment où le Prince fut en prison. Appui de la liberté nationale contre les abus de la mo-

narchie, et défenseur du monarque contre la
1793 tyrannie populaire, sa probité resta intacte au milieu de la corruption générale; son courage inébranlable, lorsque la crainte étoit universelle. Il périt quand le crime régna: la mort la plus héroïque couronna la plus belle vie; et l'infame échafaud, sur lequel il monta sans émotion, fut le dernier degré d'où son ame pure, s'élança vers l'immortalité.

Le plaidoyer, composé par ces trois sages défenseurs, et rédigé par Deséze, étoit noble, convaincant et sévère; il opposoit la vérité aux calomnies, les faits aux suppositions, et la raison aux injures. Il ne laissoit aucun doute sans éclaircissement, aucun reproche sans réfutation. Ce discours lumineux dissipoit, par sa clarté, toutes les ombres que l'esprit de parti vouloit étendre sur les yeux d'une multitude fanatique.

S'il n'avoit été question que de porter la conviction dans les esprits, ce discours auroit atteint parfaitement son but; mais il falloit combattre des passions, et peut-être les armes d'une pathétique éloquence auroient dû se joindre aux argumens pressans de la logique.

Jamais sujet plus noble et plus touchant ne s'étoit offert au talent d'un orateur. Un monarque puissant, précipité du haut de son trône dans un cachot; un roi désarmé, poursuivi par des ennemis sans pitié; le législateur humain, qui avoit aboli la torture; le protecteur de l'Amérique, le libérateur des serfs du Jura, le restaurateur volontaire de la liberté

française, enchaîné par le peuple qu'il vouloit affranchir ; l'homme pacifique et sensible, persécuté par des proscripteurs implacables dont il avoit épargné le sang, et qui vouloient répandre le sien ; le combat de la bonté contre la haine, de la vertu contre le crime, du courage contre la destinée ; le tableau de tous les malheurs qu'entraîneroit sa mort ; les vengeances qu'attireroit cet attentat ; l'effrayante peinture des remords qui feroient l'éternel supplice de ses juges ; tous ces moyens propres à ranimer le courage, à réveiller la sensibilité, à effrayer la haine, furent interdits par Louis XVI à ses défenseurs ; et lorsque Deséze lui presenta la péroraison touchante qui devoit terminer son discours, ce Prince voulut qu'il la supprimât, et lui dit : *Je ne veux pas attendrir.* 1793

Les députés qui parlèrent contre la mort, développèrent en vain les moyens d'une politique prévoyante, d'une raison éclairée, et d'une humanité généreuse ; leurs terribles adversaires, d'autant plus véhémens que leur cause étoit plus opposée à la justice, obtinrent enfin, malgré la fermeté des opposans, un funeste triomphe. La mort de Louis XVI fut décidée par une très-foible majorité. Inutilement Malesherbes et ses collègues vinrent protester contre l'illégalité de ce décret ; le code criminel exigeoit la majorité des deux tiers pour la condamnation de tout accusé : mais le parti dominant étoit déterminé à ne respecter aucune loi, et le féroce Danton répondit avec audace : „ *que lorsque la convention décidoit* „ *la destinée de d'un empire à la simple majo-*

1793 „ *rité des voix, il étoit absurde de s'arrêter à* „ *de vaines formes quand il s'agissoit de ju-* „ *ger un tyran* „.

Les membres qui vouloient sauver le Roi, avoient en vain voté pour l'appel au peuple; ils s'efforcèrent encore sans succès d'obtenir un sursis jusqu'à la paix. Leurs voeux furent rejetés; l'arrêt fut porté au monarque, qui supporta cette preuve terrible avec la dignité de son rang et le calme de la vertu.

Le 21 janvier 1793, sa tête tomba: il mourut en pardonnant à ses ennemis, et „ *en* „ *priant le ciel de détourner les malheurs dont il* „ *voyoit la France menacée par son trépas* „.

Les Parisiens consternés le pleurerent sans oser le défendre; les étrangers se montrèrent plus disposés à le venger qu'à le secourir. Otcaritz, envoyé d'Espagne, fit seul une noble tentative pour prolonger sa vie; et la terreur qui glaça toutes les ames dans cet instant fatal, rappelle ce que dit Tacite en parlant de la mort de Galba:

Isque habitus animorum fuit, ut pessimum facinus auderent pauci, plures vellent, omnes paterentur. „ Telle fut la disposition des esprits „ à l'égard de ce crime: quelques-uns l'osè- „ rent, plusieurs le voulurent, et tous les souf- „ frirent „.

Les conséquences de cet événement furent terribles. La partie de la convention, qui avoit décrété la mort de Louis XVI, craignit, dès cet instant, d'être exposée au ressentiment de tous les membres qui n'avoient pas voté comme elle, de l'immense majorité de la nation

française, consternée par cet arrêt, et des ennemis de la France, dont ce tragique événement augmentoit le nombre et la haine. Le principe du gouvernement républicain ne peut être que la vertu; et la Montagne, en fondant sa puissance sur une injustice aussi éclatante, se condamna elle-même à la nécessité d'exercer un pouvoir tyrannique. 1793

Les hommes sans morale furent les seuls patriotes sur lesquels elle crut pouvoir compter; tout homme probe lui parut un juge redoutable, et, par une erreur funeste, les mots *justice* et *contre-révolution* devinrent synonymes pour elle.

Ce résultat d'un jugement inique et cruel ne se fit pas sentir dans toute sa force au premier moment: une partie de la convention, qui avoit voté par foiblesse, se rallia quelque temps encore au parti de la Gironde, qui vouloit gouverner la république avec sagesse et modération. Les triomphes des armées, en éloignant le danger, diminuèrent la crainte. Mais dès que la fortune parut, quelques mois après, abandonner les drapeaux français, l'effroi rendit la Montagne dominante, et soumit toute la France à la tyrannie la plus atroce dont les annales de l'histoire aient été souillées.

Il est certain que le succès des armées républicaines étoit dû à l'enthousiasme des Français pour l'indépendance, à l'élan que l'égalité donnoit à l'ambition générale, et aux fautes des puissances coalisées. Mais, par un hasard malheureux, on essuya des revers dans les momens où le gouvernement étoit modéré;

1793 on remporta des victoires lorsqu'il fut cruel. Fréderic-Guillaume et plusieurs princes, qui avoient menacé les constitutionnels, négocioient avec les jacobins; et la multitude aveuglée, non-seulement en France, mais dans beaucoup de pays, crut long-temps que la barbarie étoit habileté, la modération perfidie, et la justice foiblesse.

Autant les soldats français avoient été intimidés par les premiers revers, autant ils furent enivrés de leurs premiers succès. La retraite de Frédéric-Guillaume fit une révolution complète dans l'esprit national, et le même peuple, qui craignoit de ne pouvoir pas se défendre contre un roi, se crut assez fort pour subjuguer toute l'Europe. L'opinion fait tout; et en sortant, au moment où l'on s'y attendoit le moins, d'un danger si pressant, chaque guerrier français se crut un héros, et le devint.

Montesquiou pénétra rapidement dans les états du roi de Sardaigne, et conquit la Savoie sans résistance. Le général Anselme s'empara de Nice. Biron ne fut point attaqué en Alsace. Custines fit la conquête de Worms, de Spire et de Mayence; il leva des contributions dans la Hesse, et prit Francfort. Kellermann entra dans l'électorat de Trèves. Les Autrichiens, qui avoient eu la présomptueuse folie de vouloir prendre Lille avec vingt-quatre mille hommes, en levèrent le siége, après l'avoir inutilement bombardée. Dumouriez, débarrassé des Prussiens par les maladies, la famine et les négociations, s'étoit

porté en Flandre à la tête d'une armée de trente mille hommes; celle des Autrichiens étoit fortement retranchée à Jemmappe: il se décida à tenter le sort d'une bataille, et il remporta une victoire complète qui lui ouvrit les portes de Mons. Ce triomphe éclatant et inattendu de l'ardeur française sur l'expérience, de la valeur indisciplinée sur la tactique méthodique, porta au dernier degré l'étonnement des politiques, l'enthousiasme des Français et la consternation de leurs ennemis. 1793

Dumouriez profita, avec plus d'activité que de prudence, de sa victoire. Il s'empara rapidement de tous les Pays-Bas; et tandis que Beurnonville s'avançoit sur Trèves et sur Coblentz, et que Valence s'emparoit de Namur, il se rendit maître de Gand, de Bruxelles, d'Anvers, envoya Lamarlière dans la Gueldre prussienne, forma le siége de Mastreicht, et se prépara à envahir la Hollande. On verra bientôt quel revers amena ce projet trop vaste, et ce développement de forces qui affoiblirent tous ses moyens en les divisant. Le peuple brabançon et le peuple savoisien, sous l'influence du canon français, demandèrent, ou parurent demander leur réunion à la France, et la convention nationale rendit un décret par lequel la république française *promettoit son assistance à toutes les nations qui s'insurgeroient pour conquérir la liberté.*

Ces conquêtes rapides, au moment où les politiques ne s'occupoient que du démembrement de la France, frappèrent de terreur tous les cabinets de l'Europe; et, menacés de voir

1793 s'étendre par-tout le torrent qu'ils avoient cru repousser si facilement vers sa source, ils sentirent alors, un peu tard, que Mirabeau avoit eu raison, lorsque Burke écrivoit *que la France n'étoit plus qu'un vide sur la carte de l'Europe*, de lui répondre, *ce vide est un volcan.*

Après ce premier moment de surprise, la coalition ne songea qu'à multiplier ses forces, et à se venger de ses défaites; l'Empereur et le roi de Prusse resserrèrent leurs liens; Frédéric Guillaume ordonna de nombreuses levées de soldats, et fit marcher jusqu'aux pères de famille: cependant l'effectif de ses forces contre la France ne passa jamais cinquante mille hommes. Le landgrave de Hesse joignit une partie de ses troupes aux Prussiens, et s'arma lui-même pour la défense de ses états. Toutes les troupes hanovriennes se mirent en mouvement; l'électeur de Saxe fournit son contingent; l'empereur envoya de nouvelles forces sur le Rhin et sur la Meuse, sous les ordres de Cobourg. Le roi d'Espagne, qui avoit tenté d'adoucir les esprits en faveur de Louis XVI, par sa neutralité, accéda à la coalition; et l'Angleterre enfin, quoiqu'elle ne déclarât pas précisément la guerre, refusa la paix, manifesta des dispositions, et fit des préparatifs qui décidèrent promptement la convention à l'attaquer.

On distinguoit, à cette époque, trois partis en Angleterre: celui des torys, dévoué à la cour, et prepondérant par son crédit et ses richesses; le parti républicain, peu nombreux, mais actif et turbulent; enfin, celui des wighs,

attaché à la constitution, mais jaloux de la liberté, opposé à toute extension de la prérogative royale. Ce dernier parti désiroit une réforme parlementaire: M. Pitt, autrefois, partageoit leur voeu; mais il avoit changé d'opinion, ou par ambition, comme ministre, ou par prudence politique. L'esprit d'égalité excitoit tant de fermentation, que ce moment devoit, en effet, ne pas lui paroître propre à tenter des modifications qui auroient pu dégénérer en révolution. 1793

Les premiers efforts des Français pour se rendre libres avoient été trop applaudis en Angleterre par les wighs et par les républicains, pour que le gouvernement pût les désapprouver hautement; et lorsque Burke écrivit une diatribe amère contre l'assemblée constituante, M. Pitt prononça, en février 1790, un discours (1) dans lequel il exprima nettement son voeu pour l'établissement solide de la liberté en France. Le temps a trop prouvé son animosité contre ce pays, pour garantir la sincérité de son langage; mais il prouve quelle étoit alors l'opinion publique en Angleterre, et combien il falloit d'événemens et d'adresse pour que, sans se dépopulariser, le cabinet britanique parvînt à rendre un peuple libre, complice de la destruction de la liberté polonaise, à lui faire embrasser la querelle des gouvernemens absolus contre un gouvernement représentatif, et à décider des troupes

(1) *Voyez* l'extrait de ce Discours, *Pièces justificatives.*

1793 protestantes à verser leur sang pour la cause du pape et de la religion catholique.

Le ministère anglais espéroit probablement que le combat de la liberté contre la royauté, affoiblissant la nation française par des déchiremens intérieurs, le débarrasseroit pour long-temps de la rivalité commerciale et politique de cette puissance. Il manifesta, comme tous les gouvernemens de l'Europe, sa haine contre les principes des démocrates qui avoient détruit la noblesse ; mais il ne ressentit pas la même crainte qu'eux, et l'amour des Français pour l'égalité absolue, lui faisant prévoir l'anarchie, qui en est presque toujours la suite, le rassura contre la crainte de la solide et vraie liberté, qui auroit pu donner trop de forces et de richesses à la France.

Dans cette persuasion, M. Pitt détourna le roi d'Angleterre de prendre une part active à la guerre qui s'étoit allumée entre les Français et les cours germaniques. On assure même qu'il avoit conseillé au roi de Prusse de l'éviter, peut-être parce qu'il prévoyoit qu'elle pourroit rallier les partis en France contre un danger commun. La révolution du 10 août, et les atrocités dont elle fut suivie, n'affligèrent que les wighs ; les torys voyoient dans ces désordres la justification de leurs déclamations contre la révolution française, et l'accomplissement de leurs prédictions, et le parti républicain, exalté par ces événemens, se flattoit que l'établissement d'une grande république alloit réaliser toutes ses espérances.

Les premières déroutes des Français, et la

marche rapide des Prussiens, dûrent faire croire au cabinet britannique, comme à toute l'Europe, que la contre-révolution alloit être faite, et que Louis XVI, rétabli sur son trône chancelant, seroit forcé de payer ses protecteurs par le démembrement de son royaume. 1793

Mais les massacres de septembre, l'abolition de la royauté, la résistance des troupes républicaines, la retraite imprévue de Frédéric-Guillaume, l'explosion de l'ardeur martiale des Français, l'impétueuse énergie de la convention, les succès de Dumouriez, la victoire éclatante de Jemmappe, la conquête du Brabant, la propagation de la démocratie en Hollande et dans les Pays-Bas, changèrent totalement le plan du ministère anglais: il se résolut à ranimer la coalition, et à détruire cette république dont les principes menaçoient l'ordre social, et qui montroit, dans son berceau, tant d'audace, de force, d'ambition et d'inhumanité.

Après le 10 août, le ministère avoit rappelé de Paris son ambassadeur lord Gower, et il refusa de reconnoître Chauvelin, qui étoit accrédité par le conseil exécutif provisoire. Une politique plus généreuse auroit conseillé, sans doute, au lieu de suspendre les négociations, de redoubler leur activité pour sauver l'infortuné monarque français, en présentant franchement la paix, si ses jours étoient épargnés, et la guerre, si sa mort étoit résolue. Mais, soit que l'on vît sans peine la France, par le supplice de Louis XVI, partager les

1793 reproches de cruauté que la condamnation de Charles I. avoit attirés à l'Angleterre, soit qu'on voulût que l'ennemi qu'on se préparoit à combattre excitât plus de haine, on ne fit aucune démarche en faveur du roi, dont on déploroit si hautement le malheur: il périt, et l'on se crut obligé à un éclat d'autant plus grand, après cet événement, qu'on avoit moins tenté d'efforts pour le prévenir.

Quoique les Français fussent en pleine anarchie, leur étendard portoit le nom *liberté*; et ce mot sacré pour les Anglais, obligeoit le ministère à de grandes précautions, s'il vouloit rendre la guerre nationale et populaire.

La navigation de l'Escaut, que la convention prétendoit rendre aux Belges, n'étoit pas un motif suffisant; car, en 1786, York, ambassadeur anglais, avoit lui même pressé l'Empereur de réclamer la liberté de cette navigation.

L'invasion du Brabant ne pouvoit autoriser la rupture; car l'Angleterre, étant neutre, ne devoit pas défendre aux Français, dont l'Empereur avoit envahi le territoire, de porter les armes sur le sien.

L'abolition de la royauté étoit un changement intérieur dont on n'avoit pas le droit de se mêler. Les massacres de septembre, et la mort du Roi, devoient inspirer de l'horreur; mais ces événemens étoient étrangers aux intérêts de l'Angleterre, et la France n'avoit point fait la guerre à Cromwel pour venger Charles I.

Les dangers dont on disoit la Hollande me-

nacée, n'étoient pas évidens ; et lorsque lord Aukland offrit aux Etats-généraux les secours stipulés par les traités, ils lui répondirent qu'ils ne croyoient point que la France eût l'intention de les attaquer. 1793

Pour faire valoir ces différens motifs, il falloit que le ministère pût rallier à son système tous les propriétaires, en excitant leurs alarmes ; et le délire des jacobins anglais et français lui fournit à cet égard tous les prétextes qu'il pouvoit désirer.

Thomas Payne avoit publié contre la constitution anglaise, un livre peu lu, tant que le gouvernement n'en avoit pas défendu la circulation. Depuis long-temps il existoit une correspondance entre le club de Londres et celui de Paris. La société constitutionnelle anglaise venoit d'envoyer, dit-on, un don patriotique de mille paires de souliers aux armées françaises ; le parti républicain avoit excité quelques émeutes à Leith et à Yarmouth ; beaucoup de wighs avoient signé des adresses pour obtenir une réforme parlementaire ; les clubistes français, exaltés par ces légers événemens, avoient publié, avec leur arrogance et leur follie ordinaires, que la révolution française feroit le tour de l'Europe ; enfin, ce qui étoit certainement la circonstance la plus marquante, la convention nationale, enivrée de ses premiers triomphes, et aussi aveuglée qu'Anacharsis Clootz, l'un de ses membres, qui se disoit l'orateur du genre humain, avoit rendu au mois de novembre un décret, par lequel la république *promettoit assistance à tous les*

1793 *peuples qui s'insurgeroient pour établir la liberté et l'égalité.* Il est trop vrai qu'un pareil décret, tant qu'il subsistoit, constituoit la France en état de guerre avec tous les gouvernemens établis.

Le cabinet britannique, profitant de tous ces événemens réunis, et de l'effroi que le jacobinisme inspiroit aux rois, aux princes, aux nobles, aux prêtres et aux riches, feignit d'éprouver les plus vives alarmes. Il avertit par des proclamations le peuple anglais des dangers qui le menaçoient; il convoqua extraordinairement le parlement, rassembla les milices, et se fit investir d'une autorité que la crise la plus redoutable pouvoit seule rendre nécessaire.

Au mépris des clauses du traité de commerce, il défendit la circulation des assignats, et interdit aux Français l'achat des blés dans les ports britanniques; il arma de fortes escadres, et en fit partir une pour s'emparer de St-Domingue: mais une tempête la dispersa, et la força de rentrer dans le port. Il négocia avec la coalition, y fit accéder le Stathouder, et voulut inutilement déterminer le roi de Danemarck et le grand-duc de Toscane à renvoyer de leurs états les ministres français.

La Gironde avoit alors la majorité dans la convention; et le conseil exécutif, soumis à son influence, redoubla vainement d'efforts pour éloigner la guerre. Chauvelin offrit, sans succès, la réparation des griefs dont la cour de Londres se plaignoit; il ne put obtenir aucune réponse satisfaisante. Maret, négociateur éclairé, spirituel, instruit et modéré, tenta

deux fois sans succès d'opérer un rapprochement que la politique anglaise rendoit impossible. Il paroit constant que la France offroit de laisser aux Belges discuter l'affaire de la navigation de l'Escaut sans y prendre d'intérêt ; qu'elle promettoit que ses troupes n'approcheroient point des frontières de la Hollande. Enfin, après avoir voulu donner au décret de la convention une application qui l'annulloit, on consentit à le rapporter. On prétend même que, dans sa seconde mission, Maret, revétu de pouvoirs plus étendus, devoit offrir des concessions encore plus avantageuses à l'Angleterre et à la Hollande. Il ne fut point écouté : et Chauvelin reçut, le 24 janvier, l'ordre de sortir d'Angleterre sous huit jours. La convention nationale, irritée de ces affronts, et trop impétueuse pour être politique, ne garda plus alors aucune mesure ; et se donnant, comme le désiroit M. Pitt, l'apparence de l'agression, elle déclara en forme à la Hollande et à l'Angleterre une guerre que celle-ci, de fait, avoit déjà commencée. 1793

La France, dans sa déclaration, récapituloit toutes les infractions faites par les Anglais au traité de commerce, le rappel de lord Gower, les intrigues du cabinet britannique avec la coalition, l'interdiction de la circulation des assignats, la défense des achats de blé, l'armement menaçant des escadres anglaises, les conseils hostiles donnés et les secours promis au Stathouder, le refus des explications proposées, et le renvoi insultant de l'envoyé français.

De son côté, le roi d'Angleterre, dans son

1793 Manifeste, après avoir fait valoir son désir de conserver la paix, prouvé par sa neutralité, peignoit avec chaleur l'ambition des révolutionnaires français, l'invasion du Brabant et de la Savoie, le danger des principes des jacobins, l'activité de leurs tentatives pour soulever tous les peuples, l'audace de leurs décrets, qui tendoient à renverser tous les gouvernemens et à bouleverser l'ordre social, les dangers dont la Hollande étoit menacée, et les complots tramés par les Français pour exciter des troubles en Angleterre.

Tout ce qu'on peut conclure de ces déclamations opposées, c'est que la convention, sans finance et sans marine, craignant d'avoir un ennemi de plus, désiroit sincèrement de conserver la paix avec l'Angleterre, quoique ses principes, ses actes et ses orateurs fussent en hostilité permanente avec tous les gouvernemens, et que, d'un autre côté, le ministère anglais, qui devoit moins craindre qu'un autre la propagation du jacobinisme dans un pays où les loix sont justes, le peuple heureux et le gouvernement fort, étant resté témoin indifférent de la révolution tant qu'elle affoiblissoit la France, s'étoit décidé à la combattre dès qu'il avoit vu qu'elle lui donnoit assez d'energie pour faire des conquêtes.

Les manifestes sont les voiles de la politique; mais en les levant, on doit voir clairement que la conquête du Brabant fut la vraie cause de la guerre, et que sa possession est encore l'obstacle que la jalousie de l'Angleterre oppose à la paix.

La guerre étant ainsi déclarée entre l'Angleterre et la France, l'Espagne et presque toutes les puissances de l'Europe suivirent l'exemple du cabinet britannique. La convention, instruite des dispositions du roi d'Espagne, lui déclara la guerre ainsi qu'au Stathouder; et la nation française, sans argent, sans crédit, déchirée par mille factions, tyrannisée dans l'intérieur par des hommes sanguinaires, et menacée au dehors par les armées de tous les rois, ne paroissoit pas pouvoir, sans miracle, sortir d'une crise si terrible. 1793

Ses ennemis, consternés par les premiers succès des soldats républicains, passèrent subitement de l'excès d'une terreur panique à celui d'une confiance sans bornes; et l'indignation que leur inspiroit la mort de Louis XVI, les massacres de septembre, et les menaces de la convention donnant à leur ardeur la violence de la haine, tout espoir de rapprochement s'évanouit, tout sentiment de modération fit place à la passion de la vengeance, et, de part et d'autre, on ne combattit plus pour vaincre, mais pour se détruire.

Dans cette lutte sanglante entre un gouvernement populaire et des gouvernemens absolus, les Français avoient un avantage très-remarquable: chaque individu de leurs armées croyoit combattre pour sa cause personnelle, tandis que les soldats de la coalition, indifférens aux intérêts de leurs chefs, ne combattoient que par obéissance, et n'éprouvoient point cet enthousiasme qui fit seul, dans tous les siècles, ou des martyrs, ou des héros.

1793 Cette différence qui échappoit à l'attention des esprits ignorans ou passionnés, suffit seule pour balancer la supériorité des forces et des richesses, et pour faire triompher la France de toute l'Europe, malgré les efforts de ses ennemis et la féroce ineptie de plusieurs de ses magistrats.

Dumouriez, profitant de l'épouvante qu'inspiroient ses victoires, et de l'appui que lui promettoient les patriotes bataves, étoit entré rapidement en Hollande, avoit forcé Bréda, pris Gertruidenberg, assiégé Kludest, Willemstadt, Berg-op-Zoom. Ces rapides et brillantes conquêtes augmentèrent l'éclat de sa gloire et en abrégèrent la durée: Dumouriez, abusant des faveurs de la fortune, ne prévoyoit pas les revers qui devoient suivre le succès d'un plan trop audacieux et trop peu réfléchi. Par une inconséquence trop ordinaire en politique, le ministère britannique, qui n'avoit pas voulu traiter avec les envoyés français consentoit à laisser lord Aukland négocier avec Dumouriez, dont le front avoit été récemment couvert du bonnet rouge, et qui, pour flatter ou tromper les anarchistes, prenoit audacieusement, dans ses lettres, le titre de *general des sans-culottes:* mais l'éclat des succès de Dumouriez devoit être aussi court qu'il avoit été brillant, et sa chute fut aussi prompte que son élévation avoit été rapide.

Le conseil exécutif, dans l'absence de Dumouriez, donna le commandement des armées de la Belgique au général Valence. Miranda, qui se prétendoit indépendant, lui refusa la

copie de ses instructions; il l'assura que l'ennemi avoit peu de forces sur la rive gauche du Rhin, et l'informa qu'il avoit ordonné le rassemblement des troupes qui devoient couvrir le siége de Mastreicht. Les informations se trouvèrent fausses; le prince de Cobourg et Clairfait, arrivant à l'improviste à la tête d'une forte armée, surprirent les cantonnemens dispersés, attaquèrent les troupes que commandoit le général Lanoue, forcèrent ses positions, et marchèrent sur Mastreicht et sur Liége. 1793

Valence ordonna à Miranda de se porter à Fauquemont pour disputer au prince de Cobourg le passage de la Gueule, ou de réunir ses troupes sur la hauteur, en face de Mastreicht, enfin de faire venir par la route de Maseyck les troupes qui étoient à Grave, commandées par Champmorin, et celles qui étoient sous les ordres de Lamarlière à Ruremonde. Il se chargeoit lui-même de couvrir Liége et la rive droite de la Meuse. Ses ordres ne furent point exécutés; les troupes qui faisoient le siége de Mastreicht, le levèrent précipitamment, et se dispersèrent du côté de Tongres. Miranda vint à Liége; Champmorin se retira sur Diest, Lamarlière sur Louvain, Blotefière sur Saint-Tron, Ihler sur Viset. Valence, attaqué à la barrière de Coupé, repoussa les ennemis; il avoit commandé à Lanoue de couvrir Liége et d'occuper les hauteurs de Robermont. Mais le général Miranda lui ordonna, par écrit, de traverser Liége et de se porter sur les hauteurs d'Ans. L'armée

1793 de Miranda étant dispersée, et les Autrichiens ayant débouché par Mastreicht, et s'étant emparés de Tongres, Valence vit ses communications avec la Belgique coupées, fut obligé de forcer le passage du Jars, et de prendre une position entre l'armée autrichienne et les villes de Saint-Tron, Tirlemont et Louvain. Etant parvenu à rallier les troupes dispersées, il délivra le corps du général Ihler qui étoit entouré, et chassa les Autrichiens jusque derrière Tongres. Le général Dumouriez, contraint de quitter la Hollande, et croyant, d'après les rapports de Miranda, que Valence étoit battu et toutes ses forces détruites, trouva les trois armées réunies, ainsi que le prouve la lettre qu'il écrivit au général Valence (1). Il voulut enfin tenter un dernier effort pour arrêter l'ennemi qui s'étoit avancé jusqu'à Saint-Tron, et perdit la bataille de Nerwinde. Les Français, dans cette action, disputèrent avec acharnement la victoire à leurs ennemis. Leur aile droite eut long-temps l'avantage; mais l'aile gauche ne la seconda point. Le fils du duc d'Orléans combattit avec intrépidité; le général Valence, qui commandoit l'aile droite, après plusieurs charges, se précipita au milieu des rangs ennemis, et se retira couvert de blessures.

Le général Miranda, à qui Dumouriez reprocha la perte de la bataille, accusa depuis son général d'avoir trahi la France dans cette journée. Ces deux accusations invraisembla-

(1) Voyez *Pièces justificatives.*

bles ne furent appuyées d'aucunes preuves : il paroît que dans cette affaire le défaut d'ensemble et de discipline força seul la valeur française à céder à la tactique autrichienne. Après cette bataille, Dumouriez arrêta la poursuite des Autrichiens, et les repoussa dans une action sanglante qui eut lieu près de Louvain; il convint ensuite d'une suspension d'armes avec le prince de Cobourg. Clairfait n'étoit pas instruit de cette convention ; il attaqua les postes français, et d'un autre côté, les Autrichiens reprirent Namur. Dumouriez, pour sauver les débris de son armée, qu'il ne pouvoit exposer sur la foi d'une convention qu'ignoroit le gouvernement français, abandonna toutes ses conquêtes, rentra en France, et se retira au camp de Maulde. 1793

Il paroît que, dès ce moment, connoissant l'esprit de la convention, et prévoyant le sort que les républicains soupçonneux réservoient à un général vaincu, il résolut de changer de parti, de trahir celui qu'il servoit, de faire sa paix avec la coalition, et de marcher avec ses troupes sur Paris, pour y faire une révolution et rétablir la royauté.

Ses liaisons ont fait croire qu'il avoit le dessein de placer le duc d'Orléans sur le trône: ce fut même alors l'opinion la plus accréditée ; mais ce qui la rend tout à fait improbable, c'est le concert qui régnoit entre les Autrichiens et lui. Ils étoient tellement d'accord, qu'ils l'escortèrent plutot qu'ils ne le poursuivirent dans sa retraite jusqu'à Mons. Ils permirent même aux troupes qu'il avoit laissées

1793 en Hollande, de le rejoindre a Courtrai; et tout porte à croire que son projet, s'il avoit pu conserver son influence sur l'armée, étoit de rendre la couronne au dauphin, et de prévenir, par cette révolution, la vengeance des républicains, dont il connoissoit la violence et l'inflexibilité.

Quoi qu'il en soit, l'événement trompa complètement ses espérances. Si le gouvernement français étoit hai par la nation, les étrangers l'étoient davantage; l'ardeur pour la république étoit trop nouvelle pour être si facilement éteinte, et Dumouriez éprouva bientôt que la trahison étoit plus odieuse aux Français que la tyrannie. Il auroit peut-être pu les entraîner à la guerre civile; mais son intelligence avec les ennemis de l'état excitoit leur juste méfiance, et le fit entièrement abandonner par l'armée, qui préféroit honorablement le danger des troubles intérieurs et les périls d'une guerre malheureuse, à la honte de subir le joug de l'étranger

La nouvelle de cet événement répandit la consternation en France, et excita la fureur des jacobinis. La Gironde, conservant une apparent majorité, luttoit faiblement depuis quelques mois contre la Montagne: ce parti violent, qui ne pouvoit lui pardonner d'avoir voulu sauver Louis XVI, avoit tenté, au mois de mars, d'exciter un soulèvement dans la capitale, de renouveler les scènes de septembre, et de faire egorger, au sein de la convention, les députés dont la modération paralysoit sa furie. Beurnonville, distingué dans les camps par sa

valeur et par son audace, étoit alors ministre de la guerre : il dénonça le projet des jacobins, en empêcha l'effet, et proposa aux girondins de faire exterminer ce parti redoutable par une troupe nombreuse d'officiers et de soldats, qu'il avoit successivement fait venir à Paris. Mais la Gironde, autrefois factieuse contre la cour, sembloit avoir à la fois pris sa place et sa foiblesse. 1793

Marat, accusé par elle, et absous par l'influence de la commune, insultoit journellement la convention par son triomphe. Inutilement Louvet, dénonçant Robespierre, avoit dévoilé ses tyranniques projets. La commune, sommée de rendre ses comptes, jouissoit impunément de ses crimes et de ses dilapidations, et les orateurs de la Gironde se contentoient d'opposer aux conspirations de la Montagne des discours éloquens dont le seul effet étoit de retarder la marche des conjurés, tandis qu'il auroit fallu désarmer leurs bras et prévenir leurs coups.

Quelque foible que soit un gouvernement, il conserve son autorité tant que ses opérations sont couronnées par la victoire ; mais dès qu'il est battu, ses malheurs deviennent des crimes.

Les girondins avoient constamment soutenu Dumouriez contre les déclamations de Marat et les accusations des jacobins. Dès que ce général fut battu, la Montagne, dont les cris étoient répétés par tous les clubs de la France, excita dans le peuple les plus violens soupçons sur ses intentions et sur celles de ses protecteurs ; et lorsqu'on fut informé, par

1793 la dénonciation de trois emissaires qui lui avoient été envoyés, qu'il s'entendoit avec l'ennemi, et se préparoit à faire la guerre à la convention, la Gironde effrayée se joignit vainement au parti jacobin pour prendre les mesures propres à prévenir sa trahison et à punir sa révolte; elle n'en fut pas moins regardée, par la multitude égarée, comme complice de ses projets: et dès cet instant sa perte fut inévitable.

Camus, Bancal, Quinette et Lamarque, tous quatre députés, partirent avec le ministre de la guerre, Beurnonville, pour s'assurer des dispositions de l'armée et de la personne du général Dumouriez, qui les vit avec inquiétude arriver dans son camp, les accueillit avec froideur, entouré d'un cortége imposant.

Les commissaires ne purent tromper sa vigilance. Il lui fut impossible, de son côté, d'ébranler la fidélité de Beurnonville, et de le faire entrer dans ses projets; et après une conférence aigre et longue, levant ouvertement l'étendard de la révolte, il fit arrêter, le ministre et les députés, et les livra au prince de Cobourg, comme garant de la sûreté des personnes de la famille royale que la convention avoit emprisonnées.

Jusque-là les soldats, ignorant les vues de leur général, avoient, malgré leurs malheurs, conservé pour lui beaucoup d'enthousiasme. Ils étoient mécontens de la convention et du gouvernement, que Dumouriez avoit accusés d'être cause de tous leurs revers. Aussi, dans

le premier instant, l'arrestation des commissaires fut approuvée par l'armée, qui voyoit avec indignation qu'on osât venir dans son sein arrêter un chef couvert de tant de lauriers. 1793

Dumouriez, comptant sur l'attachement de ses troupes, se crut alors certain de réussir dans son projet. Cependant Lille et Condé, qu'il avoit promis de livrer aux Autrichiens comme places de sûreté, refusèrent de recevoir les détachemens qu'il y envoya. Un corps de troupes, alarmé des bruits qui se répandoient, venoit de couper la communication entre le général et le camp de Maulde, et cette résistance devoit l'avertir des obstacles qui alloient arrêter sa marche.

Mais le moment étant venu de développer enfin avec éclat ses projets, et de passer le Rubicon, il alla trouver le prince de Cobourg, et rédigea, de concert avec lui, deux Manifestes. Le prince de Cobourg, dans le sien, faisoit un éloge magnifique de Dumouriez; et renonçant à toute idée de conquêtes, il promettoit de seconder les efforts de l'armée française pour détruire la tyrannie conventionnelle, et terminer les malheurs de la France, en rétablissant la monarchie et la constitution de 1791.

Après cette opération, Dumouriez, avec une escorte autrichienne, rejoignit son camp et harangua son armée, dans laquelle il répandit le mémoire qu'il venoit de composer. Cherchant à enflammer l'esprit des soldats par la peinture des maux de l'anarchie, des cri-

1793 mes de la convention, de l'ineptie du gouvernement, des malheurs de la famille royale, il leur proposa de se couvrir de gloire en relevant le trône, et d'assurer leur liberté par le rétablissement d'une constitution que le voeu national consacroit, et qu'une conspiration avoit renversée.

Il fut d'abord encouragé par les acclamations de ceux qui l'entouroient, et par le silence d'une multitude incertaine qui n'osoit manifester ses sentimens dans une circonstance si imprévue; mais ensuite, apprenant que l'artillerie avoit quitté le camp pour se retirer à Valenciennes, toutes les troupes animées par leurs officiers qu'indignoit la défection du général et la présence de l'ennemi, firent entendre universellement un murmure de courroux, qui bientôt, éclatant en plaintes, en reproches, en menaces, dissipa complètement l'illusion du général, et ne lui laissa plus de ressource pour son salut que dans une prompte fuite. Il partit, abandonnant sur la frontière les rêves de sa gloire, et n'emportant que la honte d'un projet si témérairement conçu et si rapidement avorté.

Sept à huit cents soldats consentirent seuls à l'accompagner et à le défendre dans sa fuite. Ainsi cet homme qui excitoit l'enthousiasme de toutes les troupes, devint en un instant l'objet de leur haine; il croyoit donner une armée à la coalition, et il ne put lui amener que quelques proscrits.

Le général Valence, le ci-devant duc de Chartres, et quelques officiers qui n'avoient

point pris part à la révolte de Dumouriez, mais qui étoient trop liés avec lui pour n'être pas suspects dans un temps de passions, apprenant qu'ils étoient poursuivis par des décrets et des mandats d'arrêt, se virent contraints de s'éloigner de leur patrie. Le général, enflammé de colère, conseilla au prince de Cobourg de profiter du désordre qui régnoit dans l'armée française. Cobourg, en effet, s'avança rapidement, croyant n'avoir à combattre que des troupes dispersées, sans courage, sans plans et sans chefs. Il se trompa; et à cette époque, la résistance inattendue et opiniâtre des Français auroit dû ouvrir les yeux des monarques de l'Europe, et leur démontrer que la nation française, quelques malheurs qu'elle éprouvât, étoit déterminée à périr plutôt que de renoncer à son indépendance. 1793

Les ministres du roi de Prusse, et de l'Empereur se rassemblèrent, à cette époque, à Anvers, avec lord Aukland, le prince d'Orange et les envoyés de Naples et d'Espagne.

Ce congrès décida du sort de l'Europe, il pouvoit peut-être y rétablir la tranquillité, en offrant la paix à la France effrayée. Pourvu qu'on eût consenti à reconnoître la république, la convention auroit alors été facilement amenée à renoncer à ses projets d'agrandissement, et à mettre la famille royale en liberté. Mais on croyoit trop à la conquête pour se contenter de la paix, et les ressentimens étoient trop violens pour écouter la sagesse.

1793 Tout conspiroit à redoubler l'ivresse des coalisés et à ranimer leurs espérances : la Hollande étoit délivrée, les Pays-Bas reconquis; Frédéric-Guillaume, à la tête des Prussiens et des Hessois, avoit battu Custines, repris Francfort, bloqué Mayence, et pénétré jusqu'auprès de Landau. Un autre corps de Prussiens et d'Autrichiens s'étoit emparé de l'électorat de Trêves. L'escadre française, dans la Méditerranée, avoit tenté sans succès une entreprise contre la Sardaigne. Les royalistes, ayant levé l'étendard de la révolte, venoient de soulever la Vendée et une grande partie de la Bretagne. Les Espagnols attaquoient les provinces méridionales. Les colonies françaises en Amérique, étoient exposées sans défense à l'invasion des Anglais, qui se préparoient en même temps à faire une attaque formidable en Provence. Le gouvernement français, divisé en deux partis violens, paroissoit prêt à se détruire par une guerre intestine. Le concours de toutes ces circonstances faisoit croire à la coalition que la France, entourée de tant d'ennemis et déchirée par de si cruelles convulsions, ne leur offriroit qu'une proie facile à partager. On résolut donc de pousser les opérations avec vigueur; Condé fut assiégé, et les Anglais, réunis aux Impériaux, voulurent s'emparer de Valenciennes.

Le général Dampierre, ralliant tous les différens corps de l'armée, s'étoit mis à leur tête. Après plusieurs combats sanglans, il périt héroïquement à la bataille de Famars, combattant jusqu'à son dernier soupir, et vendant

chèrement aux ennemis une victoire qu'ils n'avoient pas prévu qu'on pût leur disputer. 1793

Les troupes qui défendoient le camp retranché de Famars, opposèrent encore quelque temps une vigoureuse résistance aux Autrichiens, mais elles furent enfin forcées de céder au nombre, et de se disperser dans différentes places, en attendant que de nouveaux renforts les missent en état de combattre. Leur retraite débarrassant le prince de Cobourg de tout obstacle, il investit Valenciennes, dont il ne put s'emparer qu'après un siége long et meurtrier.

Le général Custines vint prendre, peu de temps après, le commandement des débris de l'armée; on lui reprochoit de n'avoir rien tenté pour secourir Mayence: il étoit soupçonné de trahison par les conventionnels; et ayant envoyé imprudemment un mémoire où il développoit les dangers du système désorganisateur des jacobins, et la nécessité d'avoir recours à une espèce de dictature pour rétablir l'ordre, sa perte fut résolue, sa loyauté fut cause de sa mort: il ne put jamais prévoir un sort qu'il ne méritoit pas. Il vint lui-même se livrer sans méfiance aux tyrans qui l'envoyèrent à l'échafaud. Montesquiou avoit évité la même destinée en se sauvant en Suisse, au moment où on venoit l'arrêter dans son camp. Le général Anselme fut aussi décrété d'accusation; ses infirmités et le peu d'éclat de son nom le firent échapper à la proscription.

Les revers des armées, les succès du roi de

1793 Prusse et l'invasion des Autrichiens consternoient les hommes éclairés, et portoient à la fureur une populace aveugle. Il est impossible à la multitude de réfléchir assez pour attribuer ses malheurs à leur véritable cause; il est plus facile pour elle de tout expliquer par la trahison; et tous les démagogues qui lui disent qu'on la trompe, sont certains d'être écoutés par sa credulité, de plaire à ses passions, et de diriger son ressentiment.

Robespierre, Marat, Danton, Collot-d'Herbois, et tous les chefs de la Montagne, connoissoient parfaitement ce secret qui fit en tous temps la fortune des factieux: ils répandirent par-tout les poisons de la calomnie; et la Gironde, qui ne conservoit d'influence que dans la convention, éprouva bientôt que la puissance n'étoit plus dans l'assemblée, et que la force des clubs l'emportoit sur toutes les autorités.

La commune de Paris, les sections, les sociétés populaires retentissoient de plaintes, de menaces et d'imprécations contre la partie de la convention qui conservoit quelques sentimens d'humanité, quelqu'amour pour l'ordre, et quelque respect pour la justice. Les girondins, avertis de leurs dangers par le triomphe de Marat, par les cris séditieux des tribunes, par les harangues factieuses que les faubourgs de Paris les forçoient d'écouter, voulurent s'entourer d'une garde départementale, et transférer la convention à Bourges. Tous ces projets, sans exécution, redoublèrent

la rage de leurs ennemis, et les décidèrent à tenter une nouvelle révolution.

Presque tous les départemens, malgré les efforts des agitateurs, soutenoient par leurs voeux la majorité de la convention. La Montagne n'avoit pour elle que les jacobins et la lie du peuple de Paris; mais elle savoit que le parti triomphant dans cette immense cité, étoit certain de se faire obéir par la crainte dans toute l'étendue de la république; et tandis que les girondins raisonnoient, délibéroient et menaçoient, elle conspira, frappa et régna.

Le 31 mai le tocsin sonne, les barrières sont fermées. Henriot, commandant de la garde nationale, dévoué à Robespierre, retient dans chaque section, sous les armes, les citoyens qui auroient pu contrarier ses vues. Il ne poste autour des Tuileries que trois mille hommes dont il étoit sûr. La convention, entourée d'une foule féroce et impatiente de renverser la dernière barrière qui s'opposoit à l'anarchie, voit arriver à sa barre un comité central, composé des comités révolutionnaires de chaque section (institution fatale que souffrit la foiblesse des girondins, et qui les perdit): ce comité dénonce à la convention vingt-deux députés, les accuse de complicité avec Dumouriez et la coalition, leur attribue l'intention de rompre l'unité de l'état, et de le morceler en plusieurs républiques fédérées: il les accuse aussi d'être du parti d'Orléans. Tous ces reproches, absurdement contradictoires, se détruisoient réciproquement; mais lorsqu'on veut animer la multitude, l'ac-

1793 cumulation des griefs a plus de force que leur vraisemblance.

Enfin le comité factieux, appuyé par la commune, par les faubourgs et par l'administration même du département, demande l'emprisonnement et la mise en jugement des députés dénoncés. Malgré les clameurs des tribunes, les cris des séditieux et les vociférations de la Montagne, la majorité de la convention opposa encore, dans cette journée, quelque résistance aux conspirateurs. Elle n'avoit pas la force de les punir; mais elle ne leur sacrifia point les victimes qu'ils demandoient. Cet effort, pour les défendre, fut le dernier qu'on tenta. La terreur gagna rapidement tous les esprits; et la convention nationale, deux jours après, ayant en vain essayé de percer la ligne qui l'entouroit, et d'en imposer au peuple par sa présence, rendit honteusement tous les décrets qu'on voulut lui arracher, fit conduire en prison les accusés qui se laissèrent arrêter, proscrivit ceux, qui, par la fuite, évitoient l'échafaud, envoya dans tous les départemens des commissaires chargés d'inspirer l'obéissance par la crainte, et se soumit sans réserve, ainsi que toute la France, à la plus odieuse et la plus sanglante tyrannie.

CHAPITRE XI.

Nouvelle Constitution en 1793. Elle est voilée. Le Pouvoir Dictatorial est confié aux Comités de Salut public et de Sûreté générale. Leur tyrannie. Asservissement de la Convention. Proscription des Membres les plus énergiques. Révolte de Lyon. Insurrection de plusieurs Départemens. Mort de Marat. Division parmi les Tyrans. Portrait de Robespierre. Mort de Custines, de Biron, du Duc d'Orleans. Toulon livré aux Anglais. Progrès de Cobourg. Succès des Royalistes de la Vendée. Fureur des Jacobins, des Cordeliers, de la Commune de Paris. Armement général en France. Emission d'Assignats. Le Roi de Prusse prend Mayence. Les Prussiens et les Autrichiens forcent les lignes de Weissembourg, investissent Landau, menacent Strasbourg. Cobourg s'avance jusqu'à Landrecy. Fautes de la Coalition et des Royalistes. Cruauté du Gouvernement Français. Mort de la Reine, de madame Elisabeth. Toulon est repris. Lyon est soumis et détruit. Les Espagnols chassés du Roussillon. La Vendée dépeuplée et saccagée. Le Duc de Brunswick et les Autrichiens sont battus et chassés d'Alsace. Les Anglais sont mis en fuite près de Dunkerque. Les Prêtres, les Nobles, les Riches, sont par-tout incarcérés et massacrés. La terreur s'étend sur-tous les sexes, sur toutes les classes. Mort de Danton. Division parmi les Coalisés. Le Roi de Prusse songe à se retirer de la Coalition. Il envahit la Grande-Pologne. Bataille de Fleurus. Succès de Jourdan et de Pichegru. Seconde Conquête du Brabant. Fureur et délire des Décemvirs. Leur division. Révolution du 9 Thermidor et Mort de Robespierre.

En 1788, les troubles de la France avoient 1793
pour objet la réforme des abus: le mal étoit

1793 évident, le remède nécessaire, et la France entière, à l'exception de quelques courtisans, n'avoit qu'un voeu et qu'une opinion. Aussi la justice alors dictoit tous les écrits et présidoit à toutes les mesures. En 1789, les fautes de la cour et l'amour de la liberté firent éclater une grande révolution. La crainte et les passions exilèrent la sagesse; et l'enthousiasme, franchissant les bornes de la politique et de la raison, fit commettre trop d'erreurs, consacrer trop de folies et excuser trop d'égaremens; mais la cour et les deux premiers ordres perdoient seuls à ce mouvement, et toute la masse de la nation, qui croyoit y gagner, soutint encore par son voeu les révolutionnaires.

En 1792, la méfiance et l'ambition égarèrent les esprits, et l'amour de l'égalité remplaça celui de la liberté: on oublia qu'en politique comme en architecture la symétrie est indispensable; que sans parler d'hiérarchie héréditaire, il faut différens étages pour bâtir, et qu'en toute construction, égaliser c'est démolir.

L'égalité de droits ne suffisoit plus à des hommes pressés de jouir. Ils renversèrent toutes les institutions anciennes, toutes les loix nouvelles; ils détruisirent même les académies. On n'en doit pas être surpris, un gouvernement si absurde et si barbare devoit craindre et haïr la raison et la lumière. Les ambitieux, les pauvres, les intrigans les suivirent avec ardeur; les hommes paisibles et tous ceux que leurs principes ou leur intérêt

attachoient à l'ordre, les combattirent inutilement; et dans cette nouvelle révolution, le parti dominant, n'étant plus appuyé par l'opinion générale, fut obligé de substituer la force à la persuasion, et la crainte à la justice. 1793

En vain la Gironde, après la mort du Roi, voulut asseoir la république sur sa vraie base, sur la vertu; en vain toute la France, ne pouvant revenir sur le passé, se rallioit à ces hommes qui annonçoient l'intention de gouverner avec modération : les montagnards, bravant le voeu public, et marchant audacieusement à la tyrannie sous l'étendard de la licence, immolèrent ces factieux repentans, ces politiques incertains, sur les débris du trône qu'ils avoient tous ensemble renversé.

Ces tyrans sanguinaires et farouches croyoient que si le système de la Gironde se réalisoit, ils seroient perdus, et que le jour où la justice régneroit seroit celui de leur chute, et peut-être de leur destruction; ils savoient qu'ils n'auroient jamais l' estime des hommes honnêtes, l'approbation des hommes éclairés, la confiance des propriétaires, et qu'ils ne pourroient en aucun temps désarmer la haine des aristocrates dont ils avoient égorgé les familles et brisé les idoles, ni calmer le ressentiment des fondateurs de la liberté, dont ils venoient de prostituer les principes et de détruire l'ouvrage.

Dans cette persuasion, ils formèrent le plan le plus vaste en atrocité, dont l'histoire ait offert d'exemple, et ils tentèrent une troisiè-

1793 me révolution, dont le but étoit de changer de mains toutes les propriétés, et d'exterminer toute la partie de la nation qui possédoit quelques lumières, quelques richesses, quelques talens et quelques vertus.

Démoraliser le pauvre en lui donnant le bien du riche, détruire toute espèce de religion pour étouffer tous les remords, accuser tous les ex-nobles, tous les gens sensés et tous les amis de l'ordre, de complicité avec l'étranger, et les massacrer pour se délivrer de toute opposition; ruiner le commerce pour enivrer la multitude par les jouissances passagères du pillage; proscrire tous les talens distingués, afin qu'aucune lumière n'éclairât le peuple; sacrifier toute la substance de la nation pour envoyer l'énergique jeunesse aux combats, et pour fasciner, par des victoires, les esprits consternés par tant de crimes; voilà quelles furent les intentions et les moyens de ces terribles conjurés, qui, régnant pendant plus d'une année sur des monceaux de cadavres, étonneront à la fois la postérité par la férocité de leurs caractères, la patience de leurs victimes, la démence de leur politique, l'éclat de leurs triomphes, et par la terreur que, long-temps après leur chute, les débris de leur parti inspirèrent aux hommes qui faisoient trembler toute l'Europe.

Il ne faut cependant pas croire que tous les députés qui se rallièrent à cette Montagne redoutable, eussent pénétré les projets et partagé les crimes de ceux qui siégeoient à sa cime: la plupart des hommes qui grossissoient

ce parti, y étoient enchaînés par la crainte qu'excitoient dans tous les esprits l'invasion des étrangers, et l'effroi du sort dont l'imprudent fanatisme des royalistes menaçoit alors les républicains. Quand la peur s'empare des ames, le parti le plus violent est celui qui rassure toujours le plus la foiblesse; il falloit, dans ces temps affreux, beaucoup de courage pour rester attaché au parti modéré, qui se trouvoit à la fois exposé aux proscriptions des révolutionnaires, et aux vengeances des ennemis de la révolution. 1793

La très-grande majorité de la convention haïssoit la Montagne et ses principes; elle ne s'y soumit qu'au moment où la violence d'une multitude effrénée l'y contraignit: la terreur la condamna depuis à un long silence et à une obéissance forcée; mais dès que la division se mit entre les tyrans, elle saisit avec transport l'occasion de secouer leur joug, de briser ses chaînes, d'expier une partie des crimes commis, et d'immoler ou de bannir les insolens démagogues qui l'avoient si longtemps humiliée, opprimée, souillée et décimée.

Lorsque l'hypocrisie jette ses voiles, et que le crime audacieux règne sans pudeur, la violence tient lieu de tout autre mérite, et le pouvoir appartient nécessairement au plus méchant.

Aussi Robespierre, Danton, Marat, Collot-d'Herbois, Billaud, Couthon se trouvèrent de droit les dominateurs de la France. Ils s'asso-

1793 cièrent des hommes plus doux, dont les talens étoient nécessaires a leur administration, et qui consentirent à les servir, les uns par crainte, d'autres par ambition, et d'autres par politique.

Leur première opération fut d'envoyer partout des commissaires pour calmer le mécontentement que devoit inspirer la chute du parti girondin, et pour amener les esprits à l'obéissance par la calomnie, la corruption et la terreur. Ils voulurent en même temps tromper le peuple qu'ils enchaînoient; ils rédigèrent à la hâte une constitution célèbre, sous le nom de *constitution de* 1793. Il n'en exista jamais de plus absurde et de plus favorable à l'anarchie: la législation étoit confiée à une seule chambre, dans laquelle on étoit élu sans condition de proprieté; le pouvoir exécutif étoit divisé entre vingt-quatre ministres, que l'assemblée nommoit et révoquoit à volonté; la permanence des insurrections partielles étoit décrétée par l'établissement constitutionnel des jacobins et de tous les clubs affiliés, par le pouvoir accordé aux communes, par la fréquence des assemblées de sections, et par l'obligation de faire accepter toutes les loix par le peuple.

Cette constitution, qui fut si souvent depuis l'étendard des factieux, n'avoit été présentée que pour couvrir la tyrannie d'un manteau démocratique: ses perfides auteurs, se jouant de leur propre ouvrage, l'enfermèrent dans l'arche, déclarant audacieusement que cette constitution ne seroit hors de danger,

et que jusque-là les Français seroient soumis à un gouvernement révolutionnaire. 1793

Ce gouvernement, le plus absolu et le plus féroce dont on ait vu d'exemple, fut confié à deux sections de douze députés. L'une se nomma *Comité de Salut public*, et l'autre *Comité de Sûreté générale*. Ils devoient être renouvelés chaque mois; mais, par un de ces effets incalculables de la peur qui aveugle ceux qu'elle domine, la convention, se dépouillant de son inviolabilité, donna aux comités le droit redoutable d'emprisonner ses membres, et rendit ainsi la puissance du gouvernement aussi solide qu'elle étoit étendue. Tout député qui auroit proposé de changer les comités, se seroit vu proscrit, et de ce moment la tyrannie fut sans frein et la servitude sans bornes.

Cependant quelques députés de la Gironde qui avoient fui la proscription, avoient publié leur protestation et soulevé les esprits. Plusieurs départemens se montrèrent disposés à les venger, et à résister à l'oppression: quelques-uns s'armèrent; Lyon leva l'étendard de la révolte, et la France fut à la fois alors ravagée par les étrangers qui s'avançoient en Roussillon, en Flandre et en Alsace, et déchirée par la guerre civile qu'allumoient les royalistes dans la Vendée, et les girondins dans le centre de la république.

L'histoire, dont l'impartialité doit résister à l'horreur même qu'inspire la férocité, est obligée, en peignant les gouvernemens les plus odieux, à ne pas plus dissimuler leurs talens que leurs crimes.

1793 Au milieu de cette crise violente, qui devoit livrer la France épuisée aux ressentimens de ses ennemis, et peut-être faire effacer son nom de la liste des nations, le gouvernement révolutionnaire montra une vigueur qui triompha de tous les obstacles, trouva des ressources qu'il étoit impossible de prévoir, et déploya des forces qui portèrent l'épouvante jusqu'aux extrémités de l'Europe.

Les moyens étoient terribles, mais les effets furent prodigieux. Quatre cent mille combattans disciplinés se préparoient à conquérir la république. Quarante mille royalistes venoient de battre dans l'Ouest les généraux ineptes qu'on leur avoit opposés. Cobourg s'emparoit en Flandre, de Condé, de Valenciennes, et s'avança depuis jusqu'à Landrecy. Puisaye et Wimpffen, avec une armée de mécontens, étoient à vingt lieues de Paris. Bordeaux armoit des bataillons pour venger ses représentans proscrits. Lyon, révolté, rassembloit dans ses murs une foule de mécontens qui bravoient les décrets de la convention, et présentoient un foyer redoutable d'insurrection. Le roi de Prusse, après avoir chassé les Français de Francfort, s'étoit rendu maître de Mayence. Les Prussiens, les Autrichiens réunis au prince de Condé, avoient forcé les lignes de Weissembourg, et provoqué l'émigration de cinquante mille Alsaciens. Landau étoit bloqué, Strasbourg menacé; enfin les Anglais et les Espagnols réunis, s'étant emparés de Toulon, se croyoient au moment

d'être maîtres de tous les départemens méridionaux. 1793

On ne doit pas s'attendre à trouver ici une histoire méthodique et détaillée des événemens militaires ; tous les faits qu'on vient de retracer pour présenter un tableau politique, appartiennent à la même époque, quoiqu'ils soient séparés les uns des autres par de légers intervalles. Mais il étoit nécessaire de les rassembler, pour montrer combien la situation des Français étoit périlleuse, la position des coalisés brillante, et combien il fallut d'efforts et de prodiges pour qu'une république naissante pût résister à tant d'ennemis et survivre à tant de malheurs.

Le seul avantage du gouvernement tyrannique qui existoit alors, étoit de tout oser, de tout pouvoir, de n'être arrêté par aucune opposition, par aucun principe, par aucune pitié, et de disposer à son gré des terres, de l'industrie, des bras, de l'or et du sang de vingt-quatre millions d'hommes soumis à son despotisme. Ce gouvernement terrible, fondant sa puissance sur l'effroi qu'inspiroit un tribunal révolutionnaire, institution fatale arrachée à la foiblesse de la Gironde qui en fut la première victime, couvrit en un instant la surface de la France de comités révolutionnaires, d'armées révolutionnaires, de bastilles et de bourreaux.

Créant une immense quantité d'assignats, il força le peuple à les recevoir; et pour leur donner une apparente hypothèque, il s'empara de tous les biens des riches qu'il accusoit

1793 de conspiration et dont il avoit résolu la mort. Tous les biens des Bourbons restés en France, étoient déjà séquestrés; on les avoit arrêtés comme ôtages, lorsque Dumouriez livra à l'Empereur les députés qu'il avoit pris. La servile complaisance du duc d'Orléans pour les jacobins, ne les fléchit pas en sa faveur; il fut enfermé à Marseille comme ses parens: et les vertus de sa malheureuse épouse, qui étoit universellement aimée et respectée, n'empêchèrent pas ces monstres de la tenir dans une étroite captivité, et de menacer à chaque instant sa tête, qu'ils n'osèrent cependant pas frapper. Le noble alors fut emprisonné comme traître; le banquier, comme contre-révolutionnaire; le négociant, comme accapareur. La populace, payée pour aller aux sections, crut régner, et se jeta dans l'esclavage avec une espèce de fanatisme pour les hommes qui satisfaisoient à la fois ses passions constantes, la paresse, l'envie et la cupidité.

Les tyrans, ayant grossi la liste des émigrés de tous les noms de leurs ennemis, saisi tous les dépôts chez les notaires, confisqué tout l'or qu'ils pouvoient découvrir, mis en réquisition toutes les denrées et toutes les armes nécessaires à l'entretien de leurs troupes, destitué tous les officiers dont ils craignoient la résistance, et multiplié sans obstacle la monnoie fictive des assignats, dispersèrent rapidement la force des mécontens en gagnant la foule par des largesses, et en épouvantant les chefs par des supplices. La corruption se glissant par-tout, la démoralisation fut générale

et la terreur universelle. Bientôt le crime eut, dans tous les lieux, des complices, la tyrannie des espions, la vertu des ennemis, l'innocence des bourreaux. 1793

Le fils dénonçoit son père, le pauvre accusoit son bienfaiteur, le domestique trahissoit son maître, le frère emprisonnoit son frère; l'homme honnête, indigné, n'osoit exhaler son ressentiment; la femme sensible cachoit ses larmes; à peine osoit-on penser. Rien n'échappoit aux tyrans, aucune retraite ne pouvoit leur dérober leurs victimes, aucun secours ne les protégeoit dans leurs dangers, aucune consolation ne les accompagnoit dans leurs cachots, et une foule aveugle et stupide insultoit avec une joie féroce à leur supplice.

La résistance générale devenant alors impossible, peu d'efforts partiels furent tentés pour secouer ce joug odieux.

Charlotte Corday, célèbre par son audace, donna seule un exemple d'intrépidité qui n'eut pas d'imitateurs: elle plongea un poignard dans le sein de Marat: et, comme le dit madame Rolland alors dans les fers, et qui périt quelques jours après, *ce coup bien porté, étoit mal adressé.* Marat, apôtre des brigands, étoit plus vil que redoutable. Déclamateur absurde, anarchiste sans masque, prêchant ouvertement la guerre du pauvre contre le riche, calomniateur de tous les talens, orateur de la populace, son parti le traitoit comme un insensé, et le regardoit comme un instrument usé: d'ailleurs il étoit mourant, et son assassinat, loin d'affoiblir la tyrannie, la fortifia, en ju

1793 stifiant aux yeux de la multitude sa méfiance et sa cruauté.

Une digue plus difficile à renverser ralentit cependant encore dans sa marche le parti le plus violent des nouveaux maîtres de la France. Danton, qu'on appeloit alors une des colonnes de la révolution, et qui, par ses formes d'athlète et sa voix de Stentor, sembloit en être le colosse, ne partageoit pas entièrement le système anarchique et absurde de ses fanatiques collègues. Cet avocat ambitieux, successivement payé par tous les partis, n'avoit suivi l'étendard de la liberté que pour s'emparer du pouvoir, acquérir des richesses, et se livrer sans réserve à la volupté.

Poursuivi d'abord par les constituans, et gagné, dans les derniers temps, par la cour et par eux, il les trahit encore et renversa le trône qu'il trouvoit trop foible pour être soutenu.

Proscripteur au mois de septembre, pour épouvanter et dominer ses ennemis, il avoit dit à l'un des premiers fondateurs de la constitution de 1791, que s'il ne voyoit pas de moyen de sauver Louis XVI, il seroit un des premiers à le condamner; et il fit ce qu'il avoit dit. Après la mort du Roi, et la chute de la Gironde, il vouloit terminer la révolution, et placer la couronne sur la tête du duc d'Orléans, qui n'avoit ni assez d'audace pour la prendre, ni assez de caractère pour la refuser. Aucune proscription ne l'effrayoit quand il la croyoit utile; mais il lui paroissoit absurde de prolonger ces mesures vio-

lentes, et dangereux de donner à la crainte la force du désespoir. 1793

Danton voulut donc mettre un terme à l'anarchie sanglante qu'il avoit fait naître, et il auroit été secondé dans ce dessein par la majorité de la convention; mais son luxe indiscret avoit diminué sa popularité, ses projets avoient percé; et Robespierre, qui méditoit déjà sa perte, répandit contre lui des soupçons qui le forcèrent à quitter le comité de salut public, et à songer à sa propre sûreté. Robespierre, délivré de sa rivalité, ajourna sa mort, et acquit promptement une telle prépondérance, qu'il fut universellement regardé comme le chef de la tyrannie.

La postérité comprendra difficilement comment cet homme, qui n'avoit rien de grand, put dominer si long-temps un pays si vaste, une nation si énergique, et comprimer des factions si fougueuses.

Robespierre, en effet, avocat sans réputation, orateur sans éloquence, politique sans jugement, législateur sans connoissance, et factieux sans courage, n'avoit aucune de ces qualités qui font briller les ambitieux dans les orages populaires. Sa stature étoit basse, sa figure ignoble, son teint livide; son regard incertain annonçoit la peur et inspiroit la méfiance: il n'avoit ni la bravoure qui éblouit par son éclat, ni l'opulence qui se fait des partisans par des largesses, ni l'aménité qui donne des amis, ni la bienveillance qui attire des cliens. Craint par tout le monde, il n'aimoit personne. Au moment où la liberté étoit

1793 l'étendard des Français, il enchaînoit les actions et comprimoit les pensées. Ennemi des philosophes dans le siècle de la philosophie; prêchant la vertu, et protégeant tous les crimes; ne parlant que d'humanité, et inondant la France du sang de ses victimes, on ne pourroit concevoir quels furent les moyens de sa fortune, les causes de sa popularité, et les bases de sa puissance, si l'on n'observoit pas attentivement la situation des esprits, la marche des passions, et la corruption des moeurs à cette funeste époque.

La révolution française, préparée par les lumières de la philosophie, avoit changé de route. Au lieu de tendre à élever, comme la supériorité le veut, elle n'avoit eu pour objet que d'abaisser, comme la médiocrité le souhaite. La peur et l'envie étoient devenues les deux passions dominantes, et ceux qui en ressentoient le plus vivement les impressions, et qui en parloient plus énergiquement le langage, étoient nécessairement les hommes les plus écoutés et les mieux entendus. Or, la peur et l'envie composoient tout le caractère de Robespierre, et lui donnoient une parfaite ressemblance morale avec la populace, qu'on appeloit alors exclusivement *le peuple*.

Méfiant comme la multitude, et croyant toujours comme elle aux trahisons, haïssant comme elle tout ce qui s'élevoit au dessus du niveau par quelque richesse ou quelque talent, enfin, irascible et sanguinaire comme elle, il lui étoit si parfaitement analogue, qu'elle reconnoissoit dans ses craintes, dans ses fu-

reurs; dans ses discours, dans ses actions, toutes les impressions qu'elle éprouvoit, toutes les idées qui la dominoient, tous les désirs qu'elle formoit. 1793

Robespierre étoit l'interprète fidèle de ses sentimens, l'organe énergique de ses volontés; leur cause paroissoit commune; et elle ne le démentit jamais, lorsqu'il prétendit que ses ennemis étoient ceux du peuple, que l'attaquer c'étoit attaquer le peuple, et que son pouvoir étoit la puissance du peuple.

La simplicité de ses moeurs, sa frugalité, son habitude de vivre avec la famille d'un menuisier, sa pauvreté constante consolidèrent l'affection que la classe indigente avoit conçue pour lui; elle devint une espèce de fanatisme, et lui donna cette force inconcevable, qui si long-temps étonna la politique, confondit la raison et fit gémir l'humanité.

Robespierre, éclairé par la peur, avoit appris de l'expérience qu'on étoit renversé dès qu'on vouloit arrêter le char révolutionnaire.

Necker, Lally, Mounier en étoient les premiers exemples; la Fayette, en voulant combattre à la fois les jacobins à Paris et dans l'armée, avoit perdu sa popularité; Lameth, Barnave et Duport succombèrent lorsqu'ils voulurent servir de digue au torrent démocratique.

Les girondins, qui s'étoient crus assez forts pour mettre une borne aux crimes et un frein à l'anarchie, en étoient devenus les victimes; enfin, Danton lui-même, malgré sa for-

1793 ce, son crédit et son audace, avoit perdu sa puissance en cessant d'être terrible.

Robespierre étoit menacé du même sort par ses collègues, et sur-tout par la commune de Paris et par le club des cordeliers, qui chaque jour redoubloient de violence et de férocité. Il résolut donc, pour n'être point proscrit, d'être toujours le plus effrayant des proscripteurs, et de se placer constamment à la tête de la colonne révolutionnaire, quelque rapide que fût sa chute dans l'abîme de l'anarchie.

Toujours accusateur, de peur d'être accusé, il ne proposoit aucune loi, mais il se plaignoit sans cesse de leur insuffisance; il ne nommoit point de généraux, mais il les rendoit responsables de tous les revers; il ne se mêloit à aucun parti, mais il les taxoit tous successivement d'intrigues, de royalisme ou de corruption. Echappant à la critique, parce qu'il ne produisoit rien; plaignant toujours le peuple que trahissoient, selon lui, les riches par leur avarice, les législateurs par leur mollesse, les tribunaux par leur lenteur, il se lavoit de tous les malheurs publics par des supplices, et se faisoit attribuer tous les succès par sa rigueur.

Le tribunal révolutionnaire, composé d'hommes dévoués aux tyrans par fanatisme et par lâcheté, condamnoit sans examen toutes les victimes qui lui étoient désignées. Les députés proscrits de la Gironde, les constituans qu'on put saisir, l'éloquent Barnave, le vertueux Bailly, le brave Custines, Biron et

Beauharnois, chéris du peuple et de l'armée, furent envoyés à l'échafaud : plus l'ennemi faisoit de progrès, plus le gouvernement se croyoit obligé de multiplier ses proscriptions pour empêcher la révolte par la terreur. 1793

Soixante-treize députés, dont la modération étoit suspecte, furent incarcérés, et vecurent une année dans l'attente cruelle de la mort, dont ils étoient sans cesse menacés. La reine Marie-Antoinette, sur laquelle les Français n'avoient aucun droit, et que le peuple haïssoit sans motifs, périt sous la hache révolutionnaire. On ne pouvoit lui reprocher que sa naissance, la fierté de sa maison, et la légéreté naturelle à son sexe ; mais ses malheurs auroient dû toucher les ames les plus féroces et l'indigne traitement qu'elle éprouva, les infames et absurdes accusations dont elle se vit l'objet, furent peut-être encore plus atroces que son supplice. Si sa vie politique ne fut pas à l'abri de tout reproche d'intrigues, son courage dans la prison, sa noble dignité en présence de ses méprisables juges, et sa fermeté en marchant à la mort, inspireront autant d'admiration pour son caractère, que d'horreur pour ses bourreaux.

Bientôt le duc d'Orléans, qui avoit cru échapper au trépas en sacrifiant son honneur à la crainte, succéda sur l'échafaud au monarque qu'il avoit condamné, et supporta avec fermeté l'humiliante et générale approbation qu'excita dans le peuple son supplice. Jusqu'au dernier instant, il crut que ses partisans le feroient absoudre. On assure même que Robe-

1793 spierre fut quelque temps incertain s'il devoit le couronner ou l'immoler; mais trouvant son nom trop dangereux pour la république, et son caractère trop foible pour le trône, il ordonna sa mort.

Robespierre et ses collègues justifioient aux yeux d'une grande partie du peuple l'atrocité de leurs rigueurs, par l'imminence des dangers dont ils étoient menacés, et que ce peuple croyoit partager. Le succès qui éblouit toujours, couvrit pendant quinze mois leurs crimes d'un funeste éclat. Quatre cent mille étrangers vaincus et chassés des frontières, Lyon soumis, Toulon délivré, et la Vendée subjuguée, excitèrent quelqu'admiration pour un gouvernement qui ne devoit inspirer qu'une juste horreur. Ses moyens étoient immenses; la terreur qu'il répandoit assuroit l'exécution des ordres les plus tyranniques.

Il ordonna une levée en masse, douze cent mille soldats marchèrent contre l'ennemi; il voulut de l'or, un emprunt forcé lui livra toutes les fortunes.

Quelqu'hypothèque solide lui étoit nécessaire pour donner du crédit au milliard d'assignats, qu'il mettoit en circulation; tous les biens des étrangers, des prêtres et des aristocrates furent saisis. (On sent bien que la richesse alors fut réputée crime, et que tout homme opulent fut désigné comme contre-révolutionnaire ou comme accapareur.) La résistance des ex-nobles inquiétoit, on les désarma; la masse des dettes pouvoit gêner, les créanciers des émigrés, frustrés de leurs hy-

pothèques, furent soldés en papier sans valeur. 1793

On manquoit de bestiaux et de grains, de vêtemens et de fusils, pour nourrir, équiper et armer les bataillons nombreux que l'on créoit: on mit en réquisition tout ce que possédoient les citoyens aisés; toutes les villes furent remplies de fonderies, et métamorphosées en arsenaux. L'humanité pouvoit encourager la désobéissance en sauvant quelques victimes; on paya les dénonciateurs; on fit une vertu patriotique de la délation, un mérite de l'infidelité; on décerna des couronnes civiques à l'ingratitude; la pitié courageuse qui donnoit asile au malheur, fut vouée à l'infamie et condamnée à l'échafaud; enfin, si le père nourrissoit son fils expatrié (1), si la fille écrivoit à sa mère du fond de son cachot, la loi de la tyrannie les frappoit de mort pour avoir écouté la nature.

Le ciel effraie toujours les hommes qui veulent opprimer la terre: aussi les décemvirs (c'est ainsi qu'on les nomma, depuis le supplice de deux de leurs collègues, Hérault et Simon), les décemvirs, dis-je, voulurent dé-

(1) Le tribunal révolutionnaire, interrogeant avec sa férocité ordinaire Angrand d'Alleray (ce respectable magistrat qu'on nommoit *le père des pauvres*), lui demanda s'il ne connoissoit pas la loi qui défendoit d'envoyer de l'argent à ses enfans émigrés. Il répondit avec une noble fermeté: *Je connois une loi qui parle plus haut que la vôtre, c'est celle de la nature*. Le public fut ému, les juges bourreaux frémirent, et l'homme vertueux périt.

truire toute idée de religion pour étouffer la
1793 voix des consciences qui résistoit à leurs injustes décrets. Ils avoient proscrit les pontifes; ils vouèrent le culte au mépris et en firent profaner, avec ignominie, tous les emblèmes et tous les ornemens. La plupart des prêtres qui siégeoient à la convention, abjurèrent publiquement leur croyance, et avouèrent scandaleusement qu'ils avoient trompé l'univers. On tenta de substituer à la religion chrétienne une sorte de paganisme, dont les divinités métaphysiques se prêtoient à toutes les interprétations que la politique exigeoit. La raison et la liberté furent ces nouveaux dieux; sous leurs noms, le délire et l'esclavage régnèrent, et leurs autels furent inondés du sang des victimes humaines, qu'on y versoit sans motif, sans mesure et sans pitié.

Il n'existera peut-être jamais un pays désolé tout à la fois par tant de fléaux; on eût dit que l'enfer s'étoit déchaîné pour le consumer par tous ses feux, et le corrompre par tous ses poisons. La vertu trouvoit par-tout un supplice, l'innocence un piége, la foiblesse un danger, le vice un encouragement. La délation, le divorce, la débauche, le sacrilége, l'assassinat, la spoliation étoient sans cesse offerts aux foibles pour les protéger, aux pauvres pour les enrichir, aux ambitieux pour les élever.

On demandoit sans honte, dans tous les clubs et comités révolutionnaires, aux candidats qui se présentoient, *quels crimes ils avoient commis, quel supplice ils avoient mérité en cas*

de contre-révolution ; c'étoient là les titres qu'on exigeoit; c'étoit, dans la langue de ces barbares, ce qu'on appeloit avoir donné *des gages à la révolution*. 1793

Aussi, dans ces temps affreux où le repos n'étoit pas même le partage certain d'une heureuse obscurité, la probité et l'énergie n'eurent que deux places à occuper, les prisons et les camps, ce fut là leur asile: et la France, en gémissant sur cette époque cruelle, peut encore s'enorgueillir avec raison, et du courage de ses victimes, et de l'héroïsme de ses guerriers.

Ces guerriers étonnèrent bientôt la coalition par leur nombre, leur force et leur rapidité. Les généraux immolés sur l'échafaud furent remplacés par des hommes que leur naissance exposoit à moins de haine, et qui bientôt illustrèrent leurs noms par des prodiges.

Carnot, membre du gouvernement, chargé exclusivement de la partie militaire, fit alors une grande révolution dans la tactique. S'élevant au-dessus du système de manoeuvres circonscrites dans des terrains étroits, il considéra de vastes frontières comme des champs de batailles: et combinant les mouvemens des différens corps d'armées dans cet espace immense, comme on calculoit autrefois les évolutions de quelques régimens dans une plaine, il déconcerta la politique des cabinets et l'expérience des généraux ennemis. Hoche, Jourdan, Pichegru, Moreau, Kléber, Desaix, Macdonald, Saint-Cyr, et tant d'autres que cette guerre immortalisera, exécutèrent

1793 habilement des plans conçus avec génie; et ces puissances ambitieuses, qui, pour la seconde fois, avoient cru saisir et partager une proie facile, virent, à la fin de l'année, leurs espérances détruites, leurs troupes vaincues, et leurs frontières menacées. Il est vrai que les rois ligués contre la république, ne mirent aucune suite dans leur système, aucune mesure dans leur ambition, aucune rapidité dans leurs entreprises, et aucun accord dans leurs opérations.

Lorsque le prince de Cobourg s'étoit réuni à Dumouriez, il avoit annoncé dans son Manifeste que la cour de Vienne renonçoit à toute idée de conquêtes, et que son but étoit de secourir le parti qui vouloit détruire la tyrannie, délivrer la famille royale, et relever le trone constitutionnel de 1791.

Ce Manifeste, qui pouvoit diviser les esprits, fut désavoué quelques jours après; et les alliés ne dissimulèrent plus leurs projets de rétablir la monarchie absolue, et de punir comme rebelles tous les partisans de la liberté.

En vain plusieurs politiques représentèrent aux chefs de la coalition, que le parti constitutionnel en France étoit encore très-nombreux, et que, joint au parti modéré des républicains, il composoit l'immense majorité de la nation française; en vain on leur fit observer que les révoltes de Bordeaux, de Lyon et de Marseille prendroient un accroissement très-rapide, si leurs progrès n'étoient point gênés par la crainte des vengeances contre-révolutionnaires; loin de consentir à

dissiper cette frayeur en relâchant la Fayette et les députés constituans qui étoient arrêtés, ou resserra leurs chaînes (1); et les puissances coalisées, ainsi que les émigrés, restèrent opiniâtrement persuadés que le délire des jacobins étoit plus favorable à leurs vues que les principes des modérés, et que le bien ne pouvoit naître que de l'excès du mal; système étrange, aussi faux en politique que cruel en morale, et dont l'expérience n'a malheureusement pas encore guéri toute l'Europe. 1793

Les Autrichiens, les Anglais et les Prussiens, ayant pris la résolution violente de ne ménager aucun parti, de ne transiger avec aucune opinion, et de rétablir l'ancien régime en France, devoient au moins, pour suivre ce plan avec succès, secourir vigoureusement et franchement les rebelles de la Vendée qui avoient levé l'étendard royal; ils devoient leur donner des vaisseaux, des armes, des soldats, et sur-tout y envoyer les princes français, qui, par-tout ailleurs, ne pouvoient combattre que comme étrangers, et qui, dans ces provinces, se trouvant au sein de leur pays, auroient réuni plus de partisans, et peut-être même se seroient vus entourés de tous ceux qui détestoient la tyrannie décemvirale. Ils empêchèrent, au contraire, ces

(1) Voyez *Pièces justificatives*, Relation de la captivité de la Fayette, de Maubourg, de Bureau de Puzy et d'Alexandre Lameth, rédigée d'après leurs notes.

princes d'y porter leurs armes, et de se donner l'éclat nécessaire pour exciter l'enthousiasme et reconquérir leurs rangs et l'opinion publique; ils les traînèrent à leur suite, ne leur laissant ni le pouvoir de se faire craindre, ni les moyens de se faire aimer. Ils accoutumèrent ainsi le peuple à les confondre avec ses ennemis. On fournit bien aux Vendéens un peu d'argent et quelques munitions; mais ce fut avec une telle parcimonie, qu'on peut croire, ainsi qu'on l'a reproché au cabinet de Saint-James, que le but étoit plutôt de prolonger les troubles de la France, que de terminer la révolution.

1793

N'ayant pas suivi de ce côté la marche la plus-droite et la plus courte, ils auroient au moins dû, en faisant des conquêtes, montrer évidemment leur loyauté, et rendre les places dont ils s'emparoient, aux princes dont ils prétendoient soutenir les droits: mais Valenciennes fut prise au nom de l'Empereur; l'Angleterre vouloit se saisir de Dunkerque; une convention secrète assuroit, dit-on, l'Alsace à la cour de Vienne. Toulon seul, dont on détruisit la marine, fut, par égard pour l'Espagne, conquis sous le nom de Louis XVII; et lorsque les Anglais s'emparèrent depuis de la Corse, ils en firent un domaine de la Grande-Bretagne et y établirent un vice-roi.

Dans le même temps, à l'autre extrémité de l'Europe, la même ambition se développoit. L'impératrice de Russie, qui avoit paru ne s'armer que pour rétablir les émigrés polonais dans leurs priviléges, et pour rendre à

la république son ancienne constitution, démembroit ce malheureux pays malgré les protestations de ses émigrés trompés. Elle étoit d'accord pour ce partage avec Frédéric Guillaume, autrefois l'appui de la révolution polonaise, et qui s'emparoit alors de Dantzick, de Thorn et d'une partie de la Grande-Pologne, en accusant les Polonais de jacobinisme, parce qu'ils avoient changé une république en monarchie. 1793

Quelqu'injuste, quelque déloyale que fût cette politique des rois, les coalisés auroient pu réussir dans leurs projets ambitieux contre la France, s'il avoient profité de la terreur qu'inspiroient leurs premières victoires, de la foiblesse intérieure produite par l'anarchie, et de la dispersion des Français après la bataille de Famars. Mais l'Autriche prétendoit s'emparer des places fortes; l'Angleterre vouloit faire la guerre sur les côtes et détruire les ports; le roi de Prusse, qui n'avoit rien à conquérir en France, s'occupoit plus des affaires de Pologne que des intérêts de ses alliés. Ainsi, les plans habiles proposés par Mack furent écartés: au lieu d'agir de concert, chacun suivit son projet séparé; et perdant un temps précieux, on laissa le loisir au gouvernement français de revenir de son effroi, de comprimer les factions au dedans, de recruter, d'équiper et d'armer un million de guerriers qui repoussèrent bientôt, de toutes parts, les phalanges ennemies et menacèrent l'Europe d'une révolution universelle.

Le prince de Cobourg, après avoir pris

1793 Valenciennes et Condé, somma inutilement Cambrai, et resta depuis dans une inaction que rien ne peut expliquer, à l'instant où la France n'avoit aucun obstacle à lui opposer.

Les Anglais menacèrent à la fois Dunkerque, Bergues, Gravelines et Calais. Ils comptoient sur des intelligences dans la ville de Dunkerque; mais l'officier qui s'entendoit avec eux, fut arrêté, et le commandant qui le remplaça, se montra également inaccessible à la crainte et à la séduction. On envoya trop lentement au Duc d'Yorck l'artillerie qu'il attendoit. Houchard, avec trente mille Français, vint l'attaquer, le battit complètement, s'empara de son artillerie et de ses munitions, et fut envoyé ensuite à l'échafaud par les décemvirs, pour n'avoir pas détruit totalement l'armée anglaise.

Le duc d'Yorck fut poursuivi jusqu'à Niewport, qui opposa aux Français une vigoureuse résistance. L'Angleterre, au lieu de diriger toutes ses forces sur un point, les dissémina, fit trop d'entreprises à la fois, et frappa foiblement par-tout. Elle s'empara de Miquelon et de Saint-Pierre, manqua la Martinique, donna peu de secours à la Vendée, et ne put, malgré les troubles de Saint-Domingue, conquérir qu'une partie de cette colonie, où elle étoit appelée par la trahison de quelques mulâtres, et le désespoir d'un grand nombre de propriétaires mis en fuite par la furie sanguinaire des nègres révoltés.

L'amiral Hood, après avoir voulu inutilement ressusciter la royauté à Marseille, s'em-

para de Toulon, à la tête des escadres anglaise et espagnole; mais il n'y débarqua qu'une armée de quatorze mille hommes, composée de Napolitains, d'Espagnols, d'Anglais, d'Allemands et de Piémontais, et trop foible par son nombre et par son mélange, pour étendre ses conquêtes et pour se joindre aux insurgés de Lyon. 1793

Le gouvernement français, répandant l'argent et la terreur, dirigea contre Lyon des colonnes nombreuses, qui triomphèrent, après un grand carnage, de la résistance opiniâtre des mécontens; et cette malheureuse ville, victime de la fureur de Collot-d'Herbois, l'un des décemvirs, vit en peu d'instans sa gloire éclipsée, ses richesses pillées, ses manufactures détruites, ses maisons démolies, et ses habitans mitraillés par l'ordre des tyrans qui trouvoient les bourreaux trop humains et les supplices trop lents. On voulut effacer jusqu'au nom de Lyon; mais il sera immortel comme l'infamie de ses destructeurs.

Après la prise de Lyon, l'armée républicaine marcha rapidement vers le Midi, battit les royalistes à Olioulles, fit prisonnier Ohara, général des coalisés, et, après un siége très-court, reconquit Toulon. Les Anglais, en l'évacuant, brûlèrent les magasins et les vaisseaux, et, par une inhumanité aussi impolitique qu'odieuse, livrèrent aux ressentimens de leurs ennemis les Français qu'ils avoient portés à la révolte. Le gouvernement décemviral fut aussi cruel à Toulon qu'à Lyon, et se vengea, par plusieurs mil-

liers d'assassinats, de l'emprisonnement de
1793 deux députés et de la rebellion des Toulonais.

La convention déclara, l'année suivante, par un décret ridicule autant que barbare, M. Pitt, ennemi du genre humain, et ordonna, par une loi plus atroce, d'égorger tous les Anglais qui seroient pris. Aucune armée n'obéit à cette loi digne des Cannibales.

Tandis que le comité de salut public croyoit assurer son pouvoir en outrageant l'humanité, les coalisés, emportés par leurs passions, violoient ouvertement le droit des gens. Maret et Semonville, ambassadeurs français, furent arrêtés par les Autrichiens sur un territoire neutre, et mis aux fers. Les Anglais, sans égard pour la neutralité des Génois, s'emparèrent, dans le port de Gènes, d'une frégate française. Tel est le malheur des guerres d'opinions, soit politiques, soit religieuses: chacun, voyant la vertu de son côté, et le crime dans le camp ennemi, croit tous les moyens légitimes pour arriver à son but, et enfreint sans scrupule les règles de la morale et de la justice.

Les Vendéens, n'étant ni secourus par les Anglais, ni fortifiés par la présence de leurs princes, et n'occupant aucune place forte qui pût leur servir de point d'appui, firent en vain, sous les ordres du brave Charette, tous les efforts qu'on peut attendre des fanatismes politiques et réligieux réunis. Après plusieurs victoires et défaites alternatives, les troupes qui composoient la garnison de Mayence, étant venues augmenter la force des troupes qui

les attaquoient, les royalistes furent complè- 1793
tement battus, et obligés de se disperser dans les départemens voisins. Le roi de Prusse avoit agi très-politiquement, en accordant avec facilité à cette garnison les conditions les plus honorables, et la liberté d'aller combattre dans la Vendée; car il savoit que, si la ville avoit tenu quatre jours de plus, il auroit été forcé de lever le siége. Cent mille hommes marchoient pour secourir Mayence, et étoient déjà arrivés à Spirbach et à Kaiserlautern.

De ce moment, la Vendée et la Bretagne furent livrées aux vengeances d'un proconsul atroce, nommé *Carrier*, qui surpassa, par sa férocité, tous les monstres de son temps et tous ceux de l'antiquité. Femmes, enfans, vieillards, rien n'échappoit au ressentiment de ce bourreau: il fusilloit les hommes désarmés; il égorgeoit l'enfant sur le sein de sa mère, et réunissoit dans ses affreuses chaînes, avec l'ironie d'un Néron, sous le nom de *mariages républicains*, les amans et les époux entassés dans des barques qui s'entr'ouvroient par son ordre au milieu des flots. Enfin ce monstre, brûlant, pillant, dépeuplant toutes ces contrées, fit frémir les étrangers à l'aspect des vagues sanglantes que chaque jour la Loire rouloit dans l'Océan.

Tous les habitans de la France s'indignoient de ces horreurs. Mais quoiqu'ils en fussent les victimes, ils savoient que l'étranger les en rendoit responsables, et que le Français seroit le plus deshonoré des peuples par ses

1793 crimes, s'il n'en devenoit pas le plus illustre par ses triomphes; ils vouloient se délivrer de leurs ennemis avant de punir leurs bourreaux. Vaincus, ils auroient passé pour être leurs complices; vainqueurs, ils pouvoient être leurs juges: ils jurèrent donc de vaincre, et ils accomplirent leur serment.

Placés entre l'échafaud de leurs tyrans et le canon de leurs adversaires, ils méprisèrent les dangers du dedans, triomphèrent des périls du dehors, et la patrie dut à la fois à leur courage et son salut et sa gloire.

Les Autrichiens, pressés par des bataillons nombreux, furent battus près de Maubeuge, et contraints de se retrancher dans la forêt de Mormale.

Sur le Rhin, les succès furent encore plus rapides et plus décisifs. Les Prussiens et les Impériaux s'étoient emparés des lignes de la Lauter, de Weissembourg, du fort Louis; ils avoient investi Landau, et repoussé les Français jusqu'à Strasbourg et Saverne: mais il régnoit peu d'intelligence entre les alliés; et quoique la politique ait couvert de ses voiles les causes de cette dissention qui, peu de temps après, décida Frédéric-Guillaume à quitter la coalition, il paroît, d'après l'opinion répandue en Prusse par des hommes considérés, qu'il avoit existé, entre le roi de Prusse et l'Empereur, une couvention que l'Autriche ne remplit pas. Les Prussiens avoient garanti à la cour de Vienne la possession de Landau et de Strasbourg; et l'Empereur devoit céder au roi de Prusse trois bailliages en

Silésie. On assure que le baron de Thugut, trouvant la cession de ces bailliages dangereuse, et les conquêtes sur le Rhin peu solides, avoit décidé l'Empereur à se retirer de l'embarras où le jetoit cet accord, en ordonnant aux généraux autrichiens de changer la guerre offensive sur le Rhin en défensive, et d'évacuer l'Alsace, sans laisser pénétrer leurs instructions aux alliés. Les Autrichiens nient formellement l'existence et de cette convention et de ces prétendues instructions; ils disent qu'on leur proposoit bien en effet de céder des bailliages en Silésie, pour prix des acquisitions qu'on les aideroit à faire en Alsace, mais que la cour de Vienne n'y voulut jamais consentir. 1793

Il résulta de ce défaut d'intelligence entre les alliés, que le duc de Brunswick, qui poussoit les opérations avec ardeur, fut contrarié dans ses plans par les Autrichiens.

Le général Hoche qui avoit battu, près de Saarbruck, un corps d'armée prussienne, se réunit, à la fin de novembre, au géneral Pichegru. Ils emportèrent à la baïonette la redoute de Frecheviller près de Verth. Les Prussiens étant chassés de ce poste, les Autrichiens évacuèrent aussi les redoutes d'Haguenau.

En vain le duc de Brunswick rallia, l'épée à la main, ses troupes découragées: la valeur brillante qu'il déploya dans cette circonstance, n'eut d'autre résultat que d'empêcher la retraite de devenir une déroute complète. Les républicains profitèrent de leurs avantages,

1793 poursuivirent l'ennemi, reprirent Weissembourg; le prince de Hohenlohe leva le siége de Landau; le général Wurmser repassa le Rhin, et le duc de Brunswick se retira sur Mayence.

Peu de temps après, ce prince quitta le commandement de l'armée, et publia une lettre qu'il avoit écrite au roi de Prusse, dans laquelle il se plaignoit amèrement du peu d'accord qui régnoit entre les alliés (1).

C'est ainsi que finit la campagne de 1793, qui avoit ressuscité de si brillantes espérances, et qui se termina par la défaite de ces formidables armées, dont les maîtres sembloient, quelques mois avant, n'avoir à s'occuper que du partage de leurs conquêtes.

L'histoire nous montre toutes les coalitions commettant toujours les mêmes fautes, et perdant l'avantage du rassemblement de leurs forces, par la désunion de leurs chefs et la diversité de leurs intérêts. Le mauvais succès des armes de la ligue, en 1793, jeta entre les cours de Vienne et de Berlin une froideur qui dégénéra en aigreur, et éclata bientôt en reproches.

Le duc de Brunswick, en quittant l'armée, s'étoit hautement plaint des Autrichiens qui vouloient éviter le hasard d'une bataille, et dont la lenteur paralysoit ses efforts. L'Empereur ôta le commandement de ses troupes au général Wurmser; mais il laissa percer la méfiance que lui inspiroit la conduite du roi de

(1) Voyez *Pièces justificatives*, la Lettre du duc de Brunswick au roi de Prusse.

Prusse. On répandit en Allemagne le bruit d'un rapprochement secret entre Frédéric-Guillaume et la république française, et d'un projet de sécularisation qui devoit agrandir les possessions prussiennes aux dépens de l'Empire. D'un autre côté, le cabinet prussien soupçonnoit l'Autriche et l'Angleterre d'être disposées à traiter avec le gouvernement français, et il avoit des motifs pour croire que l'Empereur voyoit avec peine les troupes prussiennes maîtresses de Dantzick et de Thorn, et d'une partie de la Grande-Pologne. 1793

Ce dernier soupçon étoit plus fondé que le premier, car la conduite des tyrans de la France rendoit la négociation invraisemblable; et l'Angleterre, connoissant la foiblesse de la marine française, comptoit trop sur des conquêtes faciles pour vouloir terminer la guerre.

L'Empereur, rappelant alors à tous les états de l'Empire les périls que couroit l'Allemagne, et les efforts qu'il avoit faits contre un ennemi qui vouloit par-tout détruire la royauté, la noblesse, la religion et la propriété, invita tous les cercles à se lever en masse, et demanda que les états qui n'avoient point encore contribué à la défense commune, fournissent et payassent le triple contingent.

Cette demande fut assez mal accueillie: on ne croyoit pas, dans l'Empire, à l'impossibilité de la paix; et l'ambition des grandes puissances qui se mêloient des affaires intérieures de la France, pour la démembrer, n'étoit point approuvée par les princes foibles, à qui la guerre offroit beaucoup de dangers, sans

1793 aucun espoir d'indemnité. Frédéric-Guillaume saisit cette occasion pour réfuter les bruits répandus par les Autrichiens sur sa loyauté. *Il espéroit*, disoit-il, *que personne n'ajouteroit foi à ces calomnies; aucune vue intéressée ne l'avoit guidé; il n'avoit d'autre but que le salut de l'Empire èt le maintien de la constitution germanique. Son trésor s'étoit épuisé pour la cause commune, et il étoit impossible qu'il continuât des efforts si pénibles à ses frais.* Il s'opposa hautement à la proposition de faire lever en masse les peuples de la frontière. *C'étoit, selon lui, ruiner l'agriculture; on n'auroit pas le temps nécessaire, avant d'agir, pour instruire et discipliner un si grand nombre de recrues, et l'agitation que les opinions françaises répandoient dans les esprits, rendoit l'armement de la multitude dangereux.*

Sur ce point, Frédéric-Guillaume avoit raison, et le cabinet autrichien commettoit une grande imprudence en invoquant le secours du peuple au milieu d'une guerre déclarée par un peuple contre les nobles et les rois. Le résultat de ces discussions fut que la levée en masse n'eut pas lieu, et que les contingens se fournirent mal et lentement.

Dans le courant de l'hiver, Frédéric-Guillaume prouva par sa conduite que les reproches de ses alliés n'étoient pas aussi injustes qu'il le prétendoit. Le général Karlskreuth eut à Francfort, avec des commissaires français pour l'échange des prisonniers, une conférence qui réveilla tous les soupçons. Ces commissaires arrivèrent avec pompe dans une voiture de Louis XVI, sur laquelle le bonnet de

la liberté remplaçoit la couronne et les fleurs-de-lis. Ils furent reçus très-amicalement par le général ; et depuis cette conférence, l'Autriche prétendoit que le gouvernement français, contre son usage, montroit dans ses ordres et dans ses écrits beaucoup de ménagement pour la cour de Berlin. Cependant, à cette époque, on renouvela les défenses de communiquer avec les officiers prussiens, et même un général de division fut destitué pour avoir reçu des parlementaires à ses avant-postes. 1794

Peu de temps après, Frédéric-Guillaume, exagérant ses sacrifices passés et ses embarras présens, écrivit à l'électeur de Mayence, qu'il ne pouvoit supporter plus long-temps les dépenses d'une guerre si coûteuse ; que l'Empire lui devoit des indemnités, et qu'il falloit que les cercles se chargeassent de l'entretien de son armée, parce qu'il seroit forcé, si l'on n'y consentoit pas, de rappeler ses troupes et de ne les employer qu'à la défense de ses propres états.

Sur le refus des cercles, au mois de mars, le Roi déclara qu'il ne fourniroit plus que son contingent comme électeur de Brandebourg. Et en effet, ayant ordonné au général Mollendorff, qui avoit remplacé le duc de Brunswick, de se retirer avec son armée sur Cologne, il ne laissa près de Mayence que vingt mille hommes sous le commandement du général Karlskreuth, celui-là même qui avoit reçu à Francfort les commissaires français. De nouveaux motifs le déterminèrent à rentrer en campagne, avec le même nombre de troupes que les

1794 autres années; mais il ne fit aucune opération importante, et finit par se détacher totalement de la coalition.

Les motifs de ce changement de système de Frédéric-Guillaume étoient le dégoût d'une guerre pénible, dont l'objet lui paroissoit manqué; l'épuisement de son trésor, que ses campagnes et ses malheurs avoient ruiné; la répugnance que les Prussiens montroient constamment pour l'alliance de l'Autriche; la crainte de voir l'esprit révolutionnaire des Français se répandre dans ses troupes et dans son pays; le désir de s'occuper, sans diversion, des affaires de Pologne, et d'y contenir l'ambition de Catherine; le mécontentement des Polonais, et l'opposition secrète des Autrichiens; enfin, son amour pour les plaisirs, dont la guerre l'éloignoit, et, plus que tout, cette versatilité de caractère qui, pendant dix années, tourmenta ses sujets, étonna ses ennemis, fatigua ses alliés, désola sa famille, dérangea ses finances, et lui enleva toute la considération que devoient lui donner sa position et sa puissance.

Cette défection du roi de Prusse encouragea les puissances neutres à résister aux menaces de l'Angleterre, qui vouloit les forcer à prendre part à la guerre. Le cabinet britannique, qui étoit entré le dernier dans la coalition, y joua depuis le rôle principal; et si ses opérations militaires avoient été aussi actives que sa politique, il auroit atteint son but, la destruction de la France. Mais il fut plus prodigue d'argent que d'hommes, et manqua,

par sa lenteur, plusieurs occasions que lui offroit la fortune. 1794

Les royalistes français, faute de secours, furent battus à Noirmoutier et forcés de se rendre à discrétion. Les rebelles de la Vendée échouèrent dans leurs attaques sur Granville, parce que les forces anglaises, commandées par lord Moyra qui devoit les seconder, n'arrivèrent pas à temps; et de ce moment, les royalistes en France ne furent plus en état de résister à leurs ennemis.

Suivant le rapport de Carrier à cette époque, Charette n'avoit plus que trois mille hommes, et Stofflet huit cents: le reste étoit dispersé dans les forêts; mais ils auroient bientôt été rassemblés, s'ils s'étoient vus soutenus par des troupes, protégés par des vaisseaux, et animés par la présence d'un prince français.

Les forces de ce parti ont toujours été très-difficiles à calculer. A l'attaque de Saumur, on en avoit vu trente mille sous les armes; dans le même temps seize districts étoient en pleine révolte; la ligne armée étoit de quarante lieues carrées. Les généraux républicains et Carrier estimoient le nombre des royalistes, combattant, à cent cinquante mille. Dès que leurs chefs projetoient une expédition, les ailes des moulins à vent servoient de signal; on se rassembloit, et, l'expédition finie, chacun cachoit ses armes, et retournoit à son champ; de sorte que les troupes qui accouroient pour combattre des bataillons rebelles, ne trouvoient plus que des cultivateurs épars et paisibles.

Cette rebellion dura plusieurs années dans

1794 les campagnes, parce que la nature de ce pays, coupé et boisé, offroit aux paysans des retraites impénétrables. Elle ne s'étendit pas dans les villes, parce qu'il étoit impossible de s'y cacher, et que les royalistes, n'y étant point soutenus par des armées régulières, auroient été exposés sans ressources a la vengeance des républicains.

L'Angleterre, ayant manqué l'occasion favorable de ruiner son ennemi par la guerre civile, résolut de s'emparer des colonies françaises en Amérique; et pour que la république ne pût pas la troubler dans cette entreprise, elle chercha tous les moyens de réparer la perte qu'éprouvoit la coalition, par la défection du roi de Prusse, et de rendre la guerre du continent plus active. Elle fit un traité avec le roi de Sardaigne, préta de l'argent à l'Empereur, et fit avec Frédéric-Guillaume un traité de subsïdes, qui, d'après ce qu'on connoissoit des dispositions de ce monarque, causa beaucoup de surprise aux politiques, et fournit à l'opposition un sujet fécond de critique, de reproches et de sarcasmes.

Ce traité, conclu le 14 avril, obligeoit le roi de Prusse à joindre à la coalition, au mois de mai, une armée de soixante-deux mille hommes. Il devoit recevoir cinquante millions. Cette somme lui étoit accordée, selon les termes du traité, *afin de faciliter à sa majesté les moyen d'agir avec vigueur, et conformément au zèle et à l'intérêt dont elle est animée pour la cause commune.*

Sa déclaration précédente pouvoit faire ju-

ger de ce zèle, et, l'année d'après, son traité de paix en donna au ministère anglais la preuve complète. 1794

Avant l'ouverture de la campagne, on tint un grand conseil de guerre en Flandre. Mack, qui venoit de Londres, y fut appelé, et on lui attribua encore les malheurs de cette campagne, quoiqu'on n'eût suivi aucun de ses plans.

Le duc d'Yorck, toujours destiné par le ministère à commander les Anglais, et presque toujours condamné par le sort à être battu, ne vouloit point servir sous les ordres d'un général autrichien. Pour terminer cette contestation, l'empereur François II vint lui-même se mettre à la tête des troupes. Son arrivée à Bruxelles lui rendit l'amour des Brabançons, et il convint qu'il avoit été trompé par tous ceux qui lui avoient rendu compte de ce pays, excepté par le prince Charles et le comte de Metternich. Sa présence ranima l'ardeur des troupes, et leur première opération réalisa les espérances que tant d'efforts réunis avoient fait concevoir : les Français furent battus à Cateau-Cambresis. Les alliés assiégèrent Landrecy, et se trouvèrent, dès le commencement de la campagne, à quarante lieues de Paris; mais ce fut là le terme de leurs prospérités.

Cette année l'Europe fut ensanglantée par les armées les plus nombreuses que jamais elle eût vu rassemblées, quoique leur effectif fut au-dessous des états publiés par les deux parties.

Voici le tableau des forces que déployèrent,

1794 selon les journaux du temps, les républicains et les rois acharnés reciproquement à se détruire.

ARMÉES RÉPUBLICAINES.

Armée du Nord.	220 mille hommes
Les armées réunies du Rhin et de la Moselle	280
Armée des Alpes	60
Armée des Pyrénées Orientales .	80
Armée du Midi	60
Armée de l'Ouest	80
Total	780 mille hommes.

Tel étoit l'état apparent et formidable des forces républicaines; mais l'effectif étoit bien loin d'être aussi considérable. Les deux armées réunies du Rhin et de la Moselle ne formoient pas un complet de plus de soixante milles hommes armés, et en état de combattre. Elles reçurent un renfort de huit mille hommes de l'armée des Alpes, et de quatorze mille hommes venant de la Vendée. Si l'on avoit des détails exacts des autres armées, on verroit combien les tableaux présentés à la convention étoient exagérés.

ARMÉE DES COALISÉS.

Armée du Prince de Cobourg.	140 mille hommes.
Armée du duc d'Yorck	40
Armée des Hollandais	20
Armée autrichienne sur le Rhin	60
Armée des Prussiens	64, au plus 50 mille.
Troupes de l'Empire	20
Armée de Condé	20; au plus 7 mille.
Total	356 mille hommes.

Il n'entre point dans le plan de cet ouvrage de rendre un compte exact des manoeuvres savantes, des combats nombreux, des siéges meurtriers qui ont rempli cette époque célèbre : l'habileté des généraux, l'opiniâtreté des partis, l'importance des combinaisons, les actions éclatantes d'une foule de guerriers, exigent pour ces détails militaires un travail séparé ; et il est à désirer que l'histoire du commencement de cette guerre mémorable, soit tracée par la même plume qui vient d'écrire si brillamment celle des deux dernières campagnes. Mathieu Dumas, dans cette relation, ne laisse rien à souhaiter aux lecteurs pour le développement des plans, l'enchaînement des opérations, l'exactitude des faits, l'élégante clarté du style et la richesse des détails. Mais nous, en présentant au public le vaste tableau des révolutions de la politique européenne pendant l'espace de dix années, nous ne devons prendre des événemens militaires que les résultats, et nous sommes forcés à ne nous occuper que de leur influence sur le système des rois, et sur le sort des nations. 1794

Après plusieurs combats et plusieurs succès alternatifs, Clairfait fut repoussé près de Tournay. Les Français, après avoir forcé le passage de la Sambre, firent de vains efforts pour chasser le général Kaunitz de sa position entre Rocroy et Bitche. L'Empereur, arrivant alors à Tournay, fit le plan d'une attaque générale ; elle devoit se faire sur trois colonnes : la première, sous le commandement de l'Empereur et du prince de Cobourg ; l'autre,

1794 sous celui du prince Charles et de Clairfait; le duc d'Yorck, Ott et le colonnel Mack étoient chargés de la troisième. Ces trois colonnes furent battues par les Français; la cavalerie hanovrienne culbutée, mit le désordre dans l'armée du duc d'Yorck, qui ne dut son salut qu'à la vîtesse de son cheval. Après ce revers, les alliés reprirent leur position près de Tournay; ils y furent attaqués de nouveau par les Français qui y perdirent douze mille hommes. Kaunitz et Beaulieu remportèrent quelques avantages, l'un sur la Sambre, et l'autre près de Bouillon. Tous ces combats n'étoient que le prélude d'actions plus importantes et d'événemens plus décisifs.

Les Français, pressés par les circonstances, stimulés par un gouvernement terrible, et animés par cet enthousiasme qui franchit tous les obstacles changèrent totalement la tactique. Profitant de la supériorité de leur nombre, et comptant pour rien les places fortes qu'ils laissoient derrière eux, ils déconcertèrent, par des marches hardies, le système prudent et méthodique de leurs adversaires, et leur valeur tumultueuse et bouillante triompha de l'ordre et de la discipline des Autrichiens, qui voyoient les baïonnettes françaises braver leur artillerie et forcer leurs retranchemens les plus redoutables.

Tandis que Jourdan occupoit la gauche des ennemis, Pichegru, à la tête d'une armée française, battoit les Anglais dans la Flandre occidentale, s'emparoit d'Ypres et menaçoit les Pays-Bas. Une autre armée française marchoit

vers le duché de Luxembourg, et forçoit Kaunitz et Beaulieu à se retirer. Le prince de Cobourg, dans cette crise périlleuse, voulut tenter un dernier effort, et vint pour secourir Charleroy, dont il ignoroit la reddition. Jourdan le battit complètement à Fleurus. Cette victoire, plus célèbre que celle de Jemmape, fut décisive. Le prince de Cobourg, battu par quatre-vingt mille hommes, et craignant d'être tourné par une autre armée de soixante-dix mille, qui venoit de vaincre le duc d'Yorck et Clairfait, et de prendre Ypres; menacé, d'un autre côté, par la troisième armée française qui forçoit Beaulieu à évacuer Namur, voulut en vain tenir quelque temps dans la forêt de Soignes; il y perdit sept mille hommes, en fut chassé, et se retira sur Mastreicht. Le duc d'Yorck, tardivement secouru par lord Moyra, fit sa retraite sur Bréda. L'Empereur, perdant toute espérance, retourna à Vienne, et son armée, vaincue à Fleurus et sur la Roer, fut forcée de revenir en Allemagne. 1794

Les Français, pendant le reste de la campagne, s'emparèrent sans obstacles de tous les Pays-Bas, reprirent Valenciennes, Condé, le Quesnoy, Landrecies, qu'ils avoient laissés derrière eux, et se préparèrent à porter la guerre en Hollande.

Sur le Rhin, les Autrichiens et les Prussiens furent également battus. Les Français menacèrent Manheim et Mayence; l'armée d'Italie s'empara d'Oneille. Les troupes républicaines, par-tout victorieuses, battirent

1794 les Espagnols à Saint-Jean-de-Luz, à Figuières, à Irun, et firent repentir le duc d'Alcudia, alors ministre et favori du roi d'Espagne, d'avoir combattu le système pacifique du comte d'Aranda, dont il avoit déjoué la vieille politique et renversé le crédit.

Dans le cours de cette campagne, dont le dénouement changea les destinées de l'Europe, il y eut vingt-trois siéges en forme; les Français gagnèrent six batailles rangées, et s'emparèrent de cent vingt-quatre villes.

La république fut aussi malheureuse sur la mer qu'elle étoit triomphante sur le continent. Presque tous les officiers de la marine française étoient émigrés, et, dans la guerre maritime, il est impossible au courage de suppléer l'instruction: les Anglais s'emparèrent de la Corse, l'amiral Hood battit complètement l'armée navale républicaine, et lui prit sept vaisseaux de guerre.

Les Anglais dûrent cette victoire à la supériorité du nombre et des manoeuvres; mais ils rendoïent eux-mêmes une justice éclatante au courage opiniâtre, à la valeur brillante des vaincus. C'est dans un de leurs journaux les plus accrédités, l'*Annuel Register*, qu'on cite le trait héroïque de l'équipage d'un vaisseau prêt de s'enfoncer dans l'abîme des mers, et qui faisoit en périssant retentir les airs du cri de *vive la liberté! vive la république!* On avoit attribué ce trait aux braves guerriers qui étoient à bord du *Vengeur*. Ce vaisseau n'a pas péri; on peut s'être trompé sur le nom, mais le fait est attesté. D'ailleurs, dans

le cours de cette guerre mémorable, on n'a pas fait un siége, forcé un retranchement, et livré une bataille, où l'on n'ait vu une foule de Français insensibles au fer qui les perçoit, à la mort qui les frappoit, exhaler en tombant leurs voeux héroiques pour la gloire et la liberté de leur patrie. Que de merveilles dans tous les genres auroit pu produire un gouvernement vertueux à la tête d'une pareille nation qui a su couvrir de lauriers toutes les taches que voulurent lui imprimer d'absurdes tyrans ! 1794

Les escadres britanniques s'emparèrent des îles de Sainte-Lucie, de la Guadeloupe, de Marie-Galande, de la Martinique et de la Désirade. Le parlement décerna des remercîmens à sir Charles Gray et à Jones Jerwes. Les Français, pour tous dédommagemens de pertes si graves, n'eurent à se féliciter que de l'entrée d'un convoi de cent soixante navires, qui leur portoit des grains des États-Unis, et de l'enlèvement d'un grand nombre de bâtimens de commerce que leurs corsaires prirent aux Anglais. Les rois de l'Europe dûrent dès-lors s'apercevoir qu'ils n'étoient que des gladiateurs payés par la Grande-Bretagne, pour prolonger, au détriment de leurs sujets et au péril de leurs couronnes, une guerre dont le cabinet de Londres devoit seul retirer les fruits.

Les ministres anglais et autrichiens ont toujours soutenu, pour se justifier aux yeux de l'humanité de la prolongation de cette guerre désastreuse, que l'intérêt générale de l'Euro-

1794 pe étoit de renverser une tyrannie démocratique si contagieuse par ses principes, si puissante par son étendue, et si évidemment destructive de tout ordre social; ils ont constamment répété qu'il étoit impossible de faire et de conserver la paix avec un gouvernement ambitieux et peu stable, qui ne vouloit se soumettre à aucune des règles consacrées par le droit des gens.

Ces deux assertions étoient dictées par une violente ambition et une fausse politique. L'expérience récente n'avoit que trop confirmé cette vérité de tous les temps, que les démocraties s'affermissent par la guerre, et se dissolvent dans la paix. La coalition réunissoit contre un danger commun tous les partis divisés; elle donnoit aux tyrans de la France tous les motifs qu'ils pouvoient souhaiter pour concentrer l'autorité dans leurs mains, et tous les prétextes nécessaires pour autoriser leurs spoliations et leurs cruautés. Ainsi la guerre, loin de remplir son objet, aigrissoit les esprits qu'on devoit calmer, aguerrissoit les démocrates dont on craignoit la force, étendoit la puissance territoriale du pays qu'on vouloit affoiblir, et perdoit sans retour, par le changement de main des propriétés, l'aristocratie qu'on croyoit défendre.

Les victoires de la république apprenoient à tous les peuples que sans noblesse on pouvoit combattre et vaincre: les soldats allemands pouvoient voir avec envie un ordre de choses où tout brave devenoit général; et la contagion de cet exemple étoit un danger bien

plus réel pour les princes que tout ce qu'on avoit allégué pour justifier la guerre. L'espoir de subjuguer un million d'hommes armés étoit chimérique. 1794

D'un autre côté, on prétendoit sans fondement qu'il étoit impossible de traiter et de vivre en paix avec la France. La Suède et le Danemarck, par leur heureuse et tranquille neutralité, réfutoient cette allégation; et peu de temps après la Prusse et l'Espagne prouvèrent, sans réplique, qu'on pouvoit négocier avec succès et sûreté. Quelque barbare que fût le système jacobin, la France avoit besoin de la paix, et tout le monde sait que les traités trouvent malheureusement une garantie plus sûre dans l'intérêt des gouvernemens que dans leur loyauté.

Il paroît constant que, sans l'armement de la coalition, le Roi n'auroit pas péri, et que les émigrés, n'étant point encouragés et trompés, seroient rentrés en France, et n'auroient pu être ni proscrits, ni expropriés.

Et il est hors de doute qu'au moment de la défection de Dumouriez, et jusqu'au commencement de 1794, si la coalition avoit voulu faire la paix avec la république, la famille royale auroit été délivrée, et les Pays-Bas seroient restés à l'Empereur. Mais l'abolition de la royauté et la mort de Louis XVI ayant enflammé les passions, la politique prudente ne fut plus écoutée, et l'Angleterre, profitant de la haine générale qui existoit contre la France, parut déterminée à éterniser la guerre pour anéantir le commerce et la

marine française, pour s'emparer des riches-
1794 ses de l'Inde et de l'Amérique, et pour établir sans rivaux sa domination sur toutes les mers.

Cet ambitieux projet fut bientôt devoilé, et ouvrit les yeux du roi d'Espagne. A la prise de Toulon, il vouloit que les vaisseaux de guerre français qui s'y trouvoient lui fussent confiés comme appartenans à Louis XVII, dont les alliés prétendoient défendre les droits. Les Anglais gardèrent les vaisseaux qu'ils avoient pris, et brûlèrent ceux qu'ils ne purent emmener. La Corse conquise devoit appartenir au roi de France; George III en prit possession. Enfin un vaisseau de registre espagnol, portant neuf millions de piastres, ayant été pris par des corsaires républicains, et repris quelques jours après par les Anglais, fut en vain réclamé par la cour de Madrid; celle de Londres prit, sans scrupule, le bien de son allié, et refusa constamment de le lui restituer.

Cette conduite démontra au duc d'Alcudia qu'il étoit joué par le ministère britannique, et le décida bientôt à rompre une alliance si peu sûre, et à terminer une guerre si fatale à la maison de Bourbon.

Mais si la haine du gouvernement anglais désiroit d'augmenter les maux intérieurs de la France, elle dut être complètement satisfaite. Jamais un pays ne fut la proie d'une anarchie plus sanglante et d'une tyrannie plus féroce: on auroit cru que l'inhumanité des hommes qui l'opprimoient ne pouvoit s'ac-

croître; mais la division qui s'établit entr'eux la porta jusqu'au délire. 1794

Le club des cordeliers, encore plus violent que celui des jacobins, cherchoit à perdre ceux-ci comme suspects d'aristocratie et de modération. Hébert, Chaumette, Vincent, Momoro, Ronsin, et les membres de la commune de Paris, dirigeoient ce parti, dont le but étoit, disoit-on, de placer une nouvelle dynastie sur le trône, après avoir renversé leurs rivaux.

Depuis le 31 mai, les seuls moyens pour arriver au pouvoir, et pour éviter d'être traité de royaliste, étoient d'enrichir la populace par le pillage, d'effrayer la vertu par des supplices, et de proposer les loix les plus sanguinaires, les plus absurdes et les plus impies.

Tous les habitans des maisons furent forcés d'inscrire leurs noms sur leurs portes; tous les propriétaires furent obligés de déclarer leurs biens, et de donner leur or, tous les prêtres qui n'abjuroient pas, furent déportés; une partie des ex-nobles fut incarcérée; l'autre fut mise en surveillance dans les lieux désignés pour attendre son arrêt. Tous les parlemens furent égorgés: on obligea tous les marchands à vendre à bas prix leurs denrées, par la loi qui fixoit un *maximum*, et qui produisit une disette générale. On prêcha par-tout l'athéisme; on proscrivit tout costume, tout langage qui pouvoit annoncer quelque décence, quelque fortune, quelqu'éducation. L'étranger, arrivant à Paris, ne rencon-

troit dans les rues que des hommes d'un aspect
1794 hideux et féroce, des femmes dévergondées et dégoûtantes; il n'entendoit que des discours grossiers et des blasphèmes atroces. Dans chaque commune, dans chaque section, on avoit établi des clubs et des comités révolutionnaires, composés de brigands couverts de crimes: ils n'avoient le droit de sauver personne, et leur pouvoir pour dénoncer, incarcérer, piller, et envoyer l'innocence à l'échafaud, étoit sans limites. La lie du peuple étoit payée pour assister aux assemblées, pour encourager le crime, pour épouvanter la modération, et pour applaudir aux supplices.

On ne pouvoit reposer son ame de cet horrible spectacle, qu'en pénétrant dans les prisons, dont toute la surface de la France étoit couverte: c'étoit là qu'on trouvoit réunis la vertu, la beauté, les talens et cette sérénité qui fuit les tyrans et n'abandonne jamais l'innocence.

De même qu'il faut ouvrir les abîmes de la terre pour y découvrir les métaux précieux qu'elle renferme, de même alors il falloit s'enfoncer dans les cachots pour y retrouver l'amour constant, l'amitié fidelle, la douce piété, la générosité heroïque, et cette philosophie dont on a tant prostitué le nom, mais qui peut seule donner aux ames une égalité constante, aux gouvernemens une vraie gloire, et aux nations un bonheur solide.

Si la France a fait frémir l'Europe par le nombre des scélérats qui l'ont souillée, elle doit aussi exciter son admiration par la foule

des actions brillantes, des efforts de vertus, des traits de générosité et des prodiges de courage, de résignation et de dévouement dont elle a donné l'exemple. 1794

On rempliroit d'illustres annales des noms de tous les pontifes qui sont morts martyrs de leur foi, de tous les serviteurs qui ont arraché leurs maîtres à la mort, des pères qui ont péri pour leurs enfans, des maîtresses qui ont partagé les fers de leurs amans, des femmes (1) qui ont bravé les chaînes, les prisons et les bourreaux pour sauver leurs époux, ou pour les suivre sur l'échafaud. Jamais on n'oubliera les hymnes des prêtres égorgés au mois de septembre, invoquant le ciel pour leurs meurtriers; la piété filiale de mademoiselle de Sombreuil, se jetant entre son père et ses assassins; le courage de la belle et jeune Custines, bravant vainement la tyrannie pour défendre son époux et son beau-père; le stoïcisme de Malesherbes, qui vécut et mourut comme Socrate; l'intrépidité du vertueux Saron, du célèbre Lavoisier (2), au moment

(1) Madame de la Fayette, honneur de son sexe et de son pays, ne sortit des cachots de Robespierre, où ses parens avoient péri, que pour aller héroïquement, avec ses filles, partager les fers de son époux, à-Olmutz, dans les prisons de l'Empereur.

(2) Les monstres qui vouloient qu'on respectât leur puissance infernale et leurs crimes, avoient un trop grand intérêt à répandre d'affreuses ténèbres sur toute la France pour supporter l'existence des hommes qui l'éclairoient. Ils avoient massacré Saron, magistrat intègre, académicien estimé, qui s'étoit encore occupé d'une découverte utile la veil-

1794 de leur supplice; la fermeté modeste et l'éloquence douce, pieuse et persuasive de mesdames de Noailles (1), qui, par leur exem-

le de sa mort; ils immolèrent l'illustre Lavoisier, citoyen vertueux, époux tendre et fidèle, savant célèbre, administrateur éclairé. Cet homme rare, qui enrichit vingt ans sa patrie de nombreuses découvertes, avoit fait une révolution dans les sciences: renversant la fausse doctrine du phlogistique, il avoit créé celle des fluides élastiques. Auteur d'un *Système complet*, par-tout admiré, la nouvelle chimie lui doit sa méthode et ses progrès: on n'oubliera jamais ses travaux sur la nature de l'air, sur la combustion, sur les propriétés de la chaleur, sur la dissolution des métaux, sur la végétation, sur la fermentation, sur l'animalisation.

Il contribua aux triomphes des Français en augmentant la force de la poudre, en nous affranchissant du tribut que nous payions à l'étranger pour le salpêtre, en simplifiant l'art d'obtenir le gaz contenu dans les globes qui découvroient en s'élevant les manoeuvres des ennemis, et nous indiquoient du haut des airs le chemin de la victoire. Il facilita par ses calculs le travail des nouvelles mesures; il découvrit aux agriculteurs le secret de doubler leurs produits; il apprit par son arithmétique politique, aux administrateurs, de nouveaux et faciles moyens d'ordre pour la comptabilité: sa fortune étoit consacrée à soutenir les savans, à étendre les sciences, à perfectionner leurs instrumens; et sa mort, comme sa vie, éclairant l'univers, déchira le voile funeste que les passions étendoient sur les esprits aveuglés, et souleva toute l'Europe savante, indignée contre les vandales qui vouloient la noyer dans le sang de tous les hommes vertueux et la replonger dans la barbarie.

(1) Madame d'Aguesseau, ci-devant duchesse d'Ayen, et madame de Noailles, sa fille.

ple et leurs discours, rendirent le courage et le calme à un condamné dont le désespoir s'emparoit, et qui marchoit avec elles au supplice. On se rappellera toujours la résignation de madame Elisabeth, dont l'angélique pureté fit, dit-on, connoître à Robespierre les remords. Les tyrans eux-mêmes rendirent un hommage involontaire aux vertus, à l'innocence, au courage d'une jeune princesse qui survivoit, dans la tour du Temple, à ses parens immolés. Seule dans son cachot, entourée de leurs ombres, ses plaintes et ses larmes ne furent jamais mêlées d'aucun désir de vengeance : la mort, qui moissonnoit tout, s'arrêta devant elle; et lorsque des hommes plus humains ouvrirent les portes de sa prison, et lui permirent d'aller consoler, par sa présence, les débris de sa famille errante et proscrite, ses derniers mots, en s'éloignant de la France, furent des voeux pour le bonheur de sa patrie. 1794

Enfin, l'histoire attestera que, durant le cours de cette révolution terrible, crime, vertu, sagesse, erreur, vaillance militaire, courage civique, tout, dans la nation française, fut marqué d'une empreinte de grandeur dont les temps antiques les plus célèbres offrent peu d'exemples, et qui ne peut être désavoué que par le malheur trop aigri et par une haine trop aveugle.

Cependant, malgré tous les efforts des tyrans pour voiler la vérité, enchaîner la vengeance, aveugler le peuple, et imposer silence à la pitié, les yeux de la multitude com-

1794 mencoient à s'ouvrir. Les créanciers des émigrés voyoient leurs créances perdues; le pauvre qui croyoit partager les terres du riche, apprenoit qu'on devoit les acheter, et qu'il ne lui en reviendroit rien; la loi du *maximum*, en favorisant un instant les petits marchands aux dépens des négocians, avoit produit la famine et la ruine du commerce.

L'insolente dureté des parvenus faisoit oublier l'orgueil de la noblesse; et ces ex-nobles emprisonnés, dépouillés, immolés, n'étoient plus l'objet de la haine, en cessant d'être celui de l'envie, et commençoient à exciter la pitié. Les prêtres, dont le luxe scandaleux avoit révolté la nation, inspiroient de la vénération depuis qu'ils étoient pauvres et persécutés, et dans plusieurs départemens, le sang de ces martyrs régénéroit la dévotion et la portoit jusqu'au fanatisme. Les émigrés mêmes, contre lesquels le peuple avoit été d'autant plus animé qu'il leur attribuoit tous les maux de la guerre, paroissoient plus excusables depuis qu'on assassinoit tous leurs parens restés fidèles à leur patrie. Les décemvirs, au lieu d'étendre leurs rigueurs uniquement sur les aristocrates qui avoient combattu la révolution, étoient forcés, pour arrêter les murmures, pour étouffer la voix de l'humanité, et pour prévenir la révolte, d'envoyer à l'échafaud une foule de plébeiens et des plus pauvres artisans, dès qu'ils osoient désapprouver leurs loix tyranniques.

Une si longue proscription et ce grand nombre d'assassinats juridiques inspiroient univer-

sellement autant de courroux que de terreur. On s'indignoit d'obéir à des hommes qui ne parloient de liberté qu'au bruit des chaînes, de vertu qu'au sein du pillage, et d'humanité qu'au milieu des bourreaux. 1794

Personne ne pouvoit veiller en sûreté ni dormir sans effroi; on craignoit de rencontrer dans chaque concitoyen un espion, un dénonciateur, un ennemi: le bruit le plus léger qui faisoit retentir la porte d'une maison, répandoit l'alarme dans les familles; elles croyoient toujours voir arriver des brigands et des géoliers. Les hommes les plus ardens pour la révolution ne pouvoient être rassurés par les gages souvent criminels qu'ils lui avoient donnés; tout étoit également exposé à la fureur soupçonneuse des nouveaux Sylla de la France. Le même échafaud voyoit à la fois périr le royaliste zélé, le constitutionnel intrépide, le prêtre fanatique, le jacobin sanguinaire, le financier opulent, l'obscur ouvrier, le philosophe célèbre, la courtisane effrontée, la vierge innocente, et l'anarchiste féroce.

Le gouvernement, dans son délire, ressembloit à ces fléaux cruels, à ces funestes épidémies, qui dépeuplent rapidement une vaste contrée, en moissonnant au hasard tous les rangs, tous les âges et tous les sexes.

Il paroît constant que Robespierre sentit lui-même enfin qu'il falloit opposer une digue à ce torrent dévastateur: mais craignant d'être frappé par ses complices inflexibles en voulant arrêter la faulx de la mort, il fit sonder l'o-

1794 pinion des clubs et celle du peuple, en encourageant Camille Desmoulins à publier, comme Danton le lui avoit conseillé, un pamphlet intitulé: *Le Vieux Cordelier*, dans lequel ce député, autrefois trop factieux, mais alors victime de son humanité, donna différens morceaux tirés de Tacite, qui peignoient vivement à la fois et la tyrannie des empereurs romains, et les malheurs affreux dont Paris étoit le théâtre.

Cet écrit fut rapidement répandu et avidement accueilli par tout ce qui conservoit en France quelqu'étincelle de sensibilité; mais il répandit l'alarme dans les clubs: les brigands rugirent contre l'auteur audacieux qui osoit montrer au crime son image, et donner une lueur d'espérance à la vertu.

Robespierre (1) défendit foiblement son ami; et redoutant la fureur de ses rivaux, il l'abandonna promptement, et, peu de temps après, il envoya lui-même lâchement au supplice cet infortuné, dont il avoit d'abord encouragé la plume. De ce moment, Robespierre aigri, troublé par la peur, ne mit plus de bornes à sa furie.

(1) Robespierre aux jacobins fut provoqué par Camille, qui lui reprocha sa perfidie en lui rappelant qu'il avoit lui-même vu et approuvé son pamphlet: Robespierre répondit qu'il n'en avoit vu que le commencement; et attaquant avec véhémence l'ouvrage, il fut si vivement réfuté par Camille, que, n'ayant rien à opposer à son éloquence, il se contenta de dire que cet écrit devoit être jeté au feu. Camille alors lui répliqua avec force: *Robespierre, brûler ce n'est pas répondre.*

Se croyant menacé par Danton, Fabre-d'Églantine, Chabot et quelques députés hardis, il les prévint, les fit arrêter et traduire au tribunal révolutionnaire. Ces membres de la convention refusèrent de répondre à leurs juges, jusqu'à ce qu'on les eût confrontés avec leur accusateur. La multitude applaudissoit à leur courage; ils avoient un nombreux parti dans le sénat. Robespierre y vint, y parla en maître, et arracha, par la crainte, un décret qui autorisoit le tribunal à condamner sans formalité tout accusé qui manqueroit de respect à ses membres. Danton et ses amis persistèrent dans leur résistance, et furent envoyés à l'échafaud sans qu'on osât les défendre. 1794

Peu de temps avant, les cordeliers avoient voulu lever l'étendard de la révolte; ils avoient couvert d'un voile noir la déclaration des droits: mais le prompt supplice de leurs chefs, Ronsin, Hébert, Chaumette, Momoro, avoit puni leur audace. Le général Dillon, comptant sur la faveur du peuple, forma dans la prison du Luxembourg le projet chimérique de rompre ses chaînes; son espoir indiscret fut dénoncé aux tyrans par l'infame Laflotte qui partageoit ses fers; et sous le prétexte illusoire de cette conspiration idéale, on égorgea tous les prisonniers renfermés dans ce palais, et une partie de ceux que contenoit le couvent des Carmes.

Bientôt Robespierre, enivré de sang, et dévoré d'ambition, de remords, de crainte et de rage, trouvant les formes du tribunal trop gênantes et ses poignards trop lents, fit

rendre une affreuse loi qui ôtoit tout défen-
1794 seur aux accusés, et n'exigeoit que des preuves morales pour leur condamnation.

Un citoyen désespéré voulut poignarder Collot-d'Herbois; une jeune fille fut soupçonnée d'avoir attenté aux jours de Robespierre: ces deux tentatives firent égorger une foule d'infortunés qui ne connoissoient pas même de nom les accusés; et, dès-lors, chaque jour à Paris on vit immoler à la fois soixante ou quatre vingts victimes; les prisons s'y remplissoient et s'y vidoient avec la plus effrayante rapidité. Le malheureux père de famille, la veille libre et tranquille, étoit le lendemain soupçonné, arrêté, jugé, condamné, exécuté avant que ses enfans eussent pu savoir le motif de son absence. Le député qui faisoit, l'instant d'avant, assassiner ses concitoyens, se voyoit lui-même conduit sous la hache du bourreau, et les juges trembloient sur leur siége.

Les proconsuls dans les départemens répétoient par-tout les mêmes horreurs. Lebon dépeuploit le Nord, Carrier l'Ouest, d'autres le Midi; et si le courage de quelques députés par une heureuse révolution, n'eût mis un terme à cette exécrable tyrannie, la France entière n'auroit plus été qu'un monceau de ruines et qu'une vaste mer de larmes et de sang.

Tandis que Robespierre donnoit ainsi le signal d'une destruction universelle, il songeoit à en rejeter l'horreur sur ses collègues et sur ses instrumens. Depuis six semaines il

conjuroit leur perte et ne paroissoit plus au comité de salut public. Etudiant les dispositions de la multitude, il savoit qu'elle étoit lasse de ses cruautés, et sur-tout effrayée des outrages faits à la religion et à Dieu même. Se déclarant hypocritement le défenseur du ciel, il fit décréter par la convention que la France reconnoissoit l'existence d'un Dieu, et il ordonna de célébrer une fête en l'honneur de l'Être suprême. 1794

Cette déclaration ridicule et sacrilége rendit cependant à Robespierre une partie de son ancienne popularité. Enivré de ce succès, il parut à cette fête, dans le jardin des Tuileries, au milieu d'une foule immense, avec un orgueil contraire à sa dissimulation ordinaire. On assure même qu'il avoit conçu le dessein de se faire alors proclamer dictateur. Mais, soit que ses agens n'eussent pas disposé le peuple comme il le souhaitoit, soit qu'il fût arrêté par la crainte au moment de tenter cette grande entreprise, il ne l'exécuta pas, et démasqua son ambition avec imprudence, sans oser s'en assurer le fruit par une habile témérité.

Ses collègues n'ignoroient ni sa haine, ni leurs dangers: neuf députés, parmi lesquels étoient Barras, Fréron, Rovère, Legendre, Bourdon, Tallien, Merlin (de Thionville), Lecointre, avoient juré de prévenir leur perte et de trancher les jours de ce monstre.

L'agitation sourde qui précède les orages, annonçoit une grande explosion. Le 8 thermidor la vit naître, et le 9 thermidor la termina.

1794 Robespierre, informé que l'on conspiroit contre lui, s'étant assuré de la majorité des jacobins, de l'assistance la commune de Paris, de la faveur d'une partie de la populace, du secours d'Henriot, commandant de la garde nationale, et du dévouement de Saint Just et Couthon, ses collègues dans le comité, crut qu'il pouvoit impunément attaquer les autres membres du gouvernement, les faire décréter d'accusation, envelopper dans leur perte tous les députés dont on redoutoit l'énergie, et s'emparer tranquillement, par la terreur, du pouvoir absolu.

Montant à la tribune, il prononça une harangue violente sur la situation de la république, et se plaignit amèrement des calomnies qu'on répandoit contre lui, en voulant persuader au peuple qu'il aspiroit à la dictature. *Opposant sa vie publique et privée aux reproches de ses ennemis, il prétendit que cette imposture étoit l'ouvrage des Anglais, qui avoient de nombreux partisans en France; que s'il avoit voulu trahir la liberté et marcher au despotisme, il auroit été secondé par les mêmes hommes qui se declaroient ses accusateurs.*

Son amour pour la république, et le décret qu'il avoit fait rendre pour anéantir l'athéisme, lui attiroient, disoit-il, *autant d'ennemis qu'il y avoit de traîtres et d'impies. Forcé de s'absenter, depuis quatre décades, du comité de gouvernement, il n'en veilloit pas moins assiduement à la chose publique.*

Mais il voyoit avec douleur que les décrets rigoureux contre les Anglais n'étoient pas exé-

cutés aux frontières; que les loix étoient sans vigueur, les finances sans ordre, le pauvre sans appui, l'innocence sans soutien; qu'on immoloit une foule de victimes sans justice; que les efforts des amis de la liberté étoient paralysés; qu'on amusoit la convention en plantant l'arbre stérile de la liberté dans la Belgique, et en faisant de pompeuses harangues sur les victoires des armées dont on ralentissoit la marche; que Paris étoit dégarni d'artillerie; qu'il existoit dans le sein de cette ville de dangereuses conspirations: qu'aucun autre motif ne l'animoit que le désir de sauver la patrie, et qu'il étoit forcé (quelque désagréables que fussent ces vérités pour certaines personnes qui les écoutoient) de les dévoiler à la convention, afin qu'elle prît les mesures propres à se garantir du péril qui la menaçoit. 1794

Lorsque Robespierre eut terminé son discours, la proposition d'en décréter l'impression fut vivement combattue par Bourdon, Vadier et Cambon, qui accusèrent Robespierre de perfidie et de mensonges, et le contraignirent, pour la première fois, de descendre à se justifier.

Fréron demanda qu'on rapportât le décret qui permettoit au gouvernement d'arrêter les députés. Cette courageuse opposition attira de vifs applaudissemens, et réveilla le sentiment de la liberté. Cependant la terreur qu'inspiroit Robespierre dominoit encore les esprits, et la majorité de la convention décréta l'impression de son discours.

Cette séance apprit au tyran que son cré-

1794 dit dans le sénat étoit à la veille d'être renversé. Il courut le soir aux jacobins, dont il enflamma les passions par le tableau de leurs dangers communs.

Le lendemain, Saint-Just, comptant sur son éloquence, voulut s'emparer de la tribune pour attaquer les ennemis de Robespierre; mais il en fut chassé par la clameur générale. Billaud-Varennes accusa Robespierre, Saint-Just, Couthon, Henriot, la Valette d'aspirer à la tyrannie, et de vouloir égorger la convention. En vain Robespierre voulut répondre, sa voix fut étouffée par les cris qui s'élevèrent de toutes parts: *A bas le tyran.* Malgré ce tumulte général, personne n'osoit encore proposer un décret formel contre lui. Tallien alors se leva, et, dans un discours véhément, il peignit sous les plus vives couleurs toutes les atrocités qui faisoient gémir la France, et dont il regardoit Robespierre comme le principal auteur. Après avoir rappelé tous les details de sa sanglante tyrannie, tous les crimes qu'il avoit ordonnés, toutes les loix atroces qu'il avoit fait décréter, toutes les victimes qu'il avoit immolées, s'efforçant de faire rougir la convention d'un si honteux esclavage, il se tourna du côté du buste de Brutus, invoqua son génie; et tirant de sa ceinture un poignard, il jura qu'il le plongeroit dans le coeur de Robespierre, si les représentans du peuple n'avoient pas le courage d'ordonner son arrestation et de briser leurs chaînes.

En vain le monstre, rugissant de fureur,

voulut repousser cette attaque violente : les imprécations universelles dont il étoit accablé, ne lui permirent pas de se faire entendre ; il exhâla sa rage en efforts impuissans, et la convention décréta son arrestation et celle de ses complices. On le conduisit en prison ; les administrateurs qui lui étoient dévoués ne voulurent pas le recevoir, et les jacobins, à la tête d'une populace furieuse, écartant la garde qui l'entouroit, le portèrent en triomphe à l'hôtel-de-ville, où il se vit à la tête de la commune de Paris, disposée à rédiger les loix qu'il voudroit lui dicter, et entouré d'une foule égarée qui paroissoit prête à le défendre. 1794

Dans le même instant, Henriot, qu'on avoit arrêté au comité de sûreté générale, venoit d'être délivré par huit cents factieux armés ; et s'il eût profité de ce moment pour entrer dans la salle de la convention, qui n'étoit point gardée, les députés dont l'énergie venoit de se signaler, auroient été immolés sans obstacle, et la convention épouvantée rendant tous les décrets qu'on auroit voulu lui arracher, auroit probablement cédé, sans retour, la victoire et l'empire aux tyrans féroces dont elle vouloit délivrer la France.

Heureusement Robespierre, aussi lâche qu'il étoit cruel, ne s'occupoit qu'à proscrire lorsqu'il falloit combattre ; et au lieu de marcher contre la convention, il se contentoit de la faire mettre hors la loi, par des arrêtés de la commune. De son côté, Henriot, à la tête des soldats qui l'avoient mis en liberté, ne songeoit qu'à parcourir les différens quartiers

1794 de la ville pour appeler le peuple à son secours.

La convention alors, revenant du trouble que lui avoit causé la nouvelle de l'évasion de Robespierre, prit unanimement les mesures les plus vigoureuses. Barras fut chargé, avec quelques-uns de ses collègues, du commandement de Paris. On appela tous les citoyens à la défense de la liberté: chacun, saisissant l'occasion de se délivrer d'une tyrannie si odieuse, courut aux armes, et plusieurs députés, ayant rassemblé quelques sections, marchèrent à la commune, lurent à la multitude qui l'entouroit le décret qui condamnoit les conspirateurs, et pénétrèrent sans obstacles dans l'hôtel-de-ville, où ils se saisirent de tous les conjurés.

Robespierre, se voyant perdu, s'étoit tiré un coup de pistolet (1); mais la justice du ciel permit que le coup qui lui emporta le bas du visage, ne terminât pas une vie souillée de tant de crimes. Sa blessure rendit son châtiment plus cruel et son supplice plus long. Il vit, pendant vingt-quatre heures, la joie universelle qu'excitoit sa perte, l'horreur qu'inspiroit sa personne; il entendit les reproches de ses collègues qu'il avoit avilis et tyranni-

(1) D'autres assurent que ce fut un citoyen qui blessa Robespierre. Ce qui est certain, c'est qu'au moment où ce tyran étoit étendu à terre, baigné dans son sang, et entouré d'une foule irritée qui l'accabloit d'injures, un gendarme, passant près de lui, s'arrêta, et, sans se permettre aucune imprécation, lui dit noblement ce peu de mots: *Robespierre: il existe un Etre suprême.*

sés, les cris de joie des victimes qu'il vouloit encore frapper, et les imprécations de tout le peuple qu'il avoit si long-temps trompé et opprimé. Objet de l'exécration publique, aucun ami, par ses larmes, n'adoucit ses tourmens. On le fit paroître devant ce tribunal révolutionnaire, à qui sa fureur avoit commandé tant d'assassinats. Condamné par ses propres complices, il fut conduit à l'échafaud avec son frère, Couthon, Saint-Just, Lebas, ses collègues, et son général Henriot (1). Une foule immense le suivit, lui reprocha ses crimes et sa lâcheté, l'accabla d'outrages, et lui annonça, par ses acclamations, le jugement de la postérité qui devoit le placer au nombre des tyrans les plus odieux et les plus méprisés. Le bourreau, arrachant avec violence le bandeau qui couvroit sa plaie, lui fit jeter un cri douloureux, le livra quelque temps aux regards avides de la vengeance et de la haine, et lui fit enfin subir une mort aussi infame que sa vie. 1794

Le tyran étoit mort, mais la tyrannie n'étoit pas détruite. Collot-d'Herbois, Billaud régnoient encore; Barrère, en leur nom, eut l'audace de proposer le remplacement des décemvirs qui venoient d'être condamnés, par des députés que désignoit le gouvernement. Si l'on eût accepté cette proposition, le même système de cruauté, de despotisme, d'oppression, continuoit; la convention restoit

(1) Le lendemain de la mort de Robespierre, les membres de la commune de Paris, qui avoient pris parti pour lui contre la convention, furent conduits à l'échafaud.

1794 esclave; et la France étoit perdue. Heureusement les députés dont l'énergie avoit renversé Robespierre, n'eurent point la foiblesse de perdre le fruit de cette révolution : ils rendirent aux membres du corps législatif leur inviolabilité, leur liberté; on décréta que les comités de salut public et de sûreté générale seroient renouvelés tous les mois au scrutin. Legendre, autrefois ardent cordelier, mais alors intrépide ennemi de la tyrannie, dont il avoit failli devenir la victime pour avoir voulu défendre Danton, marcha, suivi de quelques hommes courageux, au club des jacobins, les chassa de leur repaire, et apporta les clefs de leur salle à la convention.

De ce moment la terreur cessa peu à peu de répandre son voile sanglant sur la France. On vit par degrés l'innocence respirer, la justice renaître, et la vertu s'enhardir. Une grande partie des juges et des jurés, bourreaux du tribunal révolutionnaire, le proconsul Lebon le Néron d'Arras, l'infame Carrier le destructeur de la Vendée, expièrent leurs forfaits sur l'échafaud; les prisons s'ouvrirent, les comités révolutionnaires furent dissous et poursuivis par la vengeance publique.

Mais tous ces progrès du retour de l'anarchie à l'ordre social furent lents, et souvent arrêtés par de redoutables conspirations. La Montagne domina long-temps, et s'opposa tant qu'elle put à des changemens qui tendoient à donner la force au parti girondin, dont elle craignoit la vengeance.

Les girondins, les républicains modérés crai-

gnoient eux-mêmes qu'en accélérant trop le mouvement rétrograde, les constitutionnels n'en profitassent pour les punir de la révolution du 10 août. 1794

Enfin on a vu des momens où les constituans, partageant aussi ces frayeurs, craignirent que l'opinion publique, égarée par la soif ardente de justice qu'on éprouvoit, ne portât la réaction jusqu'à favoriser imprudemment les royalistes, la contre-révolution, et les vengeances qui devoient probablement la suivre.

Tel est le sort fatal des hommes, lorsqu'en voulant atteindre un but quelconque, ils ont employé des moyens violens et commis quelqu'injustice; ils sont toujours arrêtés dans leur marche vers le bien public, par la peur du mal particulier qui peut en résulter pour eux. Cet effroi les aveugle et leur fait oublier que la justice est le seul moyen de gagner l'opinion générale; que par elle tout gouvernement nouveau s'affermit, et que sans elle toute puissance s'écroule.

Tous les raisonnemens de la peur contre les dangers de l'équité sont des sophismes: les passions privées meurent, l'intérêt général est la justice, qui est immortelle comme la vérité. Aucune force ne peut gouverner long-temps contre l'opinion publique; les succès peuvent donner un éclat momentané, une célébrité brillante; mais l'estime rend seule l'autorité tranquille et la gloire solide.

Tandis que les Français, par une heureuse révolution, venoient d'échapper au monstre de l'anarchie, qui les menaçoit d'une destru-

ction totale, une nation plus malheureuse faisoit, à l'autre extrémité de l'Europe, des efforts impuissans pour briser les chaînes du despotisme et conserver son existence.

Nous allons, dans le Chapitre suivant, donner une esquisse de cette inutile insurrection, qui, malgré les prodiges de valeur de Kosciusko et de ses infortunés concitoyens, se termina par le partage total de leur pays.

CHAPITRE XII.

Révolution de Pologne. Mauvaise foi des Cours de Pétersbourg et de Berlin. Déclarations contradictoires de Frédéric-Guillaume. Entrée de ses Troupes en Pologne. Diète de Grodno. Violence exercée sur la Diète. Traité extorqué. Insurrection des Polonais. Caractère et conduite de Kosciusko. Il prend Cracovie et bat les Prussiens. Révolution à Warsovie. Les Russes en sont chassés. Avantages des Polonais à Wilna et dans plusieurs autres affaires. Frédéric-Guillaume assiége Warsovie. Insurrection dans la Grande-Pologne. Frédéric-Guillaume lève le siége de Warsovie et se retire. Suwarow entre en Pologne. Kosciusko, trahi, perd une bataille contre Fersen. Il est blessé et pris. Suwarow assiége Warsovie, prend d'assaut le faubourg de Prag. Massacre horrible. Warsovie se rend. Dispersion des Troupes Polonaises. Stanislas-Auguste quitte sa capitale, et va d'abord à Grodno et de là à Pétersbourg. Partage total et asservissement de la Pologne.

Après avoir tracé tous les crimes de la tyrannie des jacobins, sans ménagement pour un

parti dont les racines dangereuses existent encore, il faut remplir avec la même impartialité le devoir de l'historien, et peindre aussi fidellement la mauvaise foi scandaleuse, l'injustice oppressive et l'ambition sanguinaire des monarques qui, sans aucun motif et au mépris de leurs sermens, portèrent le fer et la flamme au sein d'une nation vaillante, juste et généreuse, qui, voulant vivre en paix sous leur protection, méritoit leur estime par sa vaillance, et leur amitié par sa modération. 1794

Je n'ignore point à quelle critique, à quels dangers s'expose l'auteur qui écrit avec vérité l'histoire moderne. Tacite, dont j'ose imiter la hardiesse, sans pouvoir imiter son talent, dit avec raison;

Antiquis scriptoribus rarus obtrectator, neque refert cujusquam punicas romanasve acies laetius extuleris: at multorum qui Tiberio regente poenam, vel infamiam subiere posteri manent. Utque familiae ipsae jam extinctae sint, reperies qui ob similitudinem morum, aliena male facta sibi objectari putent. Etiam gloria ac virtus infensos habet, ut nimis ex propinquo diversa arguens.

Sed ad incaepta redeo.

Ceux qui écrivent l'histoire des temps anciens font peu de mécontens; il n'importe à personne que vous prodiguiez des éloges aux armées de Rome ou à celles de Carthage; mais si vous parlez des personnes immolées ou déshonorées sous Tibère, leur postérité existe, et leurs familles mêmes, fussent-elles éteintes, vous en trouverez d'autres, qui, par la conformité des

mœurs, considéreront le récit de ces crimes
1789 *d'autrui comme une satyre contr'elles. Le gloire et la vertu même ont des ennemis : à cette proximité elles paroissent accuser la honte des contemporains.*

Mais je reviens à mon sujet.

Il est nécessaire de rappeler en peu de mots les motifs qui avoient déterminé les Polonais à faire dans leurs loix un changement destiné, selon toutes les probabilités, à consolider leur existence, et qui, par une fatalité inconcevable, causa leur perte. Les malheurs et le partage de la Pologne (1) avoient fait

(1) Du temps de Boleslas-le-Hardi, la Pologne s'étendoit depuis l'Oder jusqu'au Dnieper. Elle fut d'abord divisée en plusieurs principautés, comme la France. Casimir les réunit le premier, il mérita le titre de Grand, non comme beaucoup de princes, par ses conquetes, mais par sa justice.

Cette nation, depuis son origine jusqu'à sa fin, se distingua par un amour constant pour la liberté.

Douze waywodes la gouvernèrent successivement: quoique le pouvoir suprême fût confié au roi, il étoit obligé, dans les affaires importantes, de consulter les principaux seigneurs du pays. A la mort de chaque prince, on choissoit son successeur parmi ses enfans.

La famille des Piastes s'éteignit dans la personne de Casimir-le-Grand. Comme il désiroit que son neveu, Louis de Hongrie, lui succédât, il rassembla tous les états de la nation, et les chargea de rédiger les loix qu'il croyoit propres à assurer le bonheur de la Pologne. La constitution qui fut le résultat des travaux de cette assemblée, fut respectée jusqu'à la mort de Sigismond-Auguste; et comme elle protégeoit toutes les classes de citoyens, tant qu'elle dura les campagnes furent peuplées, les

sentir universellement à tous les hommes éclairés de ce pays, les vices de leur gouvernement anarchique, le danger de l'élection

villes riches, les manufactures actives, et la nation heureuse et redoutée. La législation étoit confiée aux nobles et aux députés que les villes envoyoient à la diète: le roi étoit chargé de l'administration, de l'exécution des loix; il commandoit l'armée, et avoit le droit de déclarer la guerre et de conclure la paix. Dans les circonstances graves, il demandoit l'avis des sénateurs.

La Pologne fut long-temps comptée parmi les puissances du premier ordre, et depuis le quatorzième jusqu'au seizième siècle, les sciences y fleurirent peut-être plus que dans tout autre pays.

Le célèbre Copernic y naquit: on l'a cru allemand, parce qu'il étoit chanoine de Warmie; mais ce pays, un des palatinats de Pologne, ne tomba sous la domination de la maison de Brandebourg, qu'au premier partage, en 1773; et il étoit né à Thorn, dont la Prusse ne s'empara qu'en 1793.

Orzechowski, antérieur à Murétus, fut célèbre par son éloquence.

Kromer, historien, est peu inférieur à Tite-Live.

Sorbieurski, répandit tant de grâce dans ses poésies, qu'on l'a traduit dans plusieurs langues.

Les poëmes de Kochanowski, les traités de morale de Fredzo, les écrits politiques de Gorniki, les pastorales de Zimorowiez, ont mérité à leurs auteurs une juste célébrité.

Après la mort de Sigismond, la constitution de Pologne éprouva un changement. Ce prince étoit le dernier mâle des Jagellons. Jusque-là on avoit élu les rois parmi les enfans du dernier mort: alors il fallut chercher une autre famille, ou un individu qui épousât une Jagellone. On délibéra pour savoir si ce seroient les sénateurs seulement, ou tous les nobles qui éliroient le nouveau roi. Za-

des rois, et la nécessité de réformer des abus qui, malgré la vaillance du peuple polonais, le rendroient l'esclave de tous ses voisins.

moyski décida la question, en disant que, puisque chaque noble étoit obligé de combattre pour la patrie, ils devoient tous avoir le droit d'élire leur chef.

Cette innovation, qui depuis causa tant de malheurs, redoubla d'abord l'énergie nationale; on vit les Polonais pousser leurs conquêtes jusqu'à Moscow, et donner des loix et des empereurs à la Russie. Mais dans la suite des temps, à chaque élection, les nobles acquirent plus de prérogatives. Chaque roi chercha à plaire à la noblesse pour assurer le trône à son fils. Bientôt les villes furent opprimées et les paysans réduits à l'esclavage.

Sous le règne de Jean-Casimir, la Pologne étant envahie par les étrangers, et le roi cherchant un asile dans les pays voisins, on introduisit dans la diete le droit du fameux *liberum veto*, qui mit le comble à l'anarchie. Cette absurde institution, qui paralysoit toutes les assemblées en donnant à une seule voix le droit d'annuller toutes les délibérations, subsista jusqu'au règne de Stanislas-Auguste, et fut une des principales causes de l'influence tyrannique qu'exercèrent les puissances étrangères sur ce pays.

Au premier partage on fit encore quelques changemens, à la constitution; mais ces changemens, dictés par la Russie, qui s'en déclaroit garante, n'avoient pour but que d'augmenter la foiblesse, le malheur et la dépendance de la nation.

Dans cette nouvelle constitution on avoit conservé avec soin tous les abus de l'ancienne, sans en excepter le *liberum veto*, et on y avoit seulement ajouté un conseil permanent qui diminuoit l'autorité du roi, et divisoit le pouvoir exécutif, tandis qu'on laissoit subsister la tyrannie des grands et l'anarchie des diètes.

Le gouvernement enchaîné, ne pouvant plus

Mais ces voisins étant intéressés à prolonger l'état de foiblesse de la Pologne, il étoit difficile d'en sortir sans danger. En 1788, une occasion favorable se présenta. Les deux cours impériales étoient en guerre contre les Turcs. Le roi de Prusse et l'Angleterre, voulant augmenter l'embarras de l'Autriche et de la Russie, excitèrent les Polonais à profiter de cette circonstance, et cette nation, digne d'un meilleur sort, se livra avec enthousiasme à l'espoir qui lui étoit offert.

Jamais on ne vit plus d'accord dans les voeux, plus d'unanimité dans les délibérations, et plus de dévouement dans les sacrifices: les nobles renoncèrent à leurs prétentions au trône; ils ouvrirent à la bourgeoisie les portes de tous les emplois; tous les citoyens livrèrent leur fortune pour créer une artillerie et payer une armée; enfin la constitution du 3 mai 1791, fut l'heureux résultat des travaux d'une diète aussi sage dans ses opérations qu'éclairée dans son patriotisme.

Tous les gouvernemens de l'Europe félicitèrent le roi Stanislas et la nation polonaise

faire le bien pour le présent, le préparoit au moins pour l'avenir. Jamais en aucun pays on ne s'occupa avec autant de soin de l'éducation nationale; mais au moment où on alloit recueillir le fruit de ces institutions, qu'on devoit aux écrits des moralistes les plus éclairés de l'Europe, l'ambition de la Prusse et de la Russie fit évanouir toutes les espérances qu'on en avoit conçues, et éteignit toutes les lumières qui ne pouvoient plus servir qu'à éclairer ce pays infortuné sur l'étendue de son esclavage et de ses malheurs.

de cette révolution, qui, en rendant le trône héréditaire, et en limitant convenablement la puissance royale, sembloit garantir à la fois la Pologne des dangers du despotisme et de l'anarchie, ainsi que de l'influence orageuse que les étrangers avoient toujours exercée sur les élections.

L'impératrice de Russie, opposant seule son ressentiment personnel à l'approbation générale, résolut de renverser cette constitution qui enlevoit la Pologne à son joug et déroboit une proie à son ambition. Il lui falloit un prétexte; celui qu'elle prit fut l'opposition de quelques nobles furieux de se voir privés de leurs prétentions au trône, et décidés à sacrifier leur pays à leur vanité. Ces nobles étoient Félix Potocki, Severin Rzewouski, Branitski, grand-général, les deux frères Kossakowski, Ozarowski, Ankwitz, et quelques autres qui devinrent honteusement célèbres sous le nom de fédérés de Targowitz, ville où ils se liguèrent contre la constitution de 1791.

Une opposition si foible et si absurde n'étoit dangereuse que par l'appui de la Russie; mais les Polonais devoient être rassurés contre les entreprises de cette puissance, par la protection de Frédéric-Guillaume, avec lequel ils avoient conclu en 1790 un traité d'alliance.

Pour prévenir toute objection, et pour mettre dans tout son jour la perfidie de Frédéric-Guillaume, lorsqu'il abandonna les Polonais au ressentiment de Catherine, il faut insérer ici en entier l'article 6 du traité de 1790.

„ Si quelque puissance étrangère vouloit, „ à titre d'actes et stipulations précédentes „ quelconques, ou de leur interprétation, „ s'attribuer le droit de se mêler des affaires „ internes de la république de Pologne, ou „ de ses dépendances, en tel temps, ou de „ quelque manière que ce soit, sa majesté „ le roi de Prusse s'emploiera d'abord par „ ses bons offices les plus efficaces pour pré- „ venir les hostilités par rapport à une pa- „ reille prétention; mais si ces bons offices „ n'avoient pas leur effet, et que des hosti- „ lités résultassent à cette occasion contre la „ Pologne, sa majesté le roi de Prusse, en „ reconnoissant le cas comme celui de l'al- „ liance, assistera la république selon la te- „ neur de l'article 4 du présent traité „.

Il est vrai qu'en 1792, au moment où l'Im- 1792
pératrice attaquoit la Pologne, lorsque le roi Stanislas réclama l'exécution de cet article, la cour de Berlin répondit que la constitution du 3 mai 1791 étant postérieure au traité de 1790, le roi de Prusse n'étoit pas obligé d'en remplir les conditions, d'autant qu'*il n'avoit jamais approuvé ce changement de constitution, dont il avoit, au contraire, prévu les malheureux effets*.

Pour apprécier la loyauté de cette réponse, il est indispensable d'en rapprocher la Lettre officielle que Frédéric-Guillaume avoit écrite au comte de Goltz (1), lorsqu'il fut

(1) *Voyez* cette Lettre du roi de Prusse au comte de Goltz, *Pièces justificatives*, et la Lettre du roi de Prusse au roi de Pologne.

1792 informé de l'achévement de cette constitution, et du choix fait, par la diète, de la princesse de Saxe pour commencer la dynastie nouvelle qui devoit régner en Pologne.

Il y dit formellement *que son projet est de coopérer à la prospérité de la république et de consolider sa nouvelle constitution qu'il admire; qu'il applaudit à cette démarche importante que la nation a faite; il la regarde comme essentielle à son bonheur, et charge son ministre de déclarer solennellement au roi Stanislas et aux maréchaux de la diète, que ce choix de la république affermira à jamais l'étroite intelligence qui existe entre la nation polonaise et lui.*

On a vu trop souvent en politique sacrifier la justice à l'ambition; mais jamais on ne se permit de nier des engagemens si publics, si récens, et de se jouer si ouvertement de la foi des traités.

Tandis que la licence, sous le manteau de la philosophie, portoit d'ambitieux novateurs à renverser tous les gouvernemens établis, il sembloit que les rois aveuglés conspirassent avec leurs ennemis pour détruire, dans l'esprit des peuples, le respect pour leur autorité, que la justice peut seule rendre sacrée.

Les vrais motifs de ce changement de système du roi de Prusse, étoient, comme on l'a vu, l'effroi que lui causoit la révolution française, et la crainte d'avoir à combattre la Russie en même temps qu'il seroit forcé de faire la guerre à la France. L'Impératrice, n'ayant plus à craindre l'opposition des

armes prussiennes, fit entrer en Pologne, au mois de mai 1792, une forte armée. Malgré le nombre et la valeur de ses troupes, elle auroit peut-être échoué dans son entreprise, si Stanislas-Auguste avoit partagé l'héroïque ardeur de ses concitoyens; mais, dominé par sa foiblesse ordinaire, et trompé par Catherine qui avoit toujours conservé sur lui un fatal ascendant, il répondoit à ceux qui le pressoient de combattre: 1792

„ Que ce n'étoit pas contre la Pologne que „ l'Impératrice étoit irritée, mais contre le „ roi de Prusse, dont elle avoit juré la per- „ te; qu'elle renonceroit à la guerre contre „ les Polonais dès qu'elle verroit la nation „ disposée à s'entendre amicalement avec el- „ le; qu'au reste, il valoit mieux continuer la „ guerre avec la plume qu'avec l'épée „.

Il perdit ainsi un temps précieux en négociations inutiles; et même les opérations militaires etant déjà commencées, il espéroit encore appaiser son ennemi, et, dans cette confiance, il arrêtoit l'élan de la nation, qui vouloit courir toute entière aux armes; il ralentissoit la marche de ses troupes, malgré les pressantes instances de son neveu Joseph Poniatowski leur général, et paralysoit les efforts du brave Kosciusko, qu'on forçoit de se retirer devant un ennemi qu'il avoit déjà repoussé dans plusieurs rencontres.

Les Russes, favorisés par cette mollesse, avancèrent rapidement près de Warsovie. Catherine écrivit à Stanislas qu'*elle ne lui pardonneroit d'avoir trompé ses espérances, que s'il*

1792 *se joignoit aux fédérés de Targovvitz, qui venoient à la tête des Russes pour renverser la constitution du 3 mai, et pour rétablir l'ancienne, dont l'Impératrice avoit été garante.*

Stanislas-Auguste alors mérita les malheurs dont il fut bientôt accablé: il sacrifia son pays en ordonnant à son armée, sous prétexte d'une armistice, de déposer les armes; et se croyant plus en sûreté parmi des satellites étrangers qu'au milieu de ses concitoyens, il laissa entrer à Warsovie, comme alliés, les ennemis de la Pologne, accéda à l'acte des confédérés, et ne laissa d'autre choix aux hommes courageux qui avoient voulu rendre son trône solide et leur patrie libre, que de ramper sous le despotisme russe, ou de s'expatrier pour éviter un exil éternel dans les déserts de la Sibérie.

Les confédérés éprouvèrent promptement la honte et le malheur qu'attirent toujours sur leurs têtes ceux qui livrent leur pays à ses ennemis naturels: ils croyoient rétablir l'ancien régime en Pologne, et se fioient imprudemment aux promesses de Catherine; mais la politique ambitieuse de cette princesse ne tarda pas à se dévoiler, et leurs remords inutiles ne purent sauver la Pologne de l'abime dans lequel ils l'avoient précipitée.

L'Impératrice, ayant éprouvé le danger de la force que conservoit la Pologne, avoit résolu de dimiuuer encore son territoire; l'Empereur étoit trop occupé par sa guerre contre la France pour s'opposer à ses desseins; et quoiqu'il fût convenu à Pilnitz avec le roi de

Prusse de garantir l'intégralité de ce pays, Catherine, qui n'avoit point accédé à ce traité, trouva facilement le moyen d'en annuller l'effet, en proposant à Frédéric-Guillaume un partage aussi facile qu'avantageux. Elle s'étoit constamment opposée jusque-là aux vues de ce prince sur Dantzick et Thorn; alors elle le favorisa, et Frédéric-Guillaume saisit avec empressement ce moyen inattendu de s'indemniser de la campagne coûteuse et sans succès qu'il avoit faite en Champagne. 1792 1793

La cour de Vienne ne pouvoit pas voir de bon oeil ce nouvel agrandissement de la Prusse; mais on lui fit entendre que Frédéric-Guillaume quitteroit la coalition, si elle ne consentoit pas à lui donner les moyens de continuer la guerre par l'acquisition de ces nouvelles possessions. Pour colorer le scandale de cet envahissement, il fallut chercher des crimes à la nation qu'on vouloit dépouiller; et ses délits imaginaires furent les murmures et les plaintes que l'oppression arrachoit au malheur.

Les Polonais, réfugiés chez l'étranger, s'étoient mis sous la sauvegarde, les uns des gouvernemens monarchiques, et les autres des gouvernemens libres. Ils furent par tout poursuivis par les agens secrets de Catherine: elle accusoit ceux qui étoient en France de connivence avec la coalition, et faisoit regarder ceux qui parcouroient l'Allemagne comme des propagandsstes zélés du système des jacobins. Ce fut cette accusation de jacobinisme qui servit sur-tout de voile aux cours de Pétersbourg et de Berlin pour justifier leur invasion.

1793 Le roi de Prusse publia, le 25 mars 1793, une Déclaration (1) pour annoncer l'entrée de ses troupes dans la Grande-Pologne. Il est inconcevable qu'on croie les hommes assez aveugles pour être dupes de pareils écrits. Le Roi, dans ce Manifeste, *reprochoit aux Polonais leur résistance à ses conseils et aux vues bienfaisantes de l'Impératrice; il plaignoit le malheur d'un pays livré aux désordres de l'anarchie, et feignoit d'éprouver de vives alarmes pour la sûreté de ses propres états, par l'expansion des principes français en Pologne. Ces motifs l'obligeoient à prendre des précautions salutaires, et à s'emparer provisoirement de Thorn, de Dantzick, et d'une partie de la Grande-Pologne, pour assurer sa tranquillité et protéger les Polonais bien intentionnés.*

Les Prussiens en effet, malgré les représentations des habitans de Thorn, enfoncèrent les portes de cette ville et s'en rendirent les maîtres. Dantzick fut bientôt après obligé de se soumettre, et les habitans de la Grande-Pologne, qui n'étoient point préparés à cette agression, ne purent opposer aucune résistance à ces nouveaux ennemis.

Les fédérés de Targowitz, étrangement surpris de cette invasion, demandèrent à l'ambassadeur russe ce qu'il falloit faire dans une circonstance si imprévue. Le ministre russe leur répondit hypocritement, *qu'il falloit avoir une confiance aveugle dans la protection généreuse de l'Impératrice; qu'il ignoroit les des-*

(1) Voyez *Pièces justificatives.*

seins de Frédéric-Guillaume, mais qu'ils devoient se garder d'aigrir ce prince par d'imprudentes hostilités, sans avoir préalablement consulté la cour de Russie. 1793

L'Impératrice, qui ne vouloit pas encore se démasquer et anéantir la confédération de Targowitz, leur conseilla quelques mesures défensives qui prolongèrent leur aveugle sécurité. Si l'Impératrice étoit alors sincère, et si elle ignoroit véritablement les projets de la cour de Berlin, il est au moins constant que son ignorance et son opposition durèrent peu; car, quelque temps après, ses ministres et ceux de Frédéric-Guillaume agirent de concert, et prouvèrent l'accord intime qui existoit entre les deux puissances co-partageantes.

Cependant les fédérés de Targowitz qui avoient trahi leur patrie en y appelant les Russes, mais qui n'avoient jamais prévu le funeste projet de démembrement, crurent l'occasion favorable pour se disculper dans l'esprit de leurs concitoyens: encouragés par la réponse de la cour de Russie, qu'ils croyoient opposée aux desseins du roi de Prusse, ils publièrent une protestation contre l'entrée des troupes prussiennes en Pologne. Dans cette apologie de leur conduite, ils prodiguoient les éloges à Catherine, les injures aux auteurs de la constitution du 3 mai, et les promesses les plus inutiles de défendre loyalement la république. Ils joignirent à cette protestation des universaux pour inviter la nation polonaise à se lever, à courir aux armes, et

1793 à combattre l'ennemi qui envahissoit son territoire.

La protestation ne persuadoit personne : les confédérés avoient perdu l'estime et la confiance publique ; mais tous les Polonais étoient disposés à profiter de l'invitation contenue dans les universaux, et à s'armer pour repousser tous leurs oppresseurs. Catherine II, informée de cette fermentation générale, en prévint l'explosion ; et quoiqu'elle eût conseillé elle-même des mesures défensives, ses troupes eurent ordre de comprimer, de concert avec les Prussiens, tous les mouvemens de ce peuple infortuné, et d'arrêter tous ceux qui voudroient opposer quelque résistance à leurs opérations.

Ces ordres n'empêchèrent pas l'énergie nationale de se manifester ; plusieurs districts se livroient à leur ardeur, et l'ambassadeur russe, craignant que ce feu, dirigé contre la Prusse, n'éclatât de toutes parts, ordonna aux confédérés de révoquer les universaux qui convoquoient le ban et l'arrière-ban de la noblesse. La confédération, toujours servile, obéit et invita les Polonais à ne point accélérer l'anéantissement de la patrie par des mesures imprudentes ; elle leur recommanda de n'agir que d'après les ordres de Catherine qui seule pouvoit les sauver. Cet écrit, qui complétoit l'opprobre des confédérés, et démasquoit la politique perfide du cabinet de Pétersbourg, jeta le désespoir dans l'ame des Polonais. Voyant que leur perte étoit jurée, ils ne dissi-

mulèrent plus leur indignation, et reclamèrent le secours de toutes les puissances étrangères contre l'avide injustice de leurs oppresseurs. 1793

L'Impératrice, alors convaincue que les confédérés de Targowitz n'étoient plus pour elle des instrumens utiles, cessa de les ménager, et voyant que le temps étoit venu d'agir ouvertement, elle ordonna à l'ambassadeur Siévers de se concerter avec Bucholz, ministre du roi de Prusse, pour régler le partage des possessions polonaises que chacune des deux cours vouloit s'approprier.

Le 9 avril 1793, ces deux ministres présentèrent à la confédération une Déclaration qui développoit les destinées de la Pologne.

Dans cette Déclaration (1), *apres avoir énuméré tous les services rendus à la confédération par l'Impératrice, et tous les efforts employés pour rétablir en Pologne l'ordre et la paix; après avoir rappelé la résistance séditieuse des Polonais, les deux cours se plaignent amèrement de l'ingratitude de cette nation jadis si florissante, maintenant déchirée par l'anarchie, et conduite à sa perte par des factieux. Les deux ministres reprochent à ces perturbateurs d'avoir égaré le peuple et de l'avoir porté à maltraiter les troupes russes et prussiennes qui venoient les protéger. Enfin, ils les accusent formellement d'intelligence avec les révolutionnaires français, qui déjà ont formé en Pologne des clubs affiliés à celui de Pa-*

(1) *Voyez* cette Déclaration, *Pièces justificatives.*

1793 *ris, et rendent, par leurs intrigues, la fermentation générale* (1).

Dans cet état de troubles, alarmant pour les puissances voisines, Catherine II et Frédéric-Guillaume ne voient d'autre moyen pour éteindre un foyer si dangereux, que de resserrer la Pologne dans des limites plus étroites, et de la réduire à des proportions convenables à une puissance du moyen ordre. Tels sont les motifs qui les déterminent á s'emparer des provinces qui les avoisinent ; ils déclarent à cet égard leur immuable détermination, et invitent la confédération à convoquer au plutôt une diète pour coopérer à cet arrangement, seul moyen de procurer à la Pologne un gouvernement stable et une paix solide.

Cet écrit ouvrit enfin les yeux des confédérés. Félix Potocki courut à Petersbourg implorer inutilement Catherine pour arrêter le cours des calamités qu'il avoit attirées sur sa patrie. Rzewusky s'exila en Gallicie, voulant fuir à la fois la perfidie de ses protecteurs et l'indignation de ses compatriotes. Braneçky, neveu du prince Potemkin, se décida à vivre sous les loix de la Russie. Les autres

(1) Cette accusation étoit dénuée de fondement et de vraisemblance : loin qu'il existât de clubs jacobins en Pologne, les orateurs les plus distingués avoient parlé avec force contre les principes des niveleurs français ; et les nobles Polonais qui venoient de fortifier l'aristocratie de leur constitution, en rendant la monarchie héréditaire, devoient plutôt s'attendre au courroux des démocrates qu'à celui des têtes couronnées.

confédérés restèrent en Pologne, pour exécuter tous les ordres des usurpateurs. 1793

Ils convoquèrent à Grodno une diète composée des hommes qu'ils crurent le plus disposés à se prêter à tout ce qu'on exigeoit d'eux. Le roi Stanislas-Auguste publia alors un écrit qui portoit l'empreinte de son caractère. Déplorant les malheurs de la Pologne, il déclaroit que forcé par les circonstances, " ayant sol-
„ licité vainement l'appui des puissances étran-
„ gères, et ne pouvant faire aucun libre usage
„ de sa volonté, il adhéroit au démembre-
„ ment de son pays, sans vouloir y coopérer„. Etrange calcul de la foiblesse qui mécontente tous les partis, et multiplie les périls qu'elle croit éviter!

Quelque soin qu'on eût pris d'écarter des élections les hommes énergiques, ces hommes étoient Polonais, et les Russes furent contraints d'employer l'appareil des armes pour les forcer à signer le traité de cession avec la Russie: on ne put même les y amener qu'en leur faisant entendre que, pour prix de ce sacrifice, Catherine les appuieroit dans leur opposition contre la Prusse.

Cette ruse étoit cependant bien grossière; et les déclarations des deux ministres ne devoient laisser aucun doute sur l'union intime des deux puissances. Mais, dans l'excès du malheur, on se laisse tromper par le plus foible rayon d'espoir. L'infortune a son ivresse comme le bonheur: tous deux aveuglent également.

Le traité de cession en faveur de la Rus-

1793 sie fut signé le 22 juillet 1793. Cette affaire terminée, Frédéric-Guillaume demanda qu'on choisît une députation pour régler la cession qu'il exigeoit à son tour.

La diète s'opposa vivement à cette demande. Après les plus violens débats, les voix étant également partagées, Stanislas-Auguste fit pencher la balance pour la Prusse. Il savoit qu'on ne pouvoit résister à deux puissances si formidables, et vouloit conserver quelques débris de sa couronne. Mais dans de telles circonstances la prudence enlève la gloire sans donner la sûreté, et au milieu d'un extrême péril, la témérité seule est sagesse.

Les membres de la diète continuèrent à résister avec acharnement; et pour vaincre leur opiniâtreté, Siévers fut obligé de faire investir le château de troupes et d'amener du canon. Cet appareil menaçant ne put commander que le silence; aucun membre ne parla pour sanctionner la honte de sa patrie: plusieurs furent arrêtés par des Cosaques, pour avoir protesté contre cette violence.

Bialinsky, maréchal de la diète, interprétant ce silence général comme un consentement unanime, signa, ainsi que la députation nommée à cet effet, le traité qui cédoit à Frédéric-Guillaume les provinces dont il s'étoit provisoirement emparé.

La crainte est toujours la suite de l'usurpation. Le roi de Prusse et l'Impératrice, connoissant l'indignation des Polonais et redoutant leur vengeance, exigèrent que la diète réduisît l'armée polonaise au nombre de douze mille hommes.

Cette résolution augmenta le mécontentement au lieu de le comprimer; plusieurs régimens refusèrent de rendre leurs armes, conservant dans leur coeur le projet et l'espoir de se délivrer de cette oppression. 1793

Avant de se séparer, la diète de Grodno avoit rétabli l'ordre militaire institué pour récompenser les officiers qui s'étoient distingués dans la guerre de 1792. Le général Ingelstrom, nouveau ministre de Russie, fit révoquer ce décret, et exigea qu'on anéantît tous les actes qui pouvoient réveiller l'énergie polonaise en rappelant la constitution de 1791.

Catherine II, étonnée de voir que ses actes despotiques disposoient plus les esprits à la révolte qu'à la résignation, envoya en Pologne quinze mille Russes, et Ingelstrom voulut que le roi et le conseil permanent fissent marcher des troupes pour forcer Madalinsky à l'obéissance, et qu'ils fissent arrêter toutes les personnes suspectes de rebellion. Ces demandes furent rejetées: on ne pouvoit compter sur l'obéissance du soldat polonais pour exécuter un pareil ordre, et les loix s'opposoient à l'arrestation arbitraire qu'on exigeoit.

Tandis que les Russes, croyant affermir leur domination par la terreur, multiplioient chaque jour leurs actes d'injustice, pilloient les bourgeois, insultoient les nobles et rançonnoient les paysans, toutes ces violences exaspéroient les esprits, et par-tout on s'agitoit, on murmuroit, on cherchoit dans le désespoir des ressources contre la tyrannie. Les députés constitutionnels de 1791, Malachowsky,

1793 Sapieha, Ignace Potocky, célèbre par son instruction et son éloquence, Kollatay, Mowstowsky, s'étoient réfugiés dans les pays etrangers, dès que Stanislas-Auguste, les abandonnant, eut accédé à la honteuse confédération de Targowitz.

Mais leurs amis nombreux restés en Pologne, travailloient en secret à exciter une insurrection qui pût briser leurs fers et ressusciter leur patrie. Une societé de quatre personnes, s'étant mise à Warsovie à la tête de la conjuration, eut bientôt des ramifications sur toute la surface de la Pologne; ils étoient certains d'être secondés par toute la nation animée de la même haine contre ses destructeurs; mais il leur falloit un chef pour cette grande entreprise. Le roi Stanislas avoit perdu la confiance générale; et tous les soldats juroient qu'ils ne se joindroient point aux insurgens, s'ils ne plaçoient pas à leur tête le vaillant Kosciusko.

Cet homme, qui mérita l'amour de ses concitoyens et l'estime de ses ennemis, s'étoit fait connoître dans sa jeunesse par son zèle pour s'instruire dans l'art militaire. Aimé d'une jeune dame, ses parens traversèrent leur passion. Dès qu'il la vit mariée au prince Lubomyrsky, il porta sa douleur loin de son pays, et voulut se consoler des peines de l'amour par les faveurs de la gloire. Il servit en Amérique, sous les ordres de Gates et de Washington, qui donnèrent de justes éloges à sa bravoure et à ses talens. Rendu à sa patrie, il combattit avec éclat dans la campagne de 1792,

et en plusieurs rencontres il repoussa les Russes, malgré l'infériorité du nombre, la division des généraux polonais, la versatilité du roi de Pologne, et la perfidie de quelques-uns de ses concitoyens vendus à la Russie, qui avertissoient l'ennemi de tous les mouvemens de l'armée polonaise. 1793

Kosciusko, noble, mais d'une famille qu'il illustra le premier, d'une taille moyenne et d'une figure peu remarquable au premier aspect, mais portant dans ses regards le feu de son caractère, réunissoit toutes les qualités qui peuvent donner la gloire et la fixer. Intrépide, infatigable, incorruptible, ferme dans l'adversité, calme après la victoire, froid dans le danger, sensible pour le malheur, généreux envers ses ennemis, brûlant d'amour pour sa patrie, et strict observateur de la justice au sein de la guerre civile et de la fureur des partis. Hardi dans ses desseins, constant dans ses projets, et rapide dans ses opérations, il communiquoit son ardeur à ses compagnons, dirigeoit leurs travaux, leur attribuoit modestement tous ses succès, et savoit à la fois inspirer le respect par sa régularité, et l'attachement par sa douceur. Aussi les soldats, les paysans, les bourgeois, les nobles l'aimoient, l'estimoient également: il concilioit tous les intérêts opposés, anéantissoit toutes les rivalités; et ralliant tous les partis, il les dirigeoit avec force vers son but unique, l'affranchissement de son pays.

Correspondant secrètement avec le comité de Warsovie et avec tous ceux qui travail-

loient en Pologne au mouvement qu'il vouloit
1793 opérer, il leur donnoit les instructions nécessaires au succès de cette grande entreprise. Il falloit par-tout organiser les corps qui devoient s'insurger, s'assurer des munitions, des armes, et Kosciusko, qui s'étoit approché des frontières de la Pologne, voyant que tout ce qu'il avoit demandé n'étoit pas encore prêt, résistant à l'ardeur de ses amis, ajourna l'exécution de son dessein pour en rendre la réussite plus sûre, et s'éloigna quelque temps encore de sa patrie.

Enfin, apprenant que tout étoit disposé comme il le souhaitoit, il revint à Leipsic, où il reçut la députation des patriotes, qui vinrent lui demander formellement de se mettre à leur tête pour reconquérir la liberté.

1794 A cette époque, c'est à dire au mois de mars 1794, Madalinski, comme on en étoit convenu, leva l'étendard de la révolte. Avec huit cents hommes de cavalerie, il traversa tout le pays usurpé par Frédéric-Guillaume, en combattant les troupes prussiennes qui s'opposoient à son passage, et pénétra dans le palatinat de Cracovie, au moment où Koscinsko, qui avoit quitté la Saxe, y arrivoit.

Le 24 de mars, tout les citoyens de Cracovie dressèrent et signèrent l'acte d'insurrection. Kosciusko, choisi pour chef, prêta le serment à la nation, et promit d'observer les principes énoncés dans l'acte. La garnison de Cracovie, et les troupes qui étoient près de cette ville, jurèrent fidélité à la nation et obéissance à Kosciusko.

Par cet acte, les Polonais déclaroient la guerre aux usurpateurs de leurs droits et de leur pays, sacrifioient les anciens préjugés, et donnoient à tous les habitans l'égale jouissance de la liberté civile. Kosciusko étoit déclaré chef suprême de la force nationale; on ne donnoit à son pouvoir d'autres limites que sa vertu; il commandoit les armées, nommoit les officiers, formoit le conseil suprême, dirigeoit les affaires politiques et civiles. Mais dès que l'ennemi seroit chassé des frontières, Kosciusko s'obligeoit à se démettre de son pouvoir, et à rassembler la nation, qui devoit se donner alors la constitution qui lui paroîtroit la plus convenable à son bonheur et à sa sûreté. Kosciusko devoit aussi se désigner un successeur qui le remplaçât en cas de maladie ou de mort; mais ce successeur devoit être subordonné au conseil national.

Dans toute autre main cette puissance dictatoriale eût été dangereuse pour la liberté; mais la modération de Kosciusko étoit connue, il ne trompa point la confiance de ses compatriotes, et personne ne lui reprocha jamais d'avoir abusé de son pouvoir.

Dix jours après la proclamation de l'acte insurrectionnel, le général, apprenant que douze mille Russes s'avançoient rapidement contre lui, sortit de Cracovie, à la tête de quatre mille hommes, dont la plupart n'étoient armés que de faulx et de piques, et sans artillerie. Le combat dura quatre heures; l'ardeur polonaise l'emporta sur le nombre et la tactique de leurs ennemis. Les Rus-

ses, battus et dispersés, perdirent trois mille
1794 hommes, et on leur prit douze pièces de canon. L'enthousiasme fut tel, qu'un corps de paysans, avec des faulx, s'empara d'une batterie.

Cette victoire de Wraclawice enflamma tous les esprits et rendit bientôt l'insurrection générale : par-tout les Polonais prirent les armes, se rassemblèrent, et jurèrent d'obéir à Kosciusko.

Grochowski prit la défense des frontières de la Gallicie; Giedroyc insurgea la Samogitie; Jasinski, avec six cents hommes, s'empara de Wilna, en chassa les Russes, et leur fit quinze cents prisonniers.

L'ambassadeur russe, instruit de ces mouvemens, arracha vainement à la foiblesse du roi Stanislas des ordres pour comprimer les mécontens. Cette démarche acheva de perdre le monarque dans l'esprit du peuple, et ne ralentit point le feu de l'insurrection. Les Russes, craignant la fermentation qui se manifestoit dans la capitale, voulurent s'emparer de l'arsenal; les citoyens alors se révoltant ouvertement, le désespoir remplaça la terreur. Inutilement les bataillons russes, soutenus par une artillerie redoutable, foudroyoient les habitans: ils furent assaillis de tous côtés; et après un combat de quarante-huit heures, où les Polonais tuèrent six mille Russes, firent trois mille prisonniers, et s'emparèrent de cinquante pièces de canon, les généraux Ingelstrom et Apraxin furent forcés d'abandonner la capitale.

Tous les citoyens s'empressèrent alors de réparer les retranchemens et les fortifications de Warsovie, pour se mettre à l'abri de la vengeance de leurs oppresseurs. Jamais on ne vit éclater tant d'ardeur; vieillards, femmes, enfans, riches, pauvres, grands et plébéïens, tous paroissoient n'avoir qu'un même esprit, tous partageoient les mêmes travaux, et chacun venoit à l'envi offrir ce qu'il possédoit pour l'armement des soldats, le traitement des blessés, et la consolation des familles de ceux qui avoient payé de leur sang ces glorieuses journées. 1794

Stanislas-Auguste, délivré des maîtres qu'il craignoit, voulut alors se réunir aux insurgens; mais on avoit trop éprouvé sa foiblesse pour lui confier de si grands intérêts: il fut traité avec respect; il conserva sa garde, et jouit des honneurs dus à son rang, mais on ne lui laissa aucune autorité.

Kosciusko, arrivant à Warsovie, congédia le conseil permanent et forma le conseil suprême, établit par-tout des tribunaux, et publia de sages et fermes proclamations, pour empêcher que ce grand mouvement ne servît de prétexte aux désordres, et ne troublât la sûreté des personnes et des propriétés.

Frédéric-Guillaume, au bruit de l'insurrection polonaise, s'étoit décidé à la venir combattre en personne; et s'étant mis à la tête de quarante mille hommes, il renversa facilement les foibles détachemens d'insurgés qu'il rencontra. Il ne fut arrêté dans sa marche que par l'intrépide Kosciusko, qui eut

l'audace d'attaquer une armée si formidable,
1794 n'ayant à lui opposer que douze mille hommes, dont l'armement n'étoit pas encore complet. Après une résistance opiniâtre, le général polonais fut battu et contraint de se retirer dans un camp retranché qui couvroit Warsovie, et qui étoit occupé par les divisions de Kosciusko, Dombrowsky, Zayonczek, Poniatowsky.

Les Prussiens, après la bataille de Szczekocin, profitant de leur avantage, marchèrent sur Gracovie. Kosciusko, ne pouvant aller au secours de cette ville, avoit résolu de la livrer aux Autrichiens pour exciter quelque rivalité entre les cours de Vienne et de Berlin; mais les Prussiens, par leur célérité, prévinrent l'exécution de ce projet et s'emparèrent de Gracovie.

La nouvelle de cette perte transporta de fureur le peuple de Warsovie. Quelques agitateurs, ameutant la populace, qui par-tout se ressemble, dressèrent, le 28 juin, des potences dans les rues, forcèrent les prisons et massacrèrent quelques-uns des prisonniers accusés de connivence avec les ennemis de l'état. Les autorités constituées arrêtèrent promptement ce désordre; et Kosciusko, n'imitant pas la foiblesse coupable du gouvernement français pour les assassins de septembre, exprima, dans une proclamation énergique, l'indignation que lui inspiroient ces atrocités, emprisonna les auteurs de ce complot, et leur fit expier leur crime sur l'échafaud.

Le roi de Prusse, réuni aux Russes, vint

bientôt investir Warsovie; il employa pour réduire cette ville et pour soumettre l'armée qui la défendoit, tous les moyens de la force et toutes les ruses de la politique; mais les Polonais se montrèrent également inaccessibles à la crainte et à la séduction.

Frédéric-Guillaume avoit écrit aux habitans de Warsovie pour les assurer de sa protection s'ils se soumettoient, et pour les menacer d'une destruction totale s'ils résistoient. Ils répondirent qu'ils suivroient la destinée de l'armée. Ce monarque avoit fait promettre aux officiers polonais de conserver leurs grades dans ses troupes, s'ils vouloient se joindre à lui; tous jurèrent de partager le sort de Kosciusko, et de vaincre ou de mourir avec lui.

Après deux mois de combats sanglans et continuels, sans succès décisifs, le roi de Prusse, qui avoit pris Vola et battu la division de Joseph Poniatowsky, commanda une attaque générale pour forcer les retranchemens polonais. Le combat fut long et opiniâtre. Le roi et le prince royal montrèrent dans cette action beaucoup de bravoure; mais la fermeté des insurgens triompha de la valeur des Russes et des Prussiens, et les contraignit à se retirer avec perte.

Dans le même temps, une insurrection formidable éclata dans la Prusse méridionale, près de Posen. Les habitans de ces provinces nouvellement conquises, se levant tout-à-coup, tombèrent sur les troupes dispersées, abattirent les aigles prussiennes, s'empare-

rent des armes et des munitions qu'ils trou-
1794 vèrent, et s'occupèrent activement de l'organisation d'une armée.

Frédéric-Guillaume, informé de cet événement, et craignant, s'il laissoit aux rebelles le temps de grossir leurs forces, de se voir couper toute retraite, prit le parti, après avoir bombardé inutilement Warsovie, d'en lever précipitamment le siége et de se retirer dans ses états, abandonnant ses malades, ses blessés et une immense quantité de munitions.

Ainsi, le roi de Prusse, toujours ardent pour entreprendre des conquêtes, et prompt à y renoncer, expulsé de Pologne comme de France, auroit eu une pareille destinée dans l'une et l'autre guerre, si les forces de la Russie et la fortune de Catherine n'étoient venues réparer ses fautes et relever ses espérances. La retraite du roi de Prusse couvrit de gloire Kosciusko et ses braves compagnons; mais leur position étoit aussi périlleuse que leur courage étoit ardent. Les dangers qui les menaçoient se multiplioient de tous côtés: quoique le général eût ordonné de ménager les domaines de l'Empereur, il n'avoit pu conserver la paix avec la cour de Vienne; et les papiers trouvés chez l'ambassadeur russe, à Warsovie, prouvoient l'adhésion du cabinet de Vienne aux projets de partage de la Pologne.

Le conseil national fit publier ce traité d'après lequel la Russie et la Prusse devoient posséder les provinces qu'elles avoient prises

La Bavière devoit appartenir à l'Autriche, et l'électeur recevoit pour indemnité l'Alsace et la Lorraine. 1794

Malgré la publication officielle de cette pièce par le conseil, on doit encore douter de l'existence d'un pareil traité, trop contraire aux intérêts réels de la Prusse, pour concevoir qu'elle ait pu y consentir. Ce pouvoit être un simple projet; mais les faits démontrent au moins que l'Autriche, étoit parfaitement d'accord, avec les deux puissances co-partageantes, pour des projets vastes de démembrement et pour la ruine de la Pologne.

Kosciusko, dans cette crise terrible, étoit encore forcé de ménager avec sagesse les ressources que lui offroit l'énergie nationale. En décidant les nobles à donner la liberté aux paysans, il avoit pris toutes les mesures qui pouvoient prévenir le danger d'un affranchissement trop rapide. Les paysans ne pouvoient abandonner leurs foyers sans payer leurs dettes; ils ne pouvoient posséder de terres sans faire des contrats avec leurs anciens maîtres; et pendant la durée de la guerre, pour que la culture ne fût point abandonnée, on ne les dispensoit que de la moitié du travail auquel ils étoient précédemment tenus.

Si l'abolition de l'esclavage avoit rendu générale l'ardeur de la nation pour la cause commune, d'un autre côté, la nécessité de laisser beaucoup de bras à l'agriculture restreignoit les ressources qu'on pouvoit employer pour la défense du pays.

Telles étoient à peu près les forces dont la

1794 république pouvoit disposer. Zayonczek, avec huit mille hommes, défendoit les frontières de la Gallicie contre dix mille Autrichiens et contre les Russes. Syrakowsky, à la tête de dix mille hommes, étoit chargé de ralentir la marche de Suwarow, qui s'avançoit en Pologne, avec quarante mille hommes. Jasinski, commandant six mille Polonais, défendoit la Lithuanie, que traversoient Fersen et dix-sept mille Russes; et Dombrowsky, qui n'avoit encore organisé que quatre mille hommes dans la Grande-Pologne, devoit observer, avec une foule de paysans mal armés, les quarante mille Prussiens qui occupoient cette frontière. Kosciusko et Poniatowsky n'avoient ensemble que dix-huit mille hommes destinés à se porter par-tout où le danger seroit le plus pressant.

Malgré cette multitude d'ennemis et cette disproportion de forces, l'enthousiasme de la liberté auroit peut-être triomphé d'une coalition où il régnoit peu d'harmonie, et que l'opposition des intérêts pouvoit dissoudre d'un instant à l'autre; mais la trahison rendit inutiles tous les efforts de la vaillance polonaise, et Kosciusko se vit perdu au moment où il croyoit, par une victoire éclatante, assurer l'indépendance de son pays.

Ce général, étant informé que Fersen vouloit opérer sa jonction avec Suwarow, marcha rapidement contre lui. Poninski, chargé d'empêcher le passage d'une rivière, le livra aux Russes, et n'obéit point à l'ordre qu'il avoit reçu de rejoindre l'armée avec sa division. Le

généralissime, privé de ce secours, fut attaqué à Macieiowice par le général Fersen. Quoique les Russes fussent trois fois plus nombreux que les Polonais, la victoire fut disputée avec acharnement pendant toute la journée. Kosciusko repoussa deux fois les ennemis; et déployant dans cette action les talens d'un général et la bravoure d'un soldat, il rendit longtemps, par des prodiges de valeur, la fortune incertaine. Mais enfin, percé de coups, il tomba, et ses troupes, en se retirant, le laissèrent au pouvoir de l'ennemi. Lorsque les officiers russes le firent reconnoître aux Cosaques, qui alloient terminer sa vie, entendant prononcer son nom, ils témoignèrent leur admiration pour son courage et leur pitié pour son malheur. Kosciusko, ouvrant les yeux et apprenant sa défaite, demanda vainement la mort, qu'il préféroit à la captivité. Les Russes le traitèrent avec les égards dus à son caractère; et dès qu'il put soutenir la route, ils l'envoyèrent à Pétersbourg, où l'Impératrice, trop irritée pour être généreuse, renferma dans un cachot ce malheureux guerrier. Il n'en sortit qu'après la mort de cette princesse. Paul I. signala le commencement de son règne en lui rendant la liberté, et cet acte magnanime lui valut de justes éloges. 1794

Les Polonais, en apprenant ce tragique événement, n'imitèrent pas ces farouches jacobins français qui faisoient à leurs généraux des crimes de leurs malheurs: ils témoignèrent, par des regrets éclatans, leur estime

1794 pour les talens et les vertus de Kosciusko, et ils écoutèrent avec confiance les conseils qu'il leur donna du fond de sa prison; ils le connoissoient trop pour craindre qu'aucune menace le contraignit à rien proposer d'indigne de sa gloire et de sa patrie. Enfin, lorsque les Russes assiégèrent la capitale, le jour de la naissance de leur malheureux général étant arrivé, toutes les rues de Warsovie furent illuminées, et ils célébrèrent ainsi le souvenir de ses triomphes la veille même de leur propre destruction.

La victoire de Fersen n'abattit point le courage des Polonais. Le conseil national prit les mesures les plus vigoureuses pour défendre la liberté, et Wawrzecky fut nommé au commandement général. Mais si le courage étoit le même, le même génie ne présidoit plus aux opérations.

Zayonczek fut battu par les Russes à Chelm. Suwarow ayant défait complètement Syrakowsky et l'armée polonaise à Brzesk, s'avança rapidement sur Warsovie. Les républicains, au lieu d'imiter l'exemple de Kosciusko, et de tenir toujours la campagne, s'étoient renfermés dans les fortifications des faubourgs de Prag. Suwarow s'en rendit maître après un assaut meurtrier. Neuf mille braves Polonais périrent dans cette action; mais ce qui ternit la gloire du général russe, ce fut le carnage qui suivit la victoire: les maisons furent pillées, les femmes outragées, les enfans égorgés; trente mille victimes furent la proie de la ven-

geance et de la férocité des soldats russes. Les habitans de Warsovie, sans défense, furent contraints de capituler. Ignace Potocki, envoyé par eux pour négocier la paix, vit ses demandes rejetées. Stanislas-Auguste, qui n'avoit pas conservé plus de crédit sur ses voisins que d'autorité sur ses sujets, voulut vainement obtenir des conditions douces et honorables: la ville fut obligée de se livrer à la merci des volontés de Catherine. Les troupes polonaises, refusant de se soumettre, sortirent de la ville, et, attaquées de tous côtés par les Russes et les Prussiens, une partie fut tuée, l'autre dispersée; quelques-uns rendirent leurs armes aux vainqueurs. Madalinsky, avec une troupe d'hommes déterminés, s'enfuit en Gallicie. Suwarow avoit promis une amnistie complète; Catherine ne tint point cet engagement, elle fit arrêter Potocki et Mowstowsky. Tous les hommes distingués par leur patriotisme furent proscrits; on confisqua leurs biens: une inquisition terrible poursuivit les actions, épia les pensées, et punit cette nation infortunée de toutes les vertus qu'elle avoit développées. 1794

Le roi Stanislas reçut l'ordre de quitter Warsovie; il vint à Grodno, et de-là fut appelé en Russie, où il survécut peu de temps à la chute de son trône et à l'humiliation de sa patrie.

Les cours de Vienne, de Pétersbourg et de Berlin, délivrées de tout obstacle, partagèrent tranquillement leur proie ensanglantée, et voulurent anéantir jusqu'au nom de la Po-

logne; mais l'histoire consacrera la gloire des vaincus et l'injustice des vainqueurs (1).

CHAPITRE XIII.

Influence de la Revolution de Pologne sur l'esprit des Français. Leur ardeur contre la Coalition. Conquête de la Hollande. Fuite du Stathouder. Révolution en Hollande. Abolition du Stathoudérat. Conspiration des Jacobins. Accusation et déportation des collègues de Robespierre. Revolution de Prairial. Fermeté de Boissy-d'Anglas. Fautes de la Convention. Réaction dans le Midi. Nouvelle Constitution. Evénemens du 13 Vendémiaire. Négociations de Barthélemy. Traité de paix entre la République, le Roi de Prusse, le Landgrave de Hesse et le Roi d'Espagne. Neutralité du nord de l'Empire. Dissolution de la Coalition. Campagne sur le Rhin: les Français sont forcés de le repasser. Inaction du Roi de Prusse. Fin du règne de Frédéric-Guillaume II. Sa mort. Espérances que donne son successeur. Coup-d'oeil sur les événemens qui se sont passés les deux dernières années de son règne. Campagnes de Bonaparte et de Moreau. Conclusion de cette Histoire.

La révolution qui venoit d'effacer la Pologne de la liste des nations, put satisfaire la

(1) Par le traité conclu entre les trois puissances copartageantes, Brzesk devint le point central des frontières de ces trois états.

Warsovie tomba sous la domination de Fréderic-Guillaume qui n'avoit pu s'en emparer. La Vistule sépara la Prusse de l'Autriche. Le Bug sépara l'Autriche de la Russie. Le Niemen marqua les limites entre les possessions des Russes et des Prussiens. Les moitié de la ville de Grodno appartint au roi de Prusse et l'autre à l'Impératrice.

vengeance de Catherine II et l'étroite ambition de Frédéric-Guillaume; mais elle fut très-nuisible au grand intérêt de la coalition. On a pu remarquer dans le cours de cette histoire, combien les violentes passions, qui agitoient les différens partis, les aveugloient et leur faisoient prendre la route la plus opposée au but qu'ils vouloient atteindre. Jamais, de part et d'autre, cet aveuglement ne fut plus marqué qu'à cette époque. 1794

En effet, lorsque l'intérêt des révolutionnaires français étoit de prouver à tous les peuples les avantages de la liberté, en rendant la sûreté personnelle plus inviolable, la propriété plus sacrée, l'industrie plus active, la pensée plus énergique, la morale plus pure et la justice plus douce, on vit les jacobins furieux, adoptant cette raison d'état, excuse banale des tyrans, couvrir la France de bastilles, confisquer ou séquestrer toutes les propriétés, violer le secret des lettres, comprimer la pensée, enchaîner les talens, immoler l'innocence, protéger tous les vices, proscrire toutes les vertus, anéantir l'industrie, dessécher les canaux de l'agriculture et du commerce; enfin, livrer la vie de tous les citoyens à la rage des plus vils délateurs, et aux caprices féroces d'un tribunal de sang.

L'effet de cette barbarie fut de changer l'esprit public à tel point qu'elle faillit perdre à jamais cette liberté qu'on vouloit étendre, et que le peuple égaré, confondant les principes et les abus, les amis de la liberté et les anarchistes, les républicains et les tyrans

1794 qui opprimoient la république, n'attacha plus d'idées justes, ni aux choses, ni aux mots, haït tout ce qu'il devoit aimer, méprisa ce qu'il falloit estimer, devint indifférent à tout ce qui devoit l'intéresser le plus vivement, et cessa de montrer cette opinion publique, seule base de la liberté, seule force des institutions, et seul guide des gouvernemens.

La nation, qui avoit voulu s'armer pour soutenir la guerre des principes de la raison contre l'injustice du pouvoir arbitraire, étoit gouvernée par les maximes du despotisme; et, dans le même temps, les rois coalisés, dont le but étoit de prouver la douceur et la justice du gouvernement monarchique, et de faire généralement haïr les désordres de l'anarchie, la cupidité des factions, et les cruautés de la tyrannie populaire, imitoient impolitiquement les démagogues qu'ils vouloient renverser.

Tout homme modéré étoit proscrit par eux, comme le citoyen suspect d'aristocratie l'étoit par les jacobins. Ils vouloient propager le système d'autorité arbitraire, comme en France on prêchoit l'égalité absolue. Les faits prouvent qu'ils violoient la foi des traités comme les décemvirs. Ils partageoient la Pologne, et prétendoient démembrer la France, comme les français se proposoient de démembrer l'Allemagne. La convention vouloit follement faire une république du monde entier, et le gouvernement anglais prétendoit audacieusement à l'empire universel des mers.

Le gouvernement français tuoit les émigrés

qui tomboient en son pouvoir; et les monarques coalisés, qui les avoient armés, les livroient à la mort par une foiblesse ressemblante à la perfidie, n'exerçoient aucunes représailles pour les sauver, et les abandonnoient à leurs ennemis dans toutes les capitulations. 1794

En Pologne, les alliés confisquoient les fortunes comme les démocrates, et créoient comme eux des domaines nationaux: divisés entr'eux comme les magistrats de la France, la durée de la coalition ne fut pas plus longue que le pouvoir des comités. Les rois ne défendirent pas plus loyalement la cause de la royauté, que les jacobins ne soutinrent celle de la vraie liberté. Enfin l'injuste destruction d'un peuple qui avoit voulu se donner le gouvernement monarchique le plus sage et le plus solide, prouva évidemment que les cours étoient guidées, non par la justice, mais par l'ambition; qu'elles attaquoient, non pas toute anarchie, mais toute liberté, et qu'elles avoient conspiré la ruine de tout état qui ne seroit pas soumis à l'autorité absolue d'une royauté sans limites.

Cette comparaison semble sévère, et n'est que vraie. Aussi tous ces égaremens produisirent les effets qui devoient nécessairement en résulter. Les Français perdirent long-temps la liberté pour laquelle ils combattoient, et la firent redouter par les nations les plus disposées à la recevoir; et la coalition, loin de parvenir à subjuguer, démembrer la France, comme elle le projetoit, lui vit étendre son ter-

ritoire à ses dépens. Si les républicains ne
1794 surent pas établir chez eux la justice et la liberté, ils surent au moins maintenir leur indépendance; et l'exemple effrayant de la Pologne fit jurer aux Français de presque toutes les opinions, de verser tout leur sang plutôt que de subir les loix de leurs ennemis.

Les Français étoient trop animés par leurs victoires pour en suspendre le cours. L'approche d'un hiver rigoureux ne ralentit point leur marche; ils profitèrent de l'effroi que leurs succès répandoient dans l'armée des alliés, pour compléter leurs défaites; et chassant de tous côtés les Autrichiens, les Anglais et les troupes du Stathouder qui se retiroient en désordre, ils profitèrent du secours des glaces pour franchir toutes les rivières et tous les canaux, qui, dans tout autre temps, auroient rendu la conquête de la Hollande impossible à leur courage (1).

Au commencement de l'an 3, c'est-à-dire
1795 à la fin de 1794, Maestricht et Nimègue étoient tombées en leur pouvoir. Dès le mois de janvier 1795, Pichegru attaqua les alliés sur tous les points, depuis l'Océan jusqu'au Rhin, et les battit par-tout. Les régimens

(1) Toutes les actions de cette campagne furent des prodiges, et saisirent d'étonnement l'Europe effrayée : un corps de cavalerie de l'armée de Pichegru, trouvant des vaisseaux de guerre retenus par des glaces, les attaqua et parvint à s'en emparer. On n'avoit, je crois, jamais vu, avant cette époque, une flotte prise par des escadrons.

d'Orange, de Frise et d'Hohenlohe furent pris, ainsi qu'un corps suisse payé par les Etats-généraux. Clairfait, repoussé, fut obligé de se retirer en Allemagne. Frédéric-Guillaume laissoit dans l'inaction les soixante-deux mille hommes qu'il s'étoit engagé de donner à la coalition. L'armée anglaise, qui coûtoit des sommes énormes au gouvernement britannique, étoit dans un dénuement affreux. Elle résista cependant avec assez de courage aux efforts des Français; mais, forcée de céder à l'impetuosité et au nombre des républicains, elle eut beaucoup à souffrir dans sa longue retraite, manquant de tout, continuellement harcelée par les Français, et traversant un pays où les malheurs de la guerre faisoient prendre en haine l'Angleterre, à qui la Hollande attribuoit tous les maux qu'elle éprouvoit. 1795

Le duc d'Yorck, mécontent des alliés, et voyant qu'il n'y avoit plus d'espoir de reprendre quelqu'avantage, quitta l'armée, et en laissa le commandement à Walmoden. Ce général montra beaucoup de constance et de courage dans une position si critique; mais ses efforts ne purent ralentir la marche de Pichegru, dont les plans étoient habiles, les moyens immenses, et qui étoit favorisé à la fois par la division des alliés, la disposition des Bataves, et la rigueur de la saison. Le Stathouder s'étoit fait investir, à cette époque, d'un pouvoir dictatorial; mais le moment où son ambition constante étoit enfin pleinement satisfaite, fut le terme de sa puis-

1795 sance; et comme il manquoit de génie pour se soutenir, son élévation ne servit qu'à rendre sa chute plus douloureuse et plus complète.

La révolution de 1787 avoit enlevé au prince d'Orange l'estime et l'affection de tous les hommes qui tenoient à la considération, à l'indépendance et aux loix de leur patrie: la guerre dans laquelle il engagea les Etats-généraux, contre leur véritable intérêt, qui étoit la neutralité, acheva d'aliéner les esprits; et le danger d'une ruine totale inspira enfin à toute la nation une aversion prononcée contre la maison stathoudérienne.

Plusieurs provinces avoient fortement exprimé leur voeu pour la cessation de la guerre; mais le Stathouder qui craignoit que cette paix ne relevât le parti des patriotes, s'y refusa et fit arrêter un grand nombre de citoyens, qu'il fut bientôt forcé de remettre en liberté. Le gouvernement anglais qui dirigeoit sa conduite, l'affermit dans son opposition à la paix: la cour de Londres ne vouloit pas que la cessation des hostilités rendît à la France son influence en Hollande; elle aimoit mieux, si l'on ne pouvoit résister, que ce pays, conquis par les Français, donnât à l'Angleterre des prétextes pour s'emparer des possessions hollandaises dans les Indes.

L'événement, en effet, ne tarda pas à dévoiler cette politique ambitieuse; et Guillaume V vit l'année suivante ses protecteurs se saisir du Cap et de Ceylan pour augmenter leurs domaines, comme ils avoient pris pour

eux la Corse en défendant la cause des Bourbons. Je ne sais si un ennemi généreux n'est pas moins à redouter que de pareils alliés. 1795

Le Stathouder, s'étant décidé, contre le voeu national, à continuer la guerre, voulut que le peuple batave se levât en masse pour repousser l'ennemi; mais ses ordres ne furent point exécutés: il voulut aussi, par des inondations, arrêter l'invasion des Français; mais dans le premier moment on s'y opposa, et bientôt après la rigueur du froid rendit cette mesure impossible. Pichegru, profitant de cette longue et forte gelée, qui favorisoit ses desseins, franchit rapidement toutes les rivières qui pouvoient retarder ses opérations. Macdonald, devenu depuis si célèbre par ses brillantes campagnes en Italie, passa le premier le Vahal qu'abandonnoient les ennemis, qui croyoient que la glace étoit trop peu solide pour les porter. Sa marche hardie les déconcerta et décida la conquête de la Hollande. L'armée républicaine s'empara d'Utrecht, de Roterdam et de Dort. La forteresse de Grave, après une vigoureuse résistance, s'étoit rendue. D'un autre côté, Clairfait, battu, avoit repassé le Rhin. Dès-lors aucun obstacle n'arrêta les républicains: le prince d'Orange s'enfuit en Angleterre avec sa famille; Berg-op-Zoom ouvrit ses portes aux vainqueurs; trente hussards s'emparèrent d'Amsterdam. Tous les patriotes dégagés du joug qui les comprimoit, se réunirent aux républicains. Les propriétaires, plus sages que le parti aristocratique en France, loin

1795 d'opposer une digue inutile au mouvement national, le dirigèrent. Les Anglais, toujours repoussés, et voyant que la nation qu'ils vouloient défendre se déclaroit contr'eux, fuirent jusqu'à Brême, où ils s'embarquèrent. En peu de temps, la révolution fut complète; on abolit le Stathoudérat, et le gouvernement français, qui pouvoit regarder toutes les Provinces-Unies comme une conquête légitime, leur rendit généreusement leur indépendance, ne gardant que quelques places fortes nécessaires pour sa sûreté contre les attaques de la coalition.

Cette conquête totale et rapide, l'habileté des généraux, les prodiges de valeur des soldats républicains qui, bravant tous les dangers et toutes les souffrances, combattoient sans crainte sur des abîmes qu'un rayon de soleil pouvoit à chaque instant ouvrir sous leurs pas, inspirèrent la plus juste admiration aux puissances neutres, et répandirent la plus profonde consternation dans les cours ennemies. Ce peuple, dont on plaignoit l'esclavage, venoit, au 9 thermidor, d'immoler ses tyrans; cette nation, qu'on se flattoit d'écraser, étoit par-tout triomphante; ce pays, qu'on vouloit démembrer, reculoit de tous côtés ses frontières, et sembloit même dédaigner de garder tout ce qu'il avoit conquis.

Le ministère britannique, en prodiguant toutes les richesses de l'Angleterre, s'étoit flatté de faire perdre à la France la Flandre, la Lorraine, l'Alsace, la Provence, le Roussillon, et peut-être la Bretagne. Et à la fin

de cette campagne, il n'offroit au peuple anglais d'autre fruit de tant de dépenses, que quelques conquêtes incomplètes et peu solides, en Amerique; tandis que la république française avoit pris sept provinces au Stathouder; dix à l'Empereur, Trèves, Cologne, Mayence, Liége, Spire et Worms à leurs évêques, une partie du Palatinat, les duchés de Clèves et de Juliers, Aix-la-Chapelle, le duché de Deux-Ponts, le duché de Savoie, le comté de Nice et la plus grande partie des provinces de Biscaye et de Catalogne. Les Français avoient gagné vingt-neuf grandes batailles; ils avoient triomphé dans plus de cent combats moins décisifs, s'etoient emparés de cent cinquante-deux villes, de trois mille huit cents pièces de canon, quatre-vingt-dix drapeaux, soixante-dix mille fusils; ils avoient tué quatre-vingt mille hommes, et fait quatre-vingt-dix mille prisonniers. Le roi d'Espagne, dégoûté de l'alliance anglaise, et fatigué de la guerre contre la France, songeoit à la paix; Frédéric-Guillaume II, abandonnant l'Empereur son allié, l'Angleterre qui lui donnoit des subsides, et même le prince d'Orange son beau-frère, qu'il avoit, sept ans avant, si vivement soutenu, négocioit avec le comité de salut public, convenoit avec lui, au mois de germinal, d'une suspension d'armes; les princes de l'Empire, qui n'avoient pas été dépossédés, étoient las d'une guerre ruineuse, qui étendoit l'esprit démocratique au lieu de l'arrêter: enfin, les finances de l'Empereur étoient épuisées. Dans 1795

1795 une pareille position, le gouvernement français montrant, par sa conduite avec la Hollande et ses décrets contre les anarchistes, son désir de terminer à la fois la guerre, et la révolution, il est probable que l'Europe auroit pu jouir bientôt de la paix qu'elle souhaitoit, si le ministère anglais n'avoit pas cru son existence liée à la continuation des hostilités.

Profitant habilement et de l'influence de ses richesses et de l'aveuglement des passions irritées, il ranima l'espoir toujours trompé des Vendéens, des émigrés, des cours de Vienne et de Turin, et parvint à prolonger ainsi les malheurs de l'humanité.

Pour éviter tout reproche de partialité, il faut dire ici les motifs d'intérêt public et national que pouvoit alléguer le cabinet de Londres pour justifier ses intentions hostiles.

1.° Il étoit dangereux, disoit-on, de reconnoître et de laisser subsister, au milieu de l'Europe, une grande république dont les principes démocratiques et niveleurs étoient incompatibles avec la sûreté et l'existence des gouvernemens monarchiques et aristocratiques.

2.° La France, étendant ses limites jusqu'au Rhin, possédant le Brabant, rendant au commerce d'Anvers la libre navigation de l'Escaut, et jouissant en Hollande d'une influence trop prépondérante, acquéroit dans la balance de l'Europe un poids trop considérable et trop nuisible aux intérêts de l'Angleterre.

3.° Il étoit essentiel de replacer la maison de Bourbon sur le trône, et de rendre aux

princes et aux nobles dépouillés leurs rangs et leurs biens, pour ne point donner aux autres peuples l'exemple contagieux de la révolte impunie contre les autorités légitimes. 1795

4.° Le gouvernement français, loin d'être stable, ne présentoit aucune sûreté pour les négociations.

La première objection n'étoit soutenable, ni dans le droit, ni dans le fait: la justice exigeoit de ne point se mêler des affaires intérieures d'une nation indépendante; et l'expérience prouvoit que la démocratie, foible dans la paix, se fortifioit par la guerre, qu'en combattant l'esprit d'égalité, on le portoit au fanatisme, et que si son expansion étoit à craindre, la gloire des armes étoit peut-être son moyen de propagation le plus brillant et le plus dangereux.

L'Angleterre pouvoit voir avec regret les conquêtes des Français; mais elle avoit laissé les cours impériales et la Prusse détruire l'équilibre des forces par le partage inique de la Pologne: elle-même s'étoit constamment agrandie dans les Indes orientales; et il étoit naturel, pour rétablir la balance, que la France étendit proportionnellement ses possessions.

Le rétablissement de la monarchie et de la noblesse en France étoit plus un prétexte qu'un motif. La coalition l'avoit prouvé en enchaînant les pas des ci-devant princes français, en ne leur donnant jamais d'armée à commander, en s'emparant pour elle-même

1795 des provinces qu'on devoit ne prendre que pour eux.

D'ailleurs, si avec le secours de l'Espagne et de la Prusse on n'avoit pas pu parvenir, même au sein de l'anarchie et pendant le règne détesté de Robespierre, à forcer les Français de subir le joug de l'étranger, n'étoit il pas évident que ce projet devenoit chimérique lorsque la coalition étoit affoiblie par ses revers, et la république fortifiée par ses victoires et par ses conquêtes?

Enfin, n'étoit-il pas contre toute raison de dire qu'un gouvernement, quelqu'orageux qu'il fût, n'étoit pas assez stable pour faire la paix, lorsqu'il se montroit si fort en faisant la guerre, et lorsqu'il traitoit solidement avec un des principaux membres de la coalition? On voit aisément la vérité au travers de tous ces voiles. Le ministère anglais, trompé dans son espoir d'anéantir la France, persista dans son erreur avec plus de passion que de politique, paya par-tout des gladiateurs pour servir ses projets; et voyant que, malgré les orages intérieurs qu'il fomentoit, la république s'affermissoit dans ses conquêtes et les étendoit, il chercha à se dédommager de ces revers sur le continent, en s'emparant exclusivement de l'empire des mers.

Jusqu'à présent ce projet à réussi, mais il alarme justement toutes les puissances maritimes; et le gouvernement français pourroit un jour, en joignant la sagesse à la force, se trouver à la tête d'une ligue puissante qui puniroit l'Angleterre de son ambition excessive,

affranchiroit le commerce, et vengeroit l'Europe de tout le sang que l'orgueil britannique lui a coûté (1). 1795

L'historien, comme le voyageur, après avoir parcouru des plaines stériles, franchi des montagnes escarpées, traversé des mers orageuses, jouit d'un repos aussi doux que rare lorsqu'il rencontre un site plus riant, une température plus calme, un séjour plus paisible. Nous venons de nous acquitter d'une tâche pénible, en traçant le tableau des crimes des jacobins, du délire de l'ambition, des injustices des cours, de l'égarement des peuples, et des ravages de la guerre. Actuellement nous sommes arrivés à une époque plus consolante pour l'humanité et plus honorable pour une nation qu'on avoit vue aussi étonnante par son énergie extérieure que par son esclavage intérieur, et aussi célèbre par ses victoires que par ses malheurs.

Plus on a peint avec rigueur la servile et coupable soumission de la convention nationale, pendant la vie de Robespierre, plus on doit, pour l'amour de la vérité, rendre justice à cette même convention, et louer la sagesse de sa conduite après le 9 thermidor, pendant près d'une année.

Elle se trouvoit alors, malgré la chute de quelques-uns de ses tyrans, dans une position

(1) Cette prédiction, écrite au commencement de l'an VIII, paroit maintenant accomplie: la déclaration des puissances maritimes le prouve, et presque tous les ports de l'Europe sont aujourd'hui fermés aux vaisseaux anglais.

1795 très-critique, et elle étoit placée entre deux partis violens qui tendoient également à bouleverser de nouveau la France, et à la livrer, par leur aveuglement, aux vengeances des puissances étrangères, toujours attentives à profiter de ces divisions pour l'accabler.

Le parti des démocrates fanatiques et des anarchistes altérés de sang et de pillage, avoit perdu quelques chefs; mais il étoit encore redoutable et nombreux, et rallioit à lui tous ceux qui, s'étant compromis à un certain point, pendant la terreur, par crainte ou par cupidité, redoutoient la renaissance de la liberté, et feignoient de regarder tout retour aux principes comme un pas vers la contre-révolution.

En attaquant trop promptement et trop vivement ce parti, qui avoit dans le bas peuple une foule de disciples aveugles et de complices intrépides, la convention risquoit de lui rendre la force du désespoir, et de retomber dans ses chaînes.

Le parti des royalistes ardens, plus foible, plus divisé, plus indiscret et moins hardi, opposoit encore un puissant obstacle au bien que la convention vouloit opérer. Inflexible dans ses opinions, aveugle dans sa politique, confondant avec mépris sous le nom de rebelles tous ceux qui ne vouloient pas le renversement entier des loix nouvelles, le retour de l'ancien régime, et la punition des amis de la liberté, leur impatience les auroit fait échouer, quand tout se seroit réuni pour les favoriser. Incapables d'attendre ou de transiger, ils n'é-

coutoient que la voix des préjugés qui les rendoit inaccessibles à la raison. Les progrès de l'instruction, le changement des moeurs, la force de l'armée, l'intérêt des officiers, celui des nouveaux propriétaires, la foule des citoyens dont l'amour-propre ou la fortune soutenoit la révolution, enfin, le danger d'une commotion violente et d'un déchirement qui livreroit la France à ses ennemis, et lui feroit éprouver le sort de la Pologne; aucune de ces considérations ne pouvoit faire impression sur ces hommes passionnés. 1795

Tel est l'esprit de parti qui voit tout de profil, et ne peut jamais apercevoir que le côté favorable à ses voeux. A leurs yeux, le retour de l'autorité royale sans limites, le rétablissement entier de la noblesse, de la religion dominante et des parlemens, étoient aussi indispensables que faciles. L'idée de république, ou même de tout gouvernement libre et représentatif, ne se présentoit à leur esprit qu'avec l'image de l'anarchie, du crime et du malheur; tandis qu'une contre-révolution royale, leur rappelant des temps tranquilles et de douces jouissances, ne leur sembloit que le retour à l'ordre, à la vertu et au bonheur.

Ce parti contraria sans cesse la marche des législateurs qui vouloient réparer les maux soufferts et ramener la tranquillité; car, dès qu'on détruisoit quelques loix révolutionnaires, et qu'on faisoit quelqu'acte de justice, les royalistes triomphans animoient le peuple contre les révolutionnaires; et annonçant in-

1795 discrètement le retour de l'ancien régime, ils réveilloient les craintes des patriotes, l'inquiétude de l'armée, et donnoient à la fois des prétextes et de la force au parti des jacobins.

D'un autre côté, en écoutant trop la prudence, en ménageant les anarchistes, en laissant subsister les loix de la terreur, le crédit se perdoit, les malheurs se multiplioient, et la nation, altérée de repos et de justice, se livroit à une forte indignation.

Dans cette situation critique, la convention employa un mélange de sagesse et de fermeté qui mérite de justes éloges, et qui doit compenser en partie les nombreuses fautes qu'on lui reproche.

Elle travailla d'abord à consolider sa propre liberté, à endormir ses fougueux ennemis, et à changer par-tout insensiblement les autorités principales et leurs agens; elle entr'ouvrit la porte des prisons; et sans écouter les alarmes des jacobins et l'impatience très-naturelle des détenus, elle rendit peu à peu la liberté à tous ceux que la tyrannie décemvirale avoit plongés dans ses cachots.

Tandis qu'elle conservoit dans son sein, et même plaçoit politiquement dans ses comités un certain nombre de montagnards défians, elle calmoit l'opinion publique en détruisant les comités révolutionnaires, en abolissant la loi du *maximum*, en purifiant le Panthéon que souilloient les manes de Marat, enfin, en livrant à l'échafaud Lebon, Carrier, Fouquier-Tinville, et ce féroce tribunal révolution-

naire, qui avoit sacrifié tant de victimes humaines à la terreur. 1794

Bientôt la convention, plus assurée dans sa marche, fit rentrer dans son enceinte les soixante-treize députés que les anarchistes en avoient chassés. Ce renfort donnant au parti modéré une majorité plus solide, il se détermina enfin à porter un coup plus décisif à la Montagne, et fit décréter d'accusation plusieurs des anciens membres du gouvernement décemviral.

Ce décret ouvrit les yeux aux anarchistes; ils virent que leur perte étoit prochaine; et rassemblant les débris de leurs forces, ils tentèrent un dernier effort pour se ressaisir de leur odieuse puissance. Il n'étoit que trop facile d'exposer avec évidence les crimes qui devoient motiver la condamnation de ces députés: le sang dont la France ruisseloit encore les accusoit, les ombres de quarante mille victimes élevoient leurs voix plaintives contre eux, et tous les Français en deuil pouvoient servir de témoins et déposer contre leur tyrannie.

Cependant la convention nationale, qui avoit plus écouté ses ressentimens que sa politique en entamant ce célèbre procès, fut bientôt obligée de le suspendre: Barrère, Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes, en se défendant avec audace, firent aisément sentir à l'assemblée qu'elle ne pouvoit pas juger des délits dont la crainte l'avoit rendue en quelque sorte complice, puisqu'elle avoit sanctionné tous les mois les actes des comités du gouvernement, en renouvelant leurs pouvoirs.

1795 Cette considération et la découverte des mouvemens que préparoient les jacobins, déterminèrent la convention à punir arbitrairement ces hommes qui avoient violé si constamment toutes les formes de la justice; et, sous le prétexte vrai ou supposé d'une conspiration, on décréta, au mois de germinal, la déportation des accusés. Vadier et Cambon, prévoyant leur arrêt, se sauvèrent. Quelques-uns des montagnards qui les soutenoient, furent emprisonnés. Lorsqu'on voulut conduire les déportés à leur destination, leur voiture fut arrêtée par de nombreux attroupemens, dont une partie vouloit les délivrer, et l'autre les massacrer. La garde qui les escortoit les ramena au comité de sûreté générale. Pichegru, qui fut chargé du commandement de la capitale, y rétablit l'ordre promptement. Collot-d'Herbois et Billaud partirent pour Cayenne. Barrère, plus heureux ou plus favorisé, après être resté long-temps en prison dans un port de mer, s'évada, fut depuis compris dans une amnistie; un nouveau décret l'en excepta, et de nouvelles circonstances lui rendirent la liberté.

La déportation des collègues de Robespierre réveilla la fureur de son parti, et devint le signal de la guerre entre les républicains et les anarchistes. Un certain nombre de députés qui avoient contribué à la révolution du 31 mai, craignant la vengeance du parti girondin, se rallioit alors, malheureusement, aux débris de la tyrannie décemvirale.

Bientôt on répandit des alarmes dans le peu-

ple, on lui fit craindre à la fois la famine et la contre-révolution. La désastreuse loi du *maximum*, anéantissant la confiance, avoit produit une véritable disette, et les vrais auteurs de ce fléau persuadoient à la populace que l'aristocratie de la convention en étoit la cause. On faisoit regretter aux ouvriers les quarante sous que Robespierre leur donnoit pour répandre la terreur dans les sections; par-tout on voyoit les orateurs des jacobins rassembler des groupes nombreux, et, par des harangues violentes, les exciter à la révolte. Les tribunes de la convention recommençoient à être assiégées par ces hommes atroces et ces femmes impudiques qui avoient si long-temps effrayé l'innocence par leur aspect, soutenu les tyrans par leurs cris, et célébré les proscriptions par leur joie féroce. 1795

Le 1.er prairial une troupe nombreuse de jacobins furieux et d'artisans égarés, se faisant précéder d'une foule de femmes ivres d'eau-de-vie et demandant du pain, s'avance vers le château des Tuileries, force la garde qui le défendoit, pénètre dans la salle de la convention, se mêle avec les députés, les insulte, les menace, et veut leur arracher des décrets qui rappellent les décemvirs et ressuscitent la tyrannie.

L'indignation, l'effroi régnoient dans l'assemblée. Le président, trop foible et trop âgé, ne pouvoit se faire entendre, ni rétablir l'ordre au milieu d'un pareil tumulte: les membres de la Montagne demandoient avec audace qu'on écoutât les conjurés; tout député qui

1795 vouloit s'opposer à cette insolence, voyoit briller à ses yeux les armes homicides de ces assassins. Déjà quelques citoyens, victimes de leur courage, étoient tombés sous leurs coups. Soudain Boissy-d'Anglas, n'écoutant qu'une juste indignation, brave tous les dangers, s'élance au fauteuil, arrête, par sa contenance noble et ferme, les flots de cette foule irritée, et par un courage digne des temps antiques, sauve sa patrie de la honte et du péril qui la menaçoit.

En vain on l'attaque, on le presse, en vain on porte à ses yeux la tête sanglante de son collégue Féraud que ces brigands venoient d'immoler : fidèle à son devoir, sourd aux menaces, insensible à la crainte, bravant le plomb meurtrier qui vole autour de lui, il présente seul une digue inébranlable au torrent, et jure qu'il ne laissera prendre aucune délibération, tant que l'enceinte de l'assemblée sera souillée par la présence des factieux.

Pendant huit heures il soutint constamment cette pénible lutte; et, ce qui est presqu'inconcevable, c'est que les conjurés qui, malgré ses ordres, restoient dans la salle et venoient d'assassiner un de ses collègues, n'osèrent pas cependant compléter leur victoire en tranchant ses jours : une admiration forcée, un respect involontaire sembloient enchaîner leur furie, et retenir leurs bras tout prêts à le frapper. Cependant sa force s'épuisa ; sa voix ne pouvoit plus se faire écouter : le président réclamoit et reprit sa place ; les mécontens aug-

mentoient en nombre et en audace; le tumulte alloit en croissant, et la convention, cédant à la crainte, et dominée par la Montagne, avoit déja rendu quelques décrets qui rappeloient les déportés, et rendoient à l'anarchie son funeste empire, lorsqu'enfin plusieurs sections, à qui la résistance de Boissy avoit donné le temps de s'armer, vinrent, appelées par les comités, délivrer la convention de ses oppresseurs. Le combat ne fut pas long; les hommes les plus cruels sont presque toujours les plus lâches. Legendre à la tête des citoyens armés, perça la foule, pénétra dans la salle et en chassa les brigands, qui furent tous désarmés. 1795

La convention, devenue libre, rapporta les décrets que lui avoient arrachés les factieux, et décréta d'accusation les députés qui s'étoient montrés complices des conspirateurs. Le lendemain de cette journée, les brigands, furieux de leur défaite, communiquèrent leur rage à la populace aveuglée des faubourgs de Paris. Une foule immense marcha contre la convention, parvint jusqu'au Carrousel, malgré la résistance de quelques sections, et demanda aux législateurs l'organisation de la constitution anarchique de 1793, et des décrets qui donnassent aux Parisiens le pain dont ils étoient privés.

La convention, craignant de voir renouveler les scènes sanglantes de la vieille, crut devoir appaiser les rebelles, en leur promettant d'accéder à leurs demandes. Cette adresse eut un plein succès; et les chefs de la sédi-

1795 tion, n'ayant plus de prétextes pour retenir le peuple, virent dissiper en peu d'instans cette immense attroupement, sur lequel ils avoient fondé tant d'espérances.

Le 3 prairial, les assassins du député Féraud, étant conduits au supplice, furent arrachés à l'échafaud par les habitans du faubourg Saint-Antoine, qu'égaroient les jacobins. Cette audace annonçoit un grand orage et un soulèvement peut-être plus redoutable que ceux qui l'avoient précédé. La convention, instruite des desseins des anarchistes, et éclairée par ses propres fautes, prit enfin des mesures sages et vigoureuses pour réprimer tous ces désordres, et pour punir tous les factieux.

Ayant nommé le général Menou commandant de Paris, au lieu d'attendre imprudemment, comme on avoit fait jusqu'alors, l'attaque des conspirateurs, on les prévint; et tandis que des bataillons choisis défendoient les approches du château des Tuileries, Ménou, à la tête d'une coloune composée de troupes de ligne et de détachemens tirés des sections les mieux disposées, se porta à l'entrée du faubourg Saint-Antoine, suivi d'une forte artillerie; et menaça les séditieux, par une proclamation énergique et sage, de les canonner sans pitié s'ils ne consentoient pas à rendre leurs armes, et à lui livrer les assassins de Féraud et les chefs de la révolte.

Les rebelles consternés se soumirent; et cette heureuse révolution, dissipant toutes les craintes des honnêtes gens, et rendant une liberté entière au parti modéré, anéau

tit enfin complètement l'espérance criminelle des partisans de l'anarchie. 1795

Par-tout alors le crime cessa de montrer son insolente audace, la vertu respira, la liberté reprit son énergie, et les représentans du peuple, dégagés de leurs honteuses entraves, osèrent enfin vouer publiquement au mépris cette constitution de 1793, inventée pour légaliser l'anarchie.

On nomma une commission de onze députés pour rédiger une constitution plus sage; et, tandis qu'ils y travailloient, après avoir déployé une rigueur nécessaire en faisant juger par des commissions militaires les auteurs de la révolte de prairial, et les députés qui en avoit voulu profiter pour la replonger dans l'esclavage, remplit un devoir plus doux en guérissant quelques-unes des plaies qu'avoit faites la tyrannie.

On fit rentrer les cultivateurs inscrits par les tyrans sur la liste des émigrés; on ouvrit un registre pour les réclamations de tous ceux qui pouvoient prouver leur résidence; on adoucit les loix barbares portées contre les prêtres, et on rendit aux familles des victimes du tribunal révolutionnaire les biens qu'une confiscation atroce leur avoit enlevés. Tous les citoyens forcés, pour échapper à des mandats d'arrêt, de s'expatrier depuis le 31 mai 1793, furent rappelés dans leurs foyers.

Boissy-d'Anglas, Lanjuinais, Doulcet, Lesage d'Eure et Loire, et plusieurs autres députés, firent entendre à la tribune la voix de la raison, de la politique et de l'humanité;

1795 ils consolèrent les familles dépouillées par les tyrans; ils tonnèrent contre les féroces partisans de la loi agraire, qui ruinoient le peuple en excitant la haine absurde du pauvre contre le propriétaire; ils apprirent aux puissances de l'Europe que la France, cessant d'être barbare, étoit prête à négocier comme à combattre: et la convention, jouissant des heureux fruits de ce changement de système, reçut alors, pour la première fois, des applaudissemens mérités et des félicitations universelles et sincères.

Charette et les chefs de la Vendée traitèrent et se soumirent. La coalition divisée perdit plusieurs de ses membres les plus puissans; la Prusse et l'Espagne conclurent la paix, plusieurs cours reconnurent la république; le nord de l'Allemagne se déclara neutre: et la nation française, acceptant une constitution aussi sage que les circonstances le permettoient, auroit probablement forcé bientôt l'Autriche, malgré le ressentiment de ses pertes, et le gouvernement britannique, malgré son ambition, à terminer une guerre funeste, si la peur qui avoit tant causé d'égaremens et de malheurs, n'étoit pas encore venue aveugler la convention, et l'éloigner, par de nouveaux orages, du port que lui ouvroient les efforts presqu'unanimes de tous les gens de bien.

A peine les députés conventionnels, qui avoient terrassé Robespierre, eurent abattu les restes de ce parti formidable, qu'ils craignirent d'avoir donné trop de force à celui

des royalistes; et cette crainte, leur faisant prendre de fausses mesures, fit naître la réaction qu'ils redoutoient. 1795

Il paroît que le défaut de presque tous ceux qui gouvernèrent la France depuis la révolution, fut de connoître les livres plus que les hommes, et de se tromper constamment sur les moyens de diriger l'opinion publique; ils semblèrent avoir toujours ignoré que l'homme est continuellement soumis à deux forces opposées qui l'entraînent tour-à-tour; l'attrait de la nouveauté et la force de l'habitude. Toutes les révolutions qu'on a vu soutenues et consacrées par l'opinion publique, ont été celles où l'on a satisfait l'un de ces deux penchans en menageant habilement l'autre.

A Rome, par exemple, en abolissant la royauté, on avoit conservé le sénat, les tribus, les centuries, les augures, les pontifes et les loix de Numa; et le peuple, se livrant avec transport à la nouveauté qu'on lui offroit, jouissoit des avantages du régime républicain, d'autant plus complètement, qu'il n'éprouvoit d'ailleurs aucun changement qui contrariât ses goûts et ses usages.

En Amérique, récemment, nous avons vu une nation courageuse établir son indépendance avec ardeur, terminer sa révolution avec sagesse, et jouir tranquillement de sa liberté, parce que ses législateurs avoient eu la prudence de ne faire que les innovations indispensables, et de respecter la plupart des anciennes institutions. Une conduite contraire

n'avoit pas laissé à la république anglaise
1795 plus de durée que celle de la vie de Cromwel.

Or, la convention devoit s'apercevoir qu'en France la révolution qui avoit excité d'abord si vivement l'enthousiasme national, par l'attrait de la nouveauté, ayant été plutôt conduite par les passions que par la politique, avoit indistinctement démoli toutes les parties de l'ancien édifice, sans examiner celles dont la destruction n'étoit pas indispensable à la liberté. Il en étoit nécessairement résulté qu'après le premier moment de jouissance de chacune de ces innovations, tous les Français, forcés de changer totalement de loix, de langage, de costume, de culte, de fortune, de jurisprudence, de calculs, d'opinions et de moeurs, éprouvoient, dans tous les instans et dans toutes les circonstances de leur vie, une gêne, un mal-aise qui d'abord éteignoit leur ardeur, et qui pouvoit même bientôt les pousser, par la force de l'habitude, à regretter tout ce qu'ils avoient détruit.

Si la convention nationale, après la révolution de prairial, avoit bien connu cette situation de l'esprit public, elle auroit profité de la force qui étoit dans ses mains et de la confiance qu'elle inspiroit, pour consolider la liberté, en rapportant promptement toutes les loix qui pouvoient en dégoûter la majorité de la nation.

Les législateurs, en revenant aux anciennes institutions, compatibles avec le régime républicain, et en prévenant sagement à cet

égard le vœu du peuple, lui auroient inspiré d'autant plus d'attachement pour les institutions nouvelles, qu'elles n'auroient plus contrarié ses habitudes; et loin de donner par-là quelque force aux ennemis de la révolution, ils leur auroient enlevé toute espérance; car on ne peut se flatter de soulever une nation contente de ses loix. 1795

Malheureusement les conventionnels, aveuglés par cette peur, unique cause de la rareté des bons gouvernemens, firent un calcul tout contraire à celui que devoit dicter la sagesse. Au lieu d'échauffer l'enthousiasme de la jeunesse pour les destructeurs de la tyrannie jacobine; on lui montra une méfiance qui l'aigrit: on désarma les sections dont on avoit si utilement employé la force contre l'anarchie.

Loin de satisfaire le juste ressentiment du peuple et de prévenir les vengeances particulières en livrant promptement aux tribunaux les monstres qui, dans chaque département, avoient commis le plus de meurtres et de pillages, et en effaçant les délits moins graves par une sage amnistie, on laissa la crainte planer sur les têtes de tous les agens subalternes du terrorisme, tandis qu'on protégeoit les plus coupables.

On défendoit le *Réveil du peuple*, hymne qui rappeloit la chute des tyrans, et on forçoit le peuple à écouter ceux qu'il rejetoit depuis que les proscripteurs s'en étoient servis.

Toutes les propositions tendantes à détruire quelque loi révolutionnaire, étoient vivement combattues par les députés ombrageux; au

lieu d'effacer toute haine et toute distinction
1795 de classes, on ne montroit de l'indulgence que pour l'artisan et le paysan; les ex-nobles, les riches et leurs parens restoient proscrits lorsque les autres, soupçonnés du même délit, étoient absous.

Enfin les journaux les plus accrédités, traitant l'exagération de patriotisme, et la modération de royalisme, révoltèrent tous les esprits sages, tous les amis des principes, qui voyoient avec indignation qu'on vouloit éterniser le mouvement révolutionnaire.

La mort du fils de Louis XVI., qui périt cette année dans sa prison, fournit encore de nouveaux alimens à la haine. L'histoire ne doit pas adopter les accusations sans preuves; mais la dure captivité de ce malheureux enfant, et l'ombre funeste qui environnoit son existence et sa fin, doivent laisser de profonds regrets aux députés dont la justice et l'humanité furent alors enchaînées par la crainte d'être soupçonnés de royalisme.

Le résultat de cette conduite fut qu'on s'aigrit contre la convention, et que, dans plusieurs départemens, les royalistes, profitant et des ressentimens des hommes qui voyoient l'assassinat de leurs familles impuni, et du mécontentement de tous ceux qui vouloient ardemment la fin de la révolution, égarèrent la jeunesse, enflammèrent son ardeur, et firent naître une réaction assez violente, qui ensanglanta les contrées méridionales.

La convention termina sa carrière orageuse par une faute encore plus grave, qui faillit

causer sa perte, et dont les conséquences funestes amenèrent d'autres révolutions. 1795

Elle venoit de rédiger une constitution beaucoup mieux combinée que les précédentes, et faite, malgré ses défauts, pour offrir aux Français, pendant plusieurs années, le repos dont ils avoient besoin. Par ce nouveau code, la législation étoit confiée à deux conseils élus par le peuple. Celui des cinq cents ou des jeunes devoit proposer les loix, Celui des deux cent cinquante ou des anciens, devoit les accepter ou les rejeter. Le pouvoir exécutif suprême étoit dans les mains de cinq directeurs nommés par les conseils. Les tribunaux jouissoient d'une pleine indépendance. Les ministres, soumis au directoire, restoient responsables de l'exécution des loix. Les directeurs et les députés, également inviolables, ne pouvoient être accusés et jugés que par un décret rendu par les deux conseils.

Quelques reproches fondés qu'on ait faits à cette constitution, c'étoit la meilleure dont la méfiance républicaine et le choc des passions rendissent alors l'admission possible; et sa durée au milieu des orages intérieurs et des fureurs de la guerre, sous la conduite d'un directoire, dont la plupart des membres étoient élus contre le voeu général de la nation, prouve assez quelle auroit été sa solidité, si les premiers directeurs avoient été choisis parmi les guerriers les plus distingués et les magistrats les plus sages.

Tous les partis, excepté un petit nombre

1795 de contre-révolutionnaires et de jacobins passionnés, étoient également disposés à accepter cette constitution, qui leur offroit, après tant d'orages, quelqu'espérance de tranquillité. On avoit sagement établi dans cet acte, pour éviter les secousses trop violentes, de ne renouveler tous les ans le corps législatif que par tiers; c'étoit le seul moyen d'éviter dans la législation des changemens d'esprit trop prompts et trop entiers; et jamais ce danger ne pouvoit être plus réel qu'au moment où l'on commençoit à mettre en activité cette nouvelle forme de gouvernement.

On se souvenoit encore de la faute qu'avoient commise les députés constituans, en abandonnant leur constitution aux mains d'une assemblée nouvelle, qui proscrivit leurs personnes et renversa leur ouvrage. Ainsi, on devoit s'attendre à voir les deux tiers de la convention nationale former le nouveau corps législatif.

Si cette détermination eût été comprise et annoncée dans un des articles de la constitution, il est certain qu'elle auroit passé sans difficulté. Mais la convention en fit une loi à part, de sorte que les assemblées primaires crurent pouvoir accepter la charte constitutionnelle, et rejeter cette loi des 5 et 13 fructidor.

Cette imprudence ralluma toutes les passions, et offrit aux jacobins, aux contre-révolutionnaires et aux étrangers, tous les prétextes qu'ils pouvoient souhaiter pour renouveler les troubles et allumer la guerre civile.

Tous les hommes entendent la voix des passions; très-peu sont susceptibles d'écouter celle de la politique et de la raison. Il étoit naturel qu'on fût las d'une assemblée, qui, depuis trois ans, avoit tant abusé de ses pouvoirs, tant dissipé de richesses, et tant fait verser de pleurs et de sang. On oublioit que, depuis un an, elle avoit expié quelques-unes de ses fautes et réparé une partie de ses torts; qu'elle avoit encore la pleine puissance, et devoit être ménagée; qu'elle offroit, les armes à la main, un traité de paix auquel la prudence ordonnoit de souscrire; que les troupes lui obéissoient; que les nouveaux propriétaires la soutenoient, et que plus elle s'étoit attiré de ressentimens, moins elle pouvoit exposer, elle et ses loix, à la vengeance de ses ennemis. 1795

Une grande partie des assemblées primaires, excitées par les mécontens, les ambitieux, les royalistes, et perfidement échauffées par les jacobins, qui vouloient se rendre nécessaires, se déclarèrent en permanence, rejetèrent les loix des 5 et 13 fructidor, et annoncèrent, par leur fermentation, l'approche d'une révolution nouvelle.

Les sections de Paris, plus aigries et plus ardentes, dégulsèrent encore moins leur opposition et leurs projets. S'enflammant mutuellement et manifestant leur indignation contre la tirannie de la convention, elles s'emparèrent de tous les pouvoirs militaires, convoquèrent les électeurs avant le terme fixé pour leur assemblée, mepriserent les décrets

1794 qui leur interdisoient ces démarches illégales, et s'abusèrent sur leurs forces, au point de croire que rien ne pouvoit leur résister.

La convention effrayée fit venir des troupes dans Paris, et donna des armes aux anarchistes qui, profitant de l'occasion pour reprendre leur influence, leur offrirent leurs secours. Cet armement d'hommes qu'on détestoit, exaspéra les sections. Sans chef, sans canons, sans munitions, le 13 vendémiaire elles coururent aux armes, et se portèrent en foule contre le château avec autant de désordre que d'impétuosité. Les troupes réglées et l'artillerie repoussèrent aisément cette multitude mal organisée, mal conduite et mal armée.

Beaucoup de citoyens, quelques femmes mêmes perdirent la vie dans cette journée. L'effroi remplaça bientôt la fureur; toutes les assemblées primaires qui avoient imité l'ardeur de celles de Paris, épouvantées par cet exemple, se séparèrent et se soumirent; et la convention, n'ayant plus d'opposition à redouter, mit en activité la constitution comme elle l'avoit voulu.

Elle usa même de la victoire avec plus de modération qu'on ne le croyoit. Les commissions militaires, créées pour juger les auteurs de la sédition, condamnèrent peu de personnes, et furent bientôt dissoutes; mais le plus fâcheux effet de cette insurrection avortée, fut le changement de système des conventionnels.

Désespérant de regagner, par des loix dou-

ces, l'affection d'une grande partie de la nation, ils voulurent la contenir par la crainte; ils écartèrent des places, exclurent des élections un grand nombre de citoyens, sous prétexte de parenté avec les émigrés, ou d'actes séditieux dans les derniers troubles. 1795

Cette loi du 3 brumaire, contraire à la constitution, l'étouffoit dans son berceau, détruisoit l'égalité, et, sous prétexte de défendre la liberté, l'entouroit des chaînes du pouvoir arbitraire.

Enfin le plus puissant obstacle au bien qu'on pouvoit opérer, fut le choix des hommes auxquels on confia le pouvoir exécutif.

La convention, effrayée des dangers qu'elle avoit courus, oubliant que si la violence fait les révolutions, la modération peut seule les terminer, ne consulta point le voeu public, n'écouta que ses craintes, et nomma pour directeurs des hommes ardens, dont le choix perpétua le mécontentement national et l'agitation qui devoit en être la suite.

L'histoire de leur administration, de la lutte qui s'établit entr'eux et le corps législatif, le récit de leurs triomphes passagers, de leurs divisions, de leurs proscriptions cruelles et de leur chute, sera le sujet d'un autre ouvrage. Je ne me suis proposé dans celui-ci que de tracer le tableau politique de l'Europe jusqu'à la fin de l'an III; et la clôture des séances de la convention nationale le termine.

Je dois seulement, pour l'achever, revenir sur mes pas, et rendre compte des change-

mens arrivés, à cette époque, dans le systè-
1795 me des rois coalisés contre la république, ainsi que des dernières opérations de Frédéric-Guillaume II; car on peut dire que ce prince termina son règne cette année, quoiqu'il vécût encore plus de dix-huit mois.

En traçant le vaste tableau de l'Europe agitée par une si grande commotion, on a été forcé de présenter à la fois au lecteur tant d'événemens importans par leur influence sur la conduite de toutes les puissances, et sur la destinée de toutes les nations, qu'il étoit impossible de fixer isolément et de suite son attention sur la conduite de chaque cabinet. Mais comme Frédéric-Guillaume, après avoir marché le premier à la tête de la ligue qui vouloit subjuguer la France, fut aussi le premier à se retirer de cette coalition, je crois qu'avant de dire comment il conclut la paix, il est à propos de rappeler, en peu de mots, quelle part il avoit prise aux trois campagnes qui précédèrent ce traité.

On a vu que le roi de Prusse, aveuglé par de faux rapports, et partageant les folles espérances des émigrés, comptant sur la désertion d'une partie des Français et sur l'effroi des autres, s'étoit avancé jusqu'auprès de Châlons, sans magasins, sans munitions; et se croyant trop certain d'une conquête facile pour songer à assurer sa retraite en cas de revers, déchu de ses espérances, trompé par la négociation de Manstein et Dumouriez, menacé par des forces redoutables, voyant son armée minée par une maladie contagieuse, il s'étoit

vu exposé au plus grand danger. Il auroit été perdu, si l'armée de Custines étoit venue couper sa communication; Luchésini profitant de l'impatient désir qu'avoit Dumouriez d'attaquer les Pays-Bas, tira avec adresse les Prussiens de ce péril; il négocia avec promptitude et habileté: les Prussiens évacuèrent paisiblement la France; et se retirèrent sur la Lahn; et peut-être, de ce moment, nous ne les aurions plus comptés au nombre de nos ennemis, si Custines, brave militaire, mais mauvais poltique, n'étoit pas venu les troubler dans leurs cantonnemens. Il les attaqua à Limbourg; et après avoir obtenu un léger succès, il se retira. 1795

Irrité par cette provocation, le roi de Prusse, au commencement de décembre, se réunit aux Hessois que Custines avoit aussi attaqués sans motifs: il marcha sur Francfort, qu'on n'avoit pas mis en état de défense. Les Français se retirèrent à Mayence, heureux que Frédéric-Guillaume n'eût pas plus habilement profité de ses avantages et de la supériorité de ses forces.

En 1793, les Prussiens ouvrirent la campagne dès qu'ils furent informés de nos revers dans la Belgique; et après avoir fait de fausses démonstrations sur Cassel, ils passèrent le Rhin à Rhinfeld. Custines marcha à leur rencontre dans le Hunds-Ruck avec ce qu'il put trouver de forces disponibles, repoussa d'abord leur avant-garde, et fut bientôt après forcé de se retirer jusqu'à Weissembourg. L'Empire alors s'étant réuni à la coalition,

1795 ses troupes se joignirent aux Autrichiens et à l'armée du roi de Prusse, qui fit le siége de Mayence : une armée d'observation vint prendre position sur la Quieich, l'Herbach, la Bliss, et forma le blocus de Landau :

A cette époque, la convention ordonna le recrutement de trois cent mille hommes, qui porta nos armées de Rhin et Moselle à un nombre respectable, et le siége de Mayence leur donna le temps de discipliner, d'armer, d'équiper et d'instruire ces recrues. Dans toute la durée de cette guerre, la célérité des Français et la lenteur des alliés furent les causes les plus évidentes des succès de la république.

Beaulharnais et Houchard commandoient les deux armées françaises. Par des marches rapides et des entreprises hardies, ils obtinrent assez d'avantages sur l'armée d'observation des coalisés, pour marcher au secours de Mayence, et il est certain que cette ville alloit être délivrée au moment où l'on apprit sa reddition.

Les Français et les Prussiens restèrent, depuis cet événement, dans une inaction assez longue. Les Français en profitèrent et envoyèrent à l'armée du Nord vingt-six mille hommes qui contribuèrent au gain de la bataille de Honscote.

Vers le milieu de septembre 1793, les Prussiens dirigèrent toutes leurs forces contre l'armée de la Moselle, et, après plusieurs avantages, la forcèrent à se retirer derrière la Sarre, laissant alors son aile droite pour la contenir : le duc de Brunswick réunit sa gau-

che aux Autrichiens qui, sous les ordres de Wurmser, avoient livré sans succès à l'armée du Rhin plusieurs combats sanglans. Les alliés réunis forcèrent successivement les positions des Français sur la Lauter, sur la Mutern et la Zorn, et les contraignirent de se retirer jusqu'aux portes de Strasbourg. Cette armée battue ne communiquoit plus avec celle de la Moselle que par un foible détachement qui occupoit Saverne. Telle étoit la triste position des troupes françaises, lorque les généraux Pichegru et Hoche vinrent se mettre à leur tête: ces deux chefs habiles reprirent l'offensive. Pour faciliter l'attaque du général Hoche, le gouvernement donna l'ordre à Pichegru de lui envoyer un renfort de quinze bataillons: par ce moyen, Hoche se vit en état de repousser le corps prussien qui se trouvoit devant lui; il le suivit jusqu'à Kayserslautern, où il se retrancha. Ayant voulu forcer cette position, il fut repoussé par les Prussiens. Cet échec obligea le gouvernement à se décider au parti qu'il auroit dû prendre plutôt, celui de réunir les deux armées. En effet, à peine furent-elles réunies, que les ennemis, malgré leur opiniâtre résistance, furent par-tout battus, levèrent le siége de Landau, et se retirèrent sur Mayence. Après cette retraite, on prit des cantonnemens, et les hostilités ne recommencèrent que le 4 prairial suivant. Le roi de Prusse étoit parti pour la Pologne; le duc de Brunswick avoit quitté le commandement des Prussiens, et Wurmser celui des troupes de l'Empereur: 1794

ces deux généraux étoient remplacés par
1795 Mollendorff et Braun. Les armées républicaines avoient chèrement acheté leurs triomphes; elles étoient fort affoiblies par les pertes de la campagne précédente, et Jourdan enleva encore la plus grande partie de l'armée de la Moselle pour la joindre à celle des Ardennes. Ces forces réunies prirent le nom d'*armée de Sambre et Meuse*, qui devint fameuse, ainsi que celle du Nord, par la conquête de la Belgique. Tandis qu'elles s'illustroient par cette brillante expédition, les débris des armées de Moselle et du Rhin se trouvoient dans la position la plus critique, ayant à combattre les troupes les plus aguerries et les deux plus habiles généraux de l'Europe; et ne pouvant leur opposer qu'un petit nombre de soldats épuisés par leurs fatigues, leurs blessures et leurs victoires. Le peu d'accord qui existoit entre les coalisés, ralentit leurs efforts; les républicains reçurent des renforts considérables de Bretons et de Vendéens qui, la plupart, n'avoient pour armes que des bâtons, et dont la bonne volonté étoit assez équivoque; aussi les alliés obtinrent d'abord quelques légers succès; mais peu à peu les recrues françaises s'armèrent, se disciplinèrent, s'aguerrirent, et, avant la fin de messidor, les coalisés, repoussés à leur tour, furent contraints à rétrograder. L'armée de la Moselle profita de ces avantages pour marcher sur Trèves; elle força les retranchemens des Autrichiens qui occupoient la montagne verte, cerna Luxem-

bourg, et favorisa les opérations de Jourdan, en inquiétant le prince de Cobourg qui, sur les bords de la Roër, faisoit encore face à l'armée de Sambre et Meuse. Ce général, voyant sa gauche menacée, se vit obligé de se retirer sur le Rhin. Dès que le prince de Cobourg eut effectué sa retraite, l'armée de la Moselle voulut de nouveau se réunir à celle du Rhin; cette jonction fut difficile. Les Autrichiens et les Prussiens remportèrent d'abord quelques avantages, et firent essuyer aux Français des pertes assez considérables; mais ils ne tirèrent aucun parti de ce succès. Les deux armées françaises réparèrent leurs fautes, parvinrent à se réunir, battirent les alliès, les forcèrent à repasser le Rhin, et formèrent le blocus de Luxembourg et de Mayence. Depuis cette époque, on n'eut plus à combattre les Prussiens; Frédéric-Guillaume quitta l'année suivante la coalition, et cet abandon changea totalement la politique de l'Europe, la distribution des forces des puissances belligérantes, et les plans de leurs opérations. Cette guerre, défavorable à la gloire du monarque prussien, laissa sans tache celle de son armée : elle exécuta avec courage des opérations mal combinées, disputa le terrain avec acharnement, soutint ses revers avec intrépidité, et emporta, en se retirant, l'estime de ses ennemis. 1795

La conquête de la Belgique, la défaite du prince de Cobourg, les efforts infructueux des alliés sur le Rhin, avoient dissipé les illusions de la plupart des cabinets de l'Europe;

1794 il n'étoit plus possible d'espérer la conquête de la France. Ces rêves flatteurs étoient évanouis; Mayence et Luxembourg étoient bloqués, la Hollande alloit être envahie, l'Espagne craignoit d'être conquise, et l'Empire étoit menacé de l'irruption redoutable de ces républicains qu'on croyoit, peu de temps avant, incapables de résister aux phalanges disciplinées de la Germanie. Les hommes de toute classe, princes ou peuples, passent facilement d'un extrême à l'autre: il est peu de caractères qui sachent jouir sans ivresse des faveurs de la fortune, et supporter ses rigueurs sans tomber dans l'abattement. Un espoir chimérique avoit coalisé contre les Français les intérêts les plus opposés, et la peur fit dissoudre cette coalition presqu'aussi rapidement qu'elle s'étoit formée.

La situation intérieure de la république française fut toujours peu connue et mal jugée en Europe. On l'avoit d'abord regardée comme facile à détruire: on la crut, peu de temps après, inébranlable; et lorsqu'elle étoit intérieurement déchirée par les plus honteuses factions, on n'étoit frappé au dehors que de la chute de ses tyrans, de l'éclat de ses victoires, et de l'éloquence de ses orateurs.

Aussi, malgré les protestations des princes de l'Empire, dont les Français avoient conquis les possessions; malgré les intrigues de la Russie, les plaintes des émigrés, les reproches de la cour de Vienne, et les séductions du ministère britannique, on vit bientôt la plupart des puissances qui formoient la coalition,

se refroidir, se séparer, et renoncer à une guerre ruineuse, qui étendoit le lit du torrent révolutionnaire au lieu de l'arrêter, et dont le seul résultat étoit d'accroître la force continentale de la France et la puissance maritime de l'Angleterre. 1795

Au grand étonnement des politiques, le grand-duc de Toscane reconnut le premier la république française, conclut la paix, envoya le comte de Carletti comme ministre à Paris, et par un traité formel, rompant ses engagemens avec les coalisés, promit d'observer à l'avenir la plus stricte neutralité.

Une tête couronnée suivit bientôt l'exemple de ce prince: le régent de Suède, au nom de son neveu, envoya le baron de Staël à Paris; et cet ambassadeur vint au sein de la convention assurer la nation française de l'amitié que la cour de Stockolm offroit à la république.

Si les comités de gouvernement avoient eu alors plus d'argent et plus de crédit, ce rapprochement auroit entraîné de plus importantes conséquences. Une négociation qui fut alors entamée, avoit pour objet d'engager le régent à armer une escadre pour faire respecter sa neutralité par les Anglais; on conclut même un traité, mais on ne paya qu'une partie des subsides. Peu de temps après, le directoire, succédant aux comités de la convention, refusa de payer ce qui étoit promis; et par cette économie impolitique, on perdit l'occasion de se servir des forces d'une puissance maritime, qui auroit favorisé la résurrection bien nécessaire de la marine française.

1795 En calculant l'effet des passions, on auroit cru que l'Espagne devoit être la dernière puissance qui traitât avec la France : ce royaume étant gouverné par un Bourbon, il sembloit que les ressentimens personnels, mêlant l'intérêt de famille à celui de la royauté, devoient éloigner toute possibilité de négociation avec l'assemblée qui avoit privé Louis XVI du trône et de la vie.

Mais ce qui doit frapper dans l'histoire de cette étonnante révolution, c'est que toujours, pendant sa durée, les événemens ont trompé les prédictions de l'expérience, les raisonnemens de la politique et tous les calculs de la tactique.

Les coalisés et les émigrés reprochent avec amertume à Charles IV de ne s'être pas enseveli sous les débris de la monarchie espagnole, plutôt que de traiter avec les républicains; mais la postérité, plus froide et plus juste, le louera peut-être de s'être conduit plutôt en monarque qu'en Bourbon, et d'avoir préféré son pays à sa famille.

Depuis un an le cabinet de Madrid voyoit la fortune déclarée pour les républicains; partout leurs armées étoient triomphantes. Après une bataille sanglante, où le général espagnol, comte de la Union, et le général français Dugommier, avoient été tués, les troupes républicaines avoient pris Figuières. Le général Pérignon, profitant de ces avantages, menaçoit l'Espagne d'une ruine totale. Trois provinces de la Biscaye étoient tombées dans les mains des Français; aucune forteresse ne pou-

voit arrêter leurs efforts; et l'Espagne, par sa position, n'avoit de secours à espérer de personne. 1795

Les puissances du Nord restoient neutres; l'impératrice de Russie qui depuis blâma, en termes peu mesurés, la défection du roi catholique, n'appuyoit la coalition que par des promesses.

Le roi de Prusse, satisfait de ses nouvelles acquisitions en Pologne, et dégoûté de la guerre, oublioit dans le bras de ses maîtresses ses anciens projets, ses revers récens, le danger de l'Empire, la querelle des rois, et les intérêts de la princesse d'Orange sa soeur.

En vain l'Angleterre, par des subsides, avoit voulu ranimer son ardeur; il étoit décidé à ne plus s'exposer, non aux dangers (car il ne les craignoit pas), mais aux fatigues et à l'ennui d'une nouvelle campagne. Désespérant de pouvoir replacer un Bourbon sur le trône français, il voyoit sans peine l'Autriche sa rivale affoiblie; et quoique sa paix ne fût pas encore faite, il avoit posé les armes, et envoyé au comité de salut public un conseiller nommé Harnier, dont les instructions pacifiques montroient avec évidence son intention de ne plus prendre part à la guerre.

Abandonnant le Stathouder, renonçant à ses possessions sur la rive gauche du Rhin, il espéroit de rendre son repos honorable, en assurant la tranquillité du nord de l'Allemagne, et en se reservant le rôle de médiateur.

On ne peut même disconvenir que ce parti

1795 qui divisoit l'Empire, et lui en soumettoit la moitié, ne fût une grande idée politique; et si ce système eût été, comme la neutralité de son successeur, l'effet d'une sagesse constante et ferme, il ne lui auroit attiré que des éloges: mais comme il avoit été le chef de la coalition, comme il s'étoit montré le plus ardent de tous les princes pour entreprendre la guerre, et le plus éloigné d'entendre les ministres pacifiques qui vouloient l'empêcher, cette versatilité et cette défection lui attiroient de justes reproches de tous les alliés qu'il avoit secondés dans des temps de prosperité, et qu'il abandonnoit au moment où la fortune leur devenoit contraire.

Suédois, Russes, Polonais, Turcs, Brabançons, Autrichiens, Hollandais, Anglais et Français, tous l'avoient vu tour-à-tour les soutenir, les combattre, les animer et les abandonner; et cette conduite, qui lui enleva toute considération, le fit universellement regarder comme le monarque le plus foible, l'allié le moins utile, l'appui le plus trompeur, et l'ennemi le moins dangereux.

La cour de Vienne, occupée de ses seuls intérêts, secouroit foiblement le roi de Sardaigne, et ne songeoit à se servir des subsides de l'Angleterre que pour reconquérir les Pays-Bas, ou s'assurer en Italie des indemnités qui en compensassent la perte.

On voyoit évidemment que le grand objet de la coalition touchoit peu ceux qui la dirigeoient. Les princes français n'avoient jamais pu obtenir de commandement qui les mît à

portée de pénétrer en France, et de s'y faire un parti. On ne permettoit pas même au chef de cette maison de se mettre à la tête des troupes qui combattoient pour lui. Le prince de Condé étoit gêné dans toutes ses opérations, et toujours subordonné aux plans et aux ordres des généraux autrichiens. Les émigrés, dont on avoit égaré le courage, et causé la proscription, prouvoient en vain, par des prodiges de valeur, qu'ils étoient nés français: on les sacrifioit sans utilité aux avant-gardes dans les attaques, aux arrière-gardes dans les retraites; ils étoient honteusement livrés dans toutes les capitulations, et ceux qui ne portoient pas les armes, privés presque par-tout de protection et d'asile, se voyoient réduits à la misère, par l'abandon des cours qui prétendoient soutenir leur cause. 1795

L'Angleterre, plus fastueuse dans sa protection, n'étoit pas plus loyale dans sa politique; elle recevoit généreusement les prêtres déportés, payoit assez libéralement les officiers français qui étoient entrés à son service; mais après avoir pris la Corse, la Martinique et les vaisseaux de Toulon pour elle, et non pour les Bourbons ses alliés, elle avoit livré les Vendéens à leurs propres forces, et jamais n'avoit voulu consentir à descendre sur les côtes de France un prince français pour tenter de terminer la révolution, dont elle sembloit au contraire désirer la durée. Depuis, enfin, cédant aux instances des émigrés, elle en débarqua huit cents à Quiberon; et ne les soutenant par aucun corps de troupes, elle

1795 les livra, par cette imprudence qu'on seroit tenté de nommer autrement, aux coups de leurs ennemis et à la rigueur des loix républicaines, qui furent alors exécutées avec une cruauté dont l'histoire offre peu d'exemples.

Le ministère espagnol, convaincu de l'imminence de ses dangers, de la supériorité des forces républicaines, et de l'ambition peu loyale de ses alliés, avoit cru devoir conseiller au roi d'Espagne de sacrifier ses ressentimens personnels pour sauver son pays. Il fit sonder d'abord, par le ministre des Etats-Unis, les dispositions du comité de salut public, et le trouva beaucoup plus modéré dans ses prétentions qu'on ne l'espéroit.

L'ex-ambassadeur Bourgoing, le seul Français qui eût composé un bon ouvrage sur l'Espagne, écrivit des lettres à MM. Oscaritz et d'Yriarte, qui firent connoître au cabinet de Madrid les intentions pacifiques du gouvernement français; et bientôt on entama des négociations plus directes, dont la marche fut si rapide, que l'Angleterre apprit la conclusion de la paix au moment où elle venoit à peine d'être informée qu'on la négocioit.

Les députés qui se trouvoient alors chargés du gouvernement de la France, étoient trop éclairés sur la situation de la république pour ne pas sentir le besoin de la paix. Le citoyen Barthelemy, ambassadeur en Suisse, fut autorisé par eux à faire des demarches indirectes pour pressentir les dispositions des puissances coalisées.

On ne pouvoit faire un meilleur choix. Le

citoyen Barthelemy, négociateur expérimenté, étoit, par son esprit conciliant et par la douceur de son caractère, l'homme le plus propre à calmer les passions les plus vives, et à rapprocher les intérêts les plus opposés. Estimé à Vienne, apprécié comme il devoit l'être à Londres, aimé en Suisse, il jouissoit d'une considération universelle, et la méritoit autant par l'étendue de ses connoissances que par la droiture de ses intentions. Aussi éprouva-t-il par la suite le sort que devoit lui attirer son caractère; car il fut appelé au directoire par la probité, déporté par la tyrannie, et rappelé de son exil par la gloire. 1795

Dès que Barthelemy eut reçu les ordres du comité de salut public, il profita de l'arrivée d'un agent prussien, qui étoit venu en Suisse traiter d'un arrangement pour l'échange des prisonniers, et fit des ouvertures positives de rapprochement.

Le cabinet de Berlin, d'après les assurances qui lui furent données des intentions pacifiques de la France, donna au comte de Goltz des pleins pouvoirs pour traiter de la paix, et l'envoya en Suisse.

Le comité de salut public, inquiet et défiant, auroit voulu d'abord que cette négociation se passât sous ses yeux. Il avoit, en conséquence, demandé que le ministre prussien se rendît à Paris avec le citoyen Barthelemy, qui devoit être chargé de cette pacification; mais Frédéric-Guillaume se refusa à cette marque de déférence trop éclatante, il envoya seulement le conseiller Harnier à Pa-

1795 ris, et le chargea de donner au comité les assurances les plus positives de sa disposition à écarter toutes les difficultés qui pourroient arrêter les négociations.

Le gouvernement français sut par cette voie, que le roi de Prusse ne regarderoit pas l'abolition du Stathoudérat et la révolution de Hollande comme un obstacle à la paix, et qu'il ne prétendoit pas conserver ses possessions sur la rive gauche du Rhin, quoiqu'il ne les cédât pas encore définitivement aux Français, qui les occupoient provisoirement.

La raison qui lui faisoit différer jusqu'à la paix générale cette cession définitive, étoit qu'il ne vouloit pas que l'Autriche, si le sort des armes la rendoit victorieuse, pût s'emparer de ce pays comme appartenant à la France.

Conformément au voeu du cabinet de Berlin, la ville de Bâle fut désignée pour le lieu des négociations.

Les conférences s'y étoient en conséquence ouvertes le 5 pluviôse an III. Un incident fâcheux vint tout-à-coup les interrompre: M. de Goltz tomba malade, et mourut le 17. Cet événement, en arrêtant la négociation, donnoit le temps à l'Angleterre et à l'Autriche d'intriguer pour empêcher la paix. Cependant le roi de Prusse, sourd à leurs prières et à leurs menaces, nomma pour succéder au comte de Goltz le baron de Hardenberg, ministre dirigeant des margraviats d'Anspach et de Bareith.

Le conseiller Harnier fut en même temps chargé de continuer la négociation de M. de

Goltz, et d'après les mêmes instructions; mais ces instructions étoient bornées et vagues. M. de Hardenberg, obligé d'aller prendre de nouveaux ordres à Berlin avant que de se rendre à Bâle, se fit long-temps attendre. Déjà les espérances de paix commençoient à s'évanouir, lorsqu'enfin le ministre prussien arriva le 29 ventose avec des instructions beaucoup plus étendues que son prédécesseur. Les conférences furent aussitôt reprises et suivies avec la plus grande activité; tous les obstacles furent bientôt levés, et on signa la paix le 16 germinal (1). 1795

La demande d'une armistice préliminaire, l'évacuation de Mayence par les Prussiens, l'occupation des possessions prussiennes sur la rive gauche du Rhin, la neutralité du roi de Prusse comme état d'Empire, et enfin l'établissement de la ligne de démarcation pour le nord de l'Allemagne, furent les principales difficultés qu'il y eut à vaincre dans cette négociation. M. de Goltz, dont les dispositions pour la France étoient connues, s'étoit montré réservé, minutieux et difficile dans les conférences. M. de Hardenberg, au contraire, dont on craignoit l'attachement au système anglais, apporta, d'après ses instructions autant de facilité dans la négociation qu'il montroit de franchise en s'expliquant sans détour sur ses sentimens personnels.

Les principaux articles furent l'engagement

(1) *Voyez* le Traité avec la Prusse, *Pièces justificatives.*

1795 de la part du roi de Prusse, de vivre en bonne amitié avec la république, tant comme roi de Prusse que comme membre de l'Empire, de ne point fournir de secours ni de contingent, à quelques titres que ce fût, aux ennemis de la France, et de laisser aux Français l'occupation des possessions prussiennes, situées sur la rive gauche du Rhin, en ajournant tout arrangement définitif à l'égard de ces provinces jusqu'à la pacification générale entre la France et l'Empire.

La France, de son côté, s'engageoit à retirer ses troupes des possessions prussiennes situées sur la rive droite du Rhin, à accueillir les bons offices du roi de Prusse en faveur des princes de l'Empire, et à ne pas traiter comme pays ennemi les états du dit Empire, situés sur la rive droite du Rhin, en faveur desquels le roi s'intéressoit.

Ce traité remplissoit également les vues de la France et de la Prusse, en débarrassant les Français de toute crainte du côté du Nord, et en soumettant la partie septentrionale de l'Allemagne à l'influence prussienne.

A peine la paix fut-elle conclue, qu'on travailla activement à assurer cette neutralité, à laquelle la cour de Berlin attachoit tant de prix, et qui débarrassoit les Français de toute crainte pour la Hollande, en la mettant à l'abri des Anglais et des Stathoudériens, qui avoient alors une armée dans la Westphalie et dans le pays d'Hanovre.

Le principe et les conditions les plus importantes de cette neutralité étoient déjà ar-

rêtés dans des articles secrets; mais les changemens, modifications et additions qu'on avoit à y faire de part et d'autre, obligèrent les parties contractantes à en former un acte nouveau. 1795

Tels furent les motifs et l'origine de la convention qui fut signée à Bâle le 28 floréal, par le citoyen Barthelemy et M. de Hardenberg (1).

Les clauses favorables du traité de paix conclu entre la France et la Prusse, devoient engager la plupart des états de l'Empire germanique à se ranger sous la bannière prussienne pour traiter avec le gouvernement français. Il y eut donc à Bâle des négociations entamées avec plusieurs d'entr'eux; mais les événemens de la guerre, qui, cette année, n'étoient point favorables à la république, empêchèrent ces princes de conclure, dans la crainte d'être exposés au ressentiment de l'Empereur.

Le Landgrave de Hesse-Cassel, qui avoit des troupes, de l'argent, et des liaisons intimes avec la cour de Berlin, fut le seul qui osa suivre son exemple. Il importoit à la France de l'avoir pour ami; il envoya un plénipotentiaire à Bâle: Barthelemy négocia avec lui, et signa, le 11 fructidor (2), un traité de paix par lequel ce prince retira ses troupes de la solde anglaise, céda à la France les pays qu'il possédoit sur la rive gauche du Rhin, et se

(1) *Voyez* cette Convention, *Pièces justificatives.*
(2) *Voyez* le Traité avec le landgrave de Hesse, *Pièces justificatives.*

1795 dégagea de l'obligation où il étoit de fournir son contingent comme prince de l'Empire.

La paix du roi de Prusse avoit rompu les liens de la coalition. L'Espagne, autorisée par cet exemple, ne pouvoit hésiter long-temps à terminer une guerre ruineuse pour elle, et qui n'étoit utile qu'aux Anglais, ses ennemis naturels. La cour de Madrid avoit, dès le mois de germinal, envoyé à M. le chevalier d'Yriarte l'ordre de se rendre à Bâle auprès du citoyen Barthelemy. La Pologne venoit alors de terminer son existence. M. d'Yriarte, qui étoit à Warsovie ministre de sa majesté catholique, avoit été obligé de quitter cette résidence lorsque les Russes y entrèrent, et se trouvoit alors à Venise.

Il étoit lié d'une étroite amitié avec Barthelemy, et le cabinet de Madrid avoit cru que cette liaison pourroit accélérer le rapprochement désiré. Il arriva à Bâle le 15 floréal, et la négociation ne tarda pas à s'entamer. Un incident assez extraordinaire en compliqua cependant la marche: le courier que la cour de Madrid avoit expédié à M. d'Yriarte, avoit été d'abord le chercher à Vienne, puis à Dresde, ensuite à Berlin, et enfin à Venise. M. d'Yriarte étoit parti sur-le-champ pour Bâle, et avoit différé, jusqu'à son arrivée en cette ville, le renvoi du courier et la réponse qu'il devoit à sa cour.

Ce flegme et ce silence n'étonneront que ceux qui ne connoissent pas le caractère espagnol. Comme les communications n'existoient pas alors par la France, il falloit que les dé-

pêches fissent de grands détours par la Suisse et l'Italie, et passassent la mer. La marche et le retour de ce courier, ses courses en Allemagne prirent un temps prodigieux. On fut inquiet à Madrid : on crut que M. d'Yriarte ou le courier avoient péri. Dans cette incertitude où se trouvoit la cour, elle prit le parti d'envoyer aux Pyrénées le marquis d'Yranda, avec des instructions pour traiter, dans le cas où M. d'Yriarte n'auroit pas entamé les négociations à Bâle. 1795

Ces deux missions embarrasserènt le comité de salut public. Il se crut obligé d'envoyer aux Pyrénées un plénipotentiaire, et ce fut le général Servan ; mais ce négociateur fit un voyage inutile.

On avoit accordé, dans l'intervalle, à M. d'Yriarte, la faculté de faire passer ses couriers par la France ; il eut bientôt de sa cour le complément d'instructions et les pouvoirs nécessaires pour conclure, et la paix fut signée à Bâle le 4 thermidor (22 juillet) (1).

On fut étonné en Europe d'apprendre le dénouement de cette négociation en Suisse, tandis que toute l'attention se portoit sur celle des Pyrénées qui avoit été annoncée avec quelqu'éclat.

Par ce traité, la France abandonna toutes ses conquêtes, et l'Espagne lui céda la partie de Saint-Domingue qu'elle possédoit.

Cette modération de la république et l'in-

(1) *Voyez* le Traité avec l'Espagne, *Pièces justificatives.*

1795 tèrêt commun de s'opposer à l'ambition anglaise, disposèrent la cour de Madrid à renouer ses anciennes liaisons avec la France, et à faire un traité d'alliance avec elle.

Le citoyen Barthelemy et M. d'Yriarte avoient reçu des pouvoirs à cet effet, et ils en discutoient les bases, lorsque M. d'Yriarte, déjà languissant, tomba dans un tel état de foiblesse, qu'il fut obligé d'abandonner la négociation et de retourner dans sa patrie. Il reçut, avant son départ, des lettres qui lui prouvoient, par les récompenses dont on le combloit, la joie que la conclusion de la paix avoit causée au roi et au premier ministre.

La crainte de voir continuer la guerre et le désir de la terminer, étoient alors si vifs dans toute l'Espagne, qu'on fit par-tout des prières pour la cessation des malheurs qui accabloient le royaume; et le roi d'Espagne, qui se voyoit restituer les provinces qu'il avoit perdues, au moment où il craignoit de voir arriver l'ennemi jusque dans sa capitale, accorda au duc d'Alcudia le titre de *Prince de la Paix*, comme autrefois Rome donnait à ses généraux le nom des provinces qu'ils avoient conquises.

M. d'Yriarte, nommé à l'ambassade de France, qu'il avoit toujours désirée, mourut en arrivant en Espagne, regretté par tous les hommes dont les passions ne s'opposoient point au rétablissement de la tranquillité générale.

Tel fut le dénouement de ces importantes négociations. Si elles n'éteignirent point partout le feu de la guerre, elles en calmèrent la

violence ; et quoique l'ambition de l'Angleterre et le ressentiment de la cour de Vienne les aveuglassent encore au point de leur faire espérer de vaincre seules un peuple qui avoit résisté à toute l'Europe, il n'en fut pas moins prouvé à tout politique sage que, dès ce moment, la question étoit décidée, et que si les Français n'avoient pas jusque-là assez de sagesse pour se donner un gouvernement tranquille et solide, ils avoient au moins assez deressources et d'énergie pour maintenir leur indépendance et ne recevoir de loix de personne. 1795

Le résultat même de tous les événemens qui s'étoient passés, prouvoit que si la démocratie, dans un grand état, lui attire intérieurement tous les maux que cause la rivalité des ambitions sans frein, et la foiblesse d'un gouvernement sans base, sans concentration et sans fixité, elle lui donnoit extérieurement une force et une impulsion que ne pouvoient balancer les moyens bornés et méthodiques des monarchies.

Jamais, en effet, une seule volonté ne peut avoir autant d'action qu'un faisceau de volontés réunies: l'une éprouve des résistances insurmontables pour trouver de l'argent et des hommes; l'autre ne connoît point d'obstacles et commande impérieusement tous les sacrifices.

Dans les monarchies on use sagement d'un pouvoir qui doit durer; et la responsabilité, pesant toujours sur les mêmes personnes, elles ménagent forcément leurs moyens par in-

térêt et par prudence. Dans les républiques,
1795 où les élections sont fréquentes, chacun veut tirer un éclat brillant et une prompte utilité de son autorité passagère, et prodigue à la fois tous ses efforts et toutes ses ressources, sans vouloir rien laisser à son successeur. Ces chefs temporaires veulent que leur règne d'une année ait toute la gloire qu'un monarque répand sur les vingt années du sien; et ce désir fait naître les prodiges qui nous étonnent dans l'histoire des consuls romains.

Aussi la politique, plus passionnée que prudente, des cabinets de Londres et de Vienne, en persistant dans le projet chimérique de subjuguer la république française, exposoit l'Europe à un grand danger: ces deux cours, aveuglées par une animosité dont les causes étoient très-naturelles, ne voyoient pas que de fait la question de l'indépendance française étoit décidée par la victoire, et qu'en continuant la guerre, on mettoit seulement en question l'existence des monarchies.

Dans cette lutte contre une nation nombreuse, enorgueillie par ses triomphes, qui comptoit d'autant plus de soldats qu'elle avoit plus de citoyens ruinés et d'ouvriers sans ouvrage, et qui étoit d'autant plus ardente à envahir les pays étrangers, qu'il lui restoit moins d'argent dans le sien, les monarques avoient tout à perdre et rien à gagner.

Vainqueurs, ils n'entroient que dans un pays ruiné, où tout homme étoit guerrier, tout bois une redoute, toute plaine un champ de batail-

le. Vaincus, ils voyoient leurs richesses pillées, leurs magasins consommés, leurs peuples soulevés et leurs trônes brisés: par-tout la multitude pauvre et les subalternes ambitieux étoient disposés à désirer un changement qui déplaçoit la puissance et la richesse, et en faisoit des prix pour les plus heureux et les plus hardis. Et si les démocrates français, au lieu de se laisser si souvent gouverner par des hommes ineptes, avoient pris pour directeurs leurs impétueux guerriers, l'opiniâtreté des rois coalisés auroit rendu en peu de temps la révolution universelle. 1795

Les fautes des révolutionnaires et la fortune sauvèrent l'Europe de ce bouleversement général, qui l'auroit accablée des malheurs dont la France avoit été si long-temps la proie, et donnèrent au peuple français, après plusieurs autres secousses, le temps de revenir à des principes plus sociables, et de se créer un gouvernement plus concentré, plus heureux pour lui-même, et moins effrayant pour les autres; mais il n'en est pas moins vrai que les puissances coalisées, qui ne prévoyoient ni ne désiroient ce dénouement, avoient imprudemment exposé l'ordre social au danger d'une destruction complète.

L'année qui vit dissoudre la coalition, se termina par des événemens militaires, dont les succès balancés laissoient dans un état incertain les craintes et les espérances de chaque parti.

En Amérique, les Français, ayant soulevé les habitans de Sainte-Lucie et de la Dominique,

en avoient chassé les Anglais. Une semblable
1795 insurrection avoit été réprimée par ceux-ci à la Grenade.

L'armée d'Italie s'étoit tenue sur la défensive. Dans la Vendée, l'affaire de Quiberon avoit détruit les espérances des royalistes.

Luxembourg, après un long blocus, s'étoit rendu aux républicains qui y avoient pris le maréchal Bender, fameux par la conquête facile et rapide du Brabant.

Jourdan, après avoir passé le Rhin près de Dusseldorff, et investi Mayence, s'étoit vu forcé d'en lever le siége, et avoit été vivement repoussé par les Autrichiens, qui n'avoient pas respecté la ligne de neutralité marquée par le roi de Prusse dans son traité.

Pichegru, qui s'étoit rendu maître de Manheim, avoit été battu près de cette ville, et contraint de l'abandonner aux Autrichiens, qui s'en emparèrent, se rendirent maîtres du Palatinat, menacèrent Landau, et furent promptement arrêtés dans leurs progrès par les Français. Enfin, on termina cette campagne par une suspension d'armes, qui fut bientôt suivie de nouvelles hostilités.

Frédéric-Guillaume, qui venoit d'achever le partage de la Pologne, et de conclure sa paix avec la France, disparut à cette époque de la scène politique de l'Europe.

Il médita bien depuis quelques autres projets de demembrement et de sécularisation en Allemagne, que lui présenta la France, qui croyoit alors de son intérêt d'affoiblir l'Empereur et d'augmenter la puissance du parti pro-

testant dans l'Empire aux dépens du parti ca- 1795
tholique; mais ces projets trop compliqués auroient exigé une activité que ce monarque n'avoit jamais eue, et sa santé, qui dépérissoit sensiblement, augmentoit son indolence naturelle.

Aspirant au rôle de médiateur, il fit quelques tentatives inutiles pour amener la paix; mais les passions du directoire français et des coalisés s'y opposoient presqu'également.

Les dépenses de la guerre, son désordre, ses prodigalités, ses maîtresses, avoient dérangé ses finances, et il négocia un emprunt à Francfort pour subvenir à l'épuisement d'un trésor qu'il avoit prodigué sans gloire. De jour en jour ses infirmités augmentèrent son indifférence pour les orages qui l'entouroient; les illuminés l'entretenoient, par de trompeuses promesses, dans l'espoir de recouvrer une santé que la volupté lui avoit enlevée sans retour; enfin l'hydropisie s'étant totalement déclarée, il mourut le 17 novembre 1797, regretté par sa famille et par quelques amis qui rendoient justice à sa douceur et à sa bienfaisance, mais ne laissant après lui aucun souvenir glorieux.

Ses intrigues avoient exposé la Suède et la Turquie à une guerre ruineuse; sa protection avoit perdu la Pologne. Formant le premier la coalition, il l'avoit abandonnée le premier. Le Stathouder pouvoit lui reprocher la perte de son pouvoir, et le Brabant celle de sa liberté. Ses revers avoient affoibli la gloire répandue par son prédécesseur sur les armes

1795 prussiennes. Ses entreprises avortées, et l'avidité de ses maîtresses, avoient dissipé le trésor du grand Frédéric; et quoique le partage de la Pologne eût augmenté ses états de plusieurs riches provinces, Frédéric-Guillaume III, son fils, en lui succédant, fut obligé de déployer la plus constante sagesse, et d'observer la plus stricte économie pour réparer les fautes de son père, et pour rendre à la Prusse une considération et une prospérité solides.

En montant sur le trône, il fit arrêter madame de Lichtnau-Rietz et les personnes qui avoient abusé de la foiblesse du feu roi pour s'enrichir. La justice qu'il exerça contr'eux, le choix des ministres qu'il appela près de lui, l'exemple qu'il donna d'une vie régulière, inspirèrent une juste confiance à ses sujets, en leur annonçant un règne plus heureux; et s'occupant plus à ramener le calme en Europe par son influence qu'à la troubler par son ambition, il persista avec fermeté, malgré les intrigues de l'Angleterre et les conseils de quelques hommes passionnés, dans un système de neutralité qu'il suivoit par sagesse, et que son prédécesseur n'avoit adopté que par inconstance.

Si les deux dernières années du règne de Frédéric-Guillaume II ne furent marquées pour la Prusse par aucun événement important, il n'en fut pas de même du reste de l'Europe, qui devint le théâtre de batailles plus meurtrières, d'exploits plus éclatans et de conquêtes plus mémorables que toutes cel-

les dont l'histoire moderne ait jamais consacré le souvenir dans ses fastes. 1796

Le recit de ces nouvelles révolutions sort du cadre que je me suis proposé de remplir; il offre de riches matériaux pour un autre ouvrage: mais plus ce sujet est important et fécond, moins on doit l'effleurer.

L'historien qui entreprendra de le traiter, dira „ qu'il parut un de ces hommes que le „ sort destine à la célébrité, et semble créer „ rarement dans l'espace des siècles pour exé- „ cuter ses décrets et changer la face des „ empires.

„ Il racontera les batailles de Millesimo, „ de Chérasque, la prise de Ceva, l'invasion „ subite du Piémont, qui força le roi de „ Sardaigne à recevoir la paix; il peindra la „ témérité des Français, vainqueurs à Ra- „ stadt, à Altenkirchen, à Rhinchen, s'a- „ vançant au centre de l'Empire, sous la „ conduite de Jourdan, et forcés de repasser „ le Rhin; l'habileté de Moreau, qui acquit „ autant de gloire par sa retraite savante, „ que d'autres par des victoires.

„ La bataille de Fombio, celle de Lodi, „ de Rivoli, la conquête de la Lombardie, „ la prise de Mantoue, l'armée autrichienne „ de Provera rendant les armes, Rome im- „ plorant la générosité du vainqueur de l'I- „ talie, enrichiront ce tableau brillant.

„ La lutte de deux guerriers célèbres, les „ combats de l'archiduc Charles contre Bo- „ naparte, les victoires de Tagliamento, de „ Lavis, de Brixen, de Clagenfurt, la prise

1795 „ de Gradiska, de Trieste, attesteront le
„ courage des Français, et consacreront la
„ gloire de leur jeune et fortuné général.

„ L'alliance de l'Espagne avec la France,
„ les efforts secrets de l'Angleterre pour pro-
„ longer la guerre, ses démarches publiques
„ pour demander la paix, la conduite hau-
„ taine et inconstitutionnelle du gouverne-
„ ment français, la marche foible et impru-
„ dente du corps législatif, l'ardeur et l'indi-
„ scrétion des royalistes, la révolution du 18
„ fructidor, les proscriptions qui la suivi-
„ rent, ouvriront un vaste champ aux réfle-
„ xions de la philosophie et de la politique
„ sur le délire des passions humains.

„ Pour reposer la vue de ces tristes objets,
„ le lecteur accompagnera le conquérant de
„ l'Italie, marchant aux portes de Vienne,
„ soumettant Venise, et forçant l'Empereur
„ à conclure la paix : alors il espérera que
„ l'Univers, fatigué de si longs orages, va
„ goûter enfin quelque repos.

„ Mais cet espoir s'evanouira promptement;
„ et tandis qu'il suivra Bonaparte dans sa
„ conquête presque fabuleuse de l'Egypte,
„ tandis que la défaite des Mameloucks, la
„ prise d'Alexandrie, de Damiette, du Cai-
„ re, de Suez, les batailles des Pyramides,
„ l'invasion de la Syrie, le siége meurtrier
„ de Saint-Jean d'Acre, les batailles de la
„ Palestine, et la victoire d'Aboukir, lui
„ feront douter si ces prodiges appartiennent
„ au roman ou à l'histoire, son oeil attristé
„ verra en même temps le directoire enivré

„ par l'orgueil, aveuglé par la crainte, épui-
„ ser toutes les ressources de la France par 1795
„ son ignorance, aigrir tous les esprits par
„ son injustice, perdre le fruit de la paix
„ de Campo-Formio par son ambition, rom-
„ pre le congrès de Rastadt par sa mauvaise
„ foi, ruiner la Suisse ensanglantée par la
„ cupidité de ses agens, donner naissance à
„ une nouvelle coalition par la conquête im-
„ politique de Naples, de Turin et de Ro-
„ me, révolter les neutres par sa fiscalité,
„ affoiblir les armées françaises, et perdre
„ l'Italie par son imprévoyance, succomber
„ enfin par sa foiblesse, et ressusciter en tom-
„ bant le monstre de l'anarchie qui alloit de
„ nouveau dévorer la république, si le même
„ homme qui venoit de porter ses armes triom-
„ phantes en Afrique et en Asie, n'étoit ve-
„ nu, avec la rapidité de l'éclair, bravant
„ les Anglais et les flots, renverser cette nou-
„ velle tyrannie, et, par une heureuse ré-
„ volution, rendre aux Français la victoire
„ et l'espérance „.

Mais tous ces faits sont trop récens; ils demandent, pour être écrits, des circonstances plus tranquilles, un temps plus éloigné et un burin plus fort.

A cette proximité, la critique la plus légère est imprudence; la louange la plus juste ressemble à la flatterie: et d'ailleurs, l'avenir couvre encore de ses voiles les plans et le sort du magistrat guerrier qui nous gouverne. Quelle que soit sa destinée, *Bonaparte attend un Plutarque.*

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

EXTRAIT

Du Discours de M. Pitt à la Chambre des Communes, le 9 Février 1790.

The present convulsion of France must sooner or later terminate in general harmony and regular order; and notwithstanding that the fortunate arrangements of such a situation might make her more formidable, it might also render her less obnoxious as a neighbour. He hopes that he might rather wish, as an englishman, for that, respecting the accomplishment of which he felts himself interested as a man for the restoration of the tranquillity of France, though it appeared to him as distant. Whensoever the situation of France should become restored, *it would prove freedom rightly understood; freedom resulting from good order and good government: and*

La révolution qui bouleverse en ce moment la France, doit necessairement, tôt ou tard, faire place à un système complet et régulier d'ordre et d'harmonie : il est vrai que les heureuses combinaisons, qui doivent en résulter, peuvent la rendre plus formidable; mais elles peuvent aussi, d'un autre côté, rendre les Français des voisins moins dangereux. J'ose espérer que l'intérêt particulier de ma patrie ne m'imposera pas le devoir de repousser de mon cœur un vœu dont l'intérêt de l'humanité me fait désirer l'accomplissement; et ce vœu est pour le rétablissement de la tranquillité en France, quoique je craigne bien qu'il ne lui soit pas réservé d'en

thus circumstanced, France would stand forward as one of the most brillant powers in Europe, she would enjoy that just kind of liberty which he venered; and the invaluable existence of which it was his duty, as an englishman peculiarly to cherish; nor would he under this predicament regard with envious eyes an approximation in neighbouring states, of those sentiments which were the characteristic features of every British subject.

jouir de sitôt. *De quelque part que provienne en France le retour à l'ordre*, il en résultera pour elle une liberté bien entendue, qui sera le fruit du bon ordre et d'un bon gouvernement revivifié par leur heureuse influence. On verroit bientôt la France prendre son rang parmi les puissances les plus imposantes de l'Europe; elle jouiroit de cette liberté, compagne de la justice, objet de ma vénération, et qu'il est de mon devoir, comme Anglais, de chérir. Avec le sentiment d'un pareil devoir à remplir, pourrois-je voir d'un œil jaloux les peuples voisins ouvrir aussi leurs cœurs à cette noble et généreuse passion qui forme le trait caractéristique de tous les enfans de la Grande-Bretagne?

LETTRE

Du Général Dumouriez au Général Valence.

Louvain, le 14 Mars 1793, l'an II de la Rép.

J'aime trop la vérité, mon cher Valence, indépendamment même du tendre intérêt, que votre caractère, votre civisme et vos talens militaires m'ont inspiré pour vous, pour ne pas me croire obligé de vous donner par écrit le témoignage que vous méritez par votre conduite dans le cours des disgraces, que vient d'essuyer l'armée de la Belgique.

N'étant pas sur les lieux, ne jugeant pas le mal aussi grand, parceque la confusion ne peut pas se soumettre au calcul, j'ai pu croire un moment que vous exagériez le mal, et la nécessité que je me rendisse à l'armée, parceque vos relations, qui ne contenoient cependant que l'exacte vérité, différoient trop de celles du général Miranda, qui, avec les mêmes vues que vous et des intentions tout aussi bonnes, apercevoit dans les événemens plus de ressources, n'ayant peut-être pas approfondi, autant que vous, la perte énorme que l'on a faite en équipages et en subsistances; parce que le corps qu'il commandoit personnellement avoit beaucoup moins souffert que celui que vous avez sauvé.

J'ai déjà mandé au ministre de la guerre, mon opinion sur votre conduite dans cette crise malheureuse; c'est à vous qu'on doit le salut de vingt-sept bataillons, que le général Ihler a ramenés avec autant de prudence que de courage: la vigueur que vous avez déployée, pour couvrir la retraite de ce corps, en vous portant sur Tongres, en chargeant et repoussant l'ennemi, montre autant de génie que d'audace, et je vous regarde, plus que jamais, comme un des meilleurs soutiens militaires de la république.

Vous avez eu raison pareillement, en m'envoyant plusieurs couriers pour m'engager à venir me mettre à la tête de l'armée : et quelqu'humeur que m'ait donnée ce retour et l'abandon de mon plan de campagne favori, c'est cependant sur vos lettres instantes que je me suis décidé à abandonner l'attaque de la Hollande, pour venir joindre l'armée. Si dans ma correspondance, soit avec le ministre, soit avec le général Miranda, soit avec vous, il m'est échappé quelques expressions d'humeur, *je les désavoue*, et je vous prie de ne les attribuer qu'à la distance qui nous séparoit, qui ne m'a pas permis de juger des faits comme je les juge sur les lieux.

Il me reste, d'après tout ce qui s'est passé, beaucoup d'estime pour vos talens militaires, beaucoup d'espoir en vous pour réparer le début funeste de cette campagne : quant à mon amitié, vous la connoissez.

Signé le général en chef, DUMOURIEZ.

LETTRE

DU ROI DE PRUSSE

AU COMTE DE GOLTZ.

J'ai reçu votre dépêche en date du 3 mai, avec un supplément qui me fait part d'une nouvelle bien importante, que la diète de Pologne a proclamé l'électeur de Saxe successeur éventuel au trône de Pologne, en assurant la dite succession à ses descendans mâles, et à défaut de ceux-ci, à la princesse sa fille et à son époux futur, que l'électeur, de concert avec les Etats de Pologne, lui aura choisi. Ensuite d'un penchant très-amical, qui m'a toujours dirigé pour coopérer à la prospérité de la république, ainsi qu'à *consolider sa nouvelle constitution*, penchant dont je n'ai cessé de donner les preuves qui pouvoient dépendre de moi, j'admire

et j'applaudis à *cette démarche importante* que la nation a faite, et que j'envisage comme essentielle à consolider son bonheur. La nouvelle que je viens d'en recevoir m'est d'autant plus agréable, que je suis attaché par des liens d'amitié à ce prince vertueux, destiné a rendre la Pologne heureuse, et que sa maison jouit avec la mienne des liaisons d'un bon voisinage et de la plus intime union. Je suis persuadé que ce choix de la république affermira à jamais cette *harmonie* et cette étroite intelligence entr'elle et moi; je vous recommande de déclarer, de la manière la plus solennelle, mes félicitations sincères au roi, aux maréchaux de la diète, et à tous ceux qui ont contribué a une œuvre aussi importante, etc.

DÉCLARATION

Des Ministres de Russie et de Prusse, à la Confédération de Pologne.

Les desseins que sa majesté l'impératrice de toutes les Russies avoit manifestés dans la déclaration présentée par son ministre à Warsovie le 7 mai de l'année passée, à l'occasion de ses troupes en Pologne, étoient sans doute de nature à mériter la soumission, le respect et même la reconnoissance de toute la nation polonaise. Cependant l'Europe a vu de quelle manière ils ont été envisagés et appréciés. Pour frayer la route à la confédération de Targowitz, par la quelle celle-ci pouvoit atteindre à la jouissance de ses droits et de son pouvoir légitimes, il a fallu avoir recours aux armes; et les auteurs de la révolution du 3 mai 1791, ainsi que leurs adhérens, ne quittèrent le champ de bataille, auquel ils avoient provoqué les troupes russes, que lorsqu'ils furent vaincus par leurs efforts.

Mais, quoiqu'une résistance ouverte eût cessé, elle fit place aux machinations secrètes, dont les ressorts sont d'autant plus dangereux, que souvent

ils se dérobent à la surveillance de l'œil le plus attentif, et qu'ils savent même éluder la surveillance des loix.

L'esprit de faction et de trouble a pris une si grande extension, que ceux qui se donnent la peine de l'inspirer et de le rendre général, ayant manqué le but de leurs intrigues auprès des cours étrangères, où ils tâchoient de rendre suspects les desseins de la Russie, ont tourné tous leurs efforts pour fasciner les yeux du peuple, toujours aisé à se laisser séduire. Ils ont réussi au point que ce même peuple est devenu complice de cette haine et de cette inimitié qu'ils ont vouées à l'empire de Russie, après avoir été frustrés dans leurs espérances criminelles. Sans faire mention ici de plusieurs faits généralement connus, et qui prouvent les inclinations méchantes du plus grand nombre des Polonais, il suffira de dire qu'ils ont su abuser des principes d'humanité et de modération, qui dirigeoient les généraux et officiers de l'armée de sa majesté l'imperatrice dans leurs opérations et leur conduite, d'après les ordres exprès donnés à cet égard; de sorte qu'ils se sont insurgés contr'eux de toutes les manières, soit en les maltraitant, soit en les tournant en ridicule, et que les plus hardis d'entr'eux ont osé même parler des vêpres siciliennes, les menaçant d'un sort pareil.

Telle est la conduite que ces ennemis du bon ordre et de la tranquillité que sa majesté l'impératrice a voulu rétablir et consolider dans leur patrie, ont opposée aux vues bienfaisantes de cette souveraine. On peut juger par-là de la sincérité des accessions du plus grand nombre des Polonais à la confédération de Targowitz, ainsi que de la permanence et de la stabilité de la paix, soit dans l'intérieur de la république, soit au dehors.

Mais la sérénissime impératrice, accoutumée depuis trente ans à lutter contre les troubles continuels de ce pays, et confiante dans les moyens dont la providence lui fait part, de maintenir dans leurs limites les dissentions y existantes, auroit continué

de persister dans ses soins désintéressés, et auroit enseveli dans l'oubli tous les motifs des griefs dont elle a à se plaindre, ainsi que toutes les justes prétentions auxquelles ces griefs l'autorisent, si les abus d'un genre plus important et plus dangereux ne se présentoient avec évidence.

La fureur sans exemple d'une nation jadis si florissante, aujourd'hui humiliée, divisée et penchée au bord d'un précipice tout prêt à l'engloutir; cette fureur, au lieu de servir à ses perturbateurs de motifs à reculer, leur paroît au contraire un exemple digne d'être suivi. – Ils travaillent sans relâche à introduire au sein de la république cette doctrine infernale, qu'une secte impie, sacrilége et inique a enfantée pour le malheur et l'anéantissement de toutes les sociétés ecclésiastiques, civiles et politiques. Déja des clubs affiliés avec celui des jacobins de Paris, sont établis dans la capitale et dans plusieurs provinces de la Pologne. Ils vomissent leur poison secret, en infectent les esprits et fomentent leur fermentation.

L'établissement de ce foyer qui alimente un feu aussi dangereux pour toutes les puissances voisines de la Pologne, a dû naturellement exciter leur surveillance et leur attention.

Elles se sont déjà occupées de la recherche commune des mesures les plus efficaces pour étouffer le mal dans sa source, et pour détourner cette épidémie de leurs propres frontières.

Leurs majestés l'impératrice de Russie et le roi de Prusse, avec l'assentiment de sa majesté l'empereur des Romains, n'ont pu trouver de moyen plus efficace pour leur sûreté respective, que celui de resserrer la république de Pologne dans des limites plus étroites, en lui fixant une existence et des proportions relatives au degré convenable à une puissance du moyen ordre, et qui puissent lui procurer et assurer, sans préjudicier à son antique liberté, un gouvernement sage et régulier, et en même temps assez vigoureux et assez actif pour obvier et appaiser tous les désordres et troubles qui ont si souvent

interrompu sa propre tranquillité, ainsi que celle de ses voisins.

Etant donc parfaitement unis par un accord commun de vues et de principes, leurs majestés l'impératrice de toutes les Russies et le roi de Prusse sont intimement persuadées qu'elles ne peuvent mieux prévenir un anéantissement total de la république, dont elle est menacée par des dissentions qui y règnent, et sur-tout par ces maximes dangereuses qui ont égaré ses habitans, qu'en adjoignant à leurs domaines respectifs celles de ses provinces qui les avoisinent, et les prenant incessamment en possession actuelle, afin de les garantir à temps des effets horribles de ces maximes que l'on ne cesse d'y faire propager. Leurs-dites majestés déclarent à toute la nation polonaise en général, leur constante et immuable détermination à cet égard; elles l'invitent de s'assembler au plutôt en diète, à l'effet de s'arranger à l'amiable sur cet objet, ainsi que de coopérer à l'effet des desseins salutaires qu'elles ont de lui assurer pour l'avenir un état de paix permanent, et un gouvernement stable et solide.

A Grodno, le 9 avril 1793.

RÉPONSE

Du Roi de Prusse au Roi de Pologne, datée de Berlin, le 8 Juin 1792.

MONSIEUR MON FRERE,

Le grand-maréchal de Lithuanie, le comte Potocki, m'a remis la lettre que sa majesté m'a écrite, en date du 31 mai. J'y vois avec regret les embarras dans lesquels la république de Pologne se trouve aujourd'hui engagée; mais j'avouerai aussi avec franchise, qu'après tout ce qui s'est passé depuis une année, ils étoient à prévoir. Sa majesté se rappellera que, dans plus d'une occasion, le marquis

de Lucchésini a été chargé de lui manifester, tant à elle-même qu'aux membres prépondérans du gouvernement, mes justes appréhensions à ce sujet. Dès le moment où le rétablissement de la tranquillité générale en Europe m'a permis de m'expliquer, et que l'impératrice de Russie a laissé entrevoir une opposition décidée contre l'ordre des choses établi par la révolution du 3 mai 1791, ma façon de penser et le langage de mes ministres n'ont jamais varié; et regardant d'un oeil tranquille la nouvelle constitution que la république s'est donnée à mon insçu, et sans ma concurrence, *je n'ai jamais songé à la soutenir ou à la protéger.* J'ai prédit, au contraire, que les mesures menaçantes et les préparatifs de guerre auxquels la diète n'a cessé de viser coup sur coup, provoqueroient infailliblement le ressentiment de l'impératrice de Russie, et attireroient à la Pologne les maux qu'on prétendoit éviter. L'événement a justifié ces apparences; et on ne sauroit se dissimuler dans le moment présent que, sans la nouvelle forme de gouvernement de la république, et sans les efforts qu'elle a annoncés pour les soutenir, la cour de Russie ne se seroit point décidée pour les démarches vigoureuses qu'elle vient d'embrasser. Quelles que soient l'amitié que j'ai vouée à sa majesté, et la part que je prends à tout ce qui la concerne, elle sentira elle-même que l'état des choses ayant entièrement changé depuis l'alliance que j'ai contractée avec la république, et les conjonctures présentes, amenées par la constitution du 3 mai 1791, postérieure à mon traité, n'étant *point applicables aux engagemens qui s'y trouvent stipulés*, il ne tient pas à moi de déférer à l'attente de sa majesté, si les intentions du parti patriotique sont toujours les mêmes, et s'il persiste à vouloir soutenir son ouvrage: mais si, en revenant sur ses pas, il considéroit les difficultés qui s'élèvent de tous côtés, je serois tout prêt à me concerter avec sa majesté l'impératrice de Russie, et de m'entendre en même temps avec la cour de Vienne pour tâcher de concilier les différens intérêts, et convenir des

mesures capables de rendre à la Pologne sa tranquillité. Je me flatte que sa majesté retrouvera dans ces dispositions et dans ces assurances les sentimens de l'amitié sincère et de la considération avec lesquelles je suis, etc.

Signé, FREDERIC-GUILLAUME.

DÉCLARATION

Du Roi de Prusse sur les Affaires de la Pologne.

Il est connu de toute l'Europe que la révolution arrivée en Pologne le 3 mai 1791, à l'insçu et sans la participation des puissances amies et voisines de la république, n'a pas tardé d'exciter le mécontentement et l'opposition d'une grande partie de la nation. Les adhérens de l'ancienne forme de gouvernement ont réclamé l'assistance de l'auguste souveraine, qui en est la garante; et sa majesté l'impératrice de Russie, déférant à ces instances, ne s'est pas refusée à les appuyer par un corps de troupes respectable, qui a été réparti dans les provinces où leur présence paroissoit essentiellement nécessaire. C'est sous leurs auspices que les membres prépondérans de la noblesse ont formé une confédération générale, dont les travaux actuels sont consacrés à redresser l'abus des innovations et à remettre en vigueur la constitution fondamentale de leur patrie. Ces grands événemens ne purent qu'attirer l'attention de la Prusse, intéressée de tout temps au sort de la Pologne par les loix du voisinage et les relations qui subsistoient entre les deux empires; mais, dans l'espérance que les troubles survenus s'acheminеroient promptement à une heureuse fin, le Roi n'a pas cru devoir y intervenir, dans un moment sur-tout où d'autres soins importans l'occupoient ailleurs.

Il s'en faut cependant de beaucoup que son at-

tente ait été remplie. Le parti soi-disant patriotique, au lieu de se rendre aux intentions salutaires de la cour de Russie, n'a pas craint d'opposer aux troupes impériales une résistance opiniâtre; et, quoique son impuissance l'ait bientôt réduit à se désister du projet chimérique d'une guerre ouverte, il n'en continue pas moins ses machinations secrètes, qui tendent visiblement à la subversion totale du bon ordre et de la tranquillité. Les états limitrophes du roi ne s'en sont déja que trop aperçus par des excès et des violations de territoire réitérés; mais ce qui mérite bien plus encore son attention sérieuse et celle de toutes les puissances voisines, c'est que l'esprit du démocratisme français, et les maximes de cette secte atroce qui cherche à faire des prosélytes de tout côté, commencent à jeter de profondes racines en Pologne, au point que les manoeuvres des émissaires jacobins y sont puissamment appuyées, et qu'il s'est déjà formé plusieurs clubs révolutionnaires qui font une profession ouverte de leurs sentimens.

C'est, en particulier, la Grande-Pologne qui est infectée de ce poison dangereux, et qui recèle le plus grand nombre de zélateurs du faux patriotisme. Leurs connexions avec les clubs français ne peuvent qu'inspirer au roi de justes sujets d'inquiétude pour la sûreté de ses propres états, et lui prescrivent la nécessité absolue d'y pourvoir par des mesures convenables. Obligée de poursuivre la guerre, conjointement avec les puissances coalisées, et à la veille d'ouvrir une seconde campagne, sa majesté a donc cru devoir se concerter préalablement avec les cours de Vienne et de Pétersbourg sur le parti qui lui restoit à prendre; et leurs majestés impériales n'ont pu se refuser à l'aveu, que la saine politique ne lui permettoit point de laisser les mains libres aux factieux de la Pologne, et de courir les risques de se mettre à dos un ennemi dont les entreprises fougueuses pourroient devenir une nouvelle source d'embarras.

C'est pour le prévenir que le Roi a résolu de fai-

re entrer sur le territoire de la république, et nommément dans plusieurs districts de la Grande-Pologne, un corps de troupes suffisant, dont le commandement en chef sera confié à son général d'infanterie, le sieur de Mollendorff. Cette mesure de précaution a pour but de couvrir les provinces limitrophes de sa majesté, de réprimer les malveillans qui fomentent les troubles et l'insurrection, de rétablir et de maintenir l'ordre et le repos public, et d'assurer aux habitans bien intentionnés une protection efficace. Il ne tiendra qu'à eux de la mériter par une conduite paisible et sage, en accueillant et en traitant amicalement les troupes prussiennes, et en leur fournissant les secours et les subsistances dont elles auront besoin. Le général-commandant ne manquera pas, de son côté, de faire observer une bonne et exacte discipline, de soulager et d'assister les habitans en tout ce qui dépendra de lui, de remédier à toutes les plaintes, et de payer fidellement les livraisons qu'ils seront dans le cas de faire à sa réquisition. Le roi aime à se flatter qu'avec des dispositions aussi pacifiques il pourra compter sur la bonne volonté d'une nation dont le bien-être ne sauroit lui être indifférent, et à laquelle il désire de donner des preuves réelles de son affection et de sa bienveillance.

En conséquence, nous avons résolu, de concert avec sa majesté l'impératrice de toutes les Russies, de prendre possession des districts ci-dessus nommés, ainsi que des villes de Thorn et de Dantzick, et de les incorporer à nos états. En faisant parvenir à la connoissance du public la résolution ferme et inébranlable que nous avons prise à cet égard, nous nous attendons, avec assurance, que la nation polonaise ne tardera pas à s'assembler en diète générale, et qu'elle y fera toutes les dispositions nécessaires et convenables pour terminer cette affaire à l'amiable, et afin qu'on puisse atteindre le but salutaire qu'on s'est proposé de procurer à la république de Pologne; savoir, une paix solide et durable, et garantir ses habitans des suites horribles de l'anar-

chie. En même temps nous exhortons très-sérieusement, et avec affection, les états et les habitans des districts dont nous allons prendre possession, de n'opposer aucune résistance aux commandans des troupes que nous avons chargés de cette prise de possession, en les invitant à *se soumettre de bon gré à notre domination*, à nous envisager dès à présent comme leur roi et souverain légitime, à se comporter envers nous comme des sujets fidèles et obéissans, et à *rompre dorenavant toute liaison et connexité avec la couronne de Pologne.* En revanche, nous sommes résolus et promettons, par la présente, de la manière la plus solennelle, de protéger et de maintenir les états et habitans ci-dessus nommés, chacun et tous dans leurs possessions, priviléges et droits respectifs, tant séculiers qu'ecclésiastiques, sur-tout ceux de la religion catholique-romaine, qui jouiront imperturbablement d'une pleine liberté pour l'exercice de leur culte, et de gouverner généralement le susdits pays, de manière que la partie sensée et bien pensante des habitans n'aura *point à regretter d'avoir passé sous une nouvelle domination.* Pour nous assurer d'autant plus de la fidélité et de l'attachement de nos nouveaux sujets envers nous, nous avons jugé devoir exiger qu'ils prêtent entre nos mains le serment de la foi et hommage accoutumé: mais comme notre éloignement pour le temps présent nous empêche de le recevoir en personne, nous avons chargé et muni de nos pleins pouvoirs à cet effet, et pour nous représenter en cette occasion, notre général d'infanterie, *Joachim-Henri de Mollendorff*, chevalier de nos ordres, vice-président du conseil supérieur de guerre, et gouverneur de notre résidence et ville de Berlin, ainsi que notre ministre privé d'état et de justice, *Adolphe-Albert-Henri-Léopold*, baron de Denckelmann, président en chef des tribunaux supérieurs de justice en Silésie.

En conséquence, nous ordonnons très-gracieusement auxdits états et habitans de comparoître, deux jours avant le terme fixé par nos commissaires plé-

nipotentiaires pour la prestation de foi, au lieu désigné par lesdits commissaires, de faire coucher leurs noms sur les registres publics, ainsi que les pleins pouvoirs dont ils seront munis, et de prêter ensuite le serment de fidélité et de soumission par le quel ils s'engagent à nous reconnoître, nous, nos héritiers et nos successeurs, comme leur roi et souverain légitime. De plus, notre volonté notamment à cet égard, est que les évêques, abbés, prélats, palatins, châtelains, starostes, camériers et juges provinciaux comparoissent tous, et chacun en personne, ou par des députés suffisamment autorisés pour cette fin. Quant aux autres ordres de citoyens, ce sera par des députés choisis dans leur sein, et munis de pouvoirs dûment légalisés, qu'ils comparoîtront à l'endroit ci-dessus indiqué, et nommément quatre députés pour le moins par chaque district pour l'ordre équestre, quatre pour le clergé et les curés, six maires de village, et deux bourgmestres avec un syndic pour chaque ville. On fournira, en outre, à ces députés une notice exacte et authentique, contenant les noms de tous les individus présens et absens de l'ordre équestre, domiciliés dans leurs district respectifs, ainsi que les noms des magistrats, curés et prédicateurs de chaque lieu, qui tous auront juré dans leur ame le serment de fidelité que leurs députés doivent prêter pour eux et en leur nom. La régularité avec laquelle on aura procédé a cet égard, doit être constatée par un acte signé et expédié en due et bonne forme par le magistrat ou juge de chaque lieu, pour être remis ensuite, par lesdits députés, entre les mains de nos commissaires plénipotentiaires.

Nous ne doutons pas que ceux à qui les présentes lettres-patentes sont adressées ne se conforment ponctuellement et avec obéissance à tout ce qui y est contenu. Si cependant, contre toute attente, un ou plusieurs ordres, ou citoyens desdits districts et villes, osoient refuser de nous prêter le serment de fidélité requis, et de se soumetttre à notre domination, ou s'il stentoient même d'opposer

quelque résistance à nos commandans et à nos troupes, alors celui ou ceux qui se rendroient coupables de cette contravention, auroient infailliblement à s'attendre aux peines et punitions usitées en pareil cas, sans distinction de personne.

En foi de quoi, etc.

A Berlin, le 15 mars 1793.

RÉPONSE

Du Roi de Pologne aux Notes des Cours de Berlin et de Pétersbourg.

Je déclare en présence des états assemblés, que lorsque j'accédai à la confédération de Targowitz, formée sous la protection de sa majesté impériale de toutes les Russies, je le fis, sur l'assurance que les possessions de la république demeureroient *intactes*: ce fut l'unique vue qui dirigea mes démarches, et il est de mon devoir d'en avertir les états assemblés en diète, qui, comme je l'espère, conservent les mêmes sentimens que moi sur l'intégrité des terres de la république. Je vois que nous sommes dans le cas de donner des réponses très-précises, et dans les termes les plus mesurés, sur les notes en question. Mais toutes nos demandes se reportent à ce seul point, que l'on nous rende nos terres; et j'espère que la sagesse et l'équité de sa majesté impériale de Russie et de sa majesté prussienne verront que notre nation n'a donné en aucune manière occasion au partage que les deux couronnes jugent nécessaire.

Signé, STANISLAS-AUGUSTE, *Roi*.

LETTRE
DU DUC DE BRUNSWICK
AU ROI DE PRUSSE.

SIRE,

Les motifs qui me font désirer mon rappel de l'armée, sont fondés sur l'expérience malheureuse, *que le défaut d'inteligence, l'egoisme, l'esprit de cabale et la défiance* ont déconcerté toutes les mesures qui avoient été adoptées pendant ces deux dernières campagnes, et continuent de déconcerter toutes celles qui ont été prises par les armées combinées. Accablé de l'infortune d'être exposé, par l'erreur des autres, à la situation malheureuse où je me trouve, je ne sens qu'avec trop d'amertume, que le monde n'apprécie les généraux que par leurs succès, sans se donner la peine d'entrer dans aucun examen. La levée du siége de Landau fera époque dans l'histoire de cette malheureuse guerre, et j'ai le malheur d'y être impliqué. Les reproches tomberont sur moi, et l'innocent sera confondu avec le coupable. Malgré tant d'espèces de revers, je n'aurois pas exposé aux pieds de votre majesté mon désir de renoncer à une carrière qui a été la principale étude de ma vie: mais quand on a perdu tous les fruits de ses peines, de ses travaux, de ses efforts; quand il ne reste plus d'espérance pour remplir le but de la campagne, ni qu'une troisième puisse offrir un issue plus heureuse, quel parti reste-t-il à prendre à l'homme le plus attaché à votre majesté, le plus zélé pour vos intérêts, pour votre cause, que celui de ne plus s'exposer à des désastres ultérieurs? Les mêmes raisons qui jusqu'ici ont divisé les puissances, les divisent encore: les mouvemens des armées en souffriront comme ils en ont souffert; ils éprouveront du retard, de

l'embarras ; il faudra du temps pour retablir l'armée prussienne ; la politique l'éxige nécessairement. Ces retards seront peut-être la source d'une suite d'infortunes pour la campagne prochaine, dont les conséquences ne peuvent se calculer. Je n'objecte rien contre la guerre que je veux éviter : mais je crains le déshonneur attaché à ma place, par les fautes que les autres généraux rejetteront sur moi, et parce que je ne pourrai agir ni d'après mes principes, ni d'après mes vues. Votre majesté voudra bien se rappeler ce que j'ai eu l'honneur de vous représenter le jour que vous avez quitté Escheveilers : je vous ai exposé tous mes embarras, mes troubles et mes infortunes ; j'ai fait tous mes efforts pour prévenir tous les inconvéniens ; l'événement, par malheur, en a prouvé l'insuffisance. C'est donc la seule persuasion intime où je suis de ne pouvoir faire le bien, qui me fait prendre la résolution de supplier votre majesté de me nommer un successeur le plus promptement possible. Cependant ce parti, tout affligeant qu'il est pour moi, ne vient pas de ces tristes réflexions que ma situation m'a suggérées. La prudence veut que je me retire, et l'honneur me l'ordonne. Quand une grande nation, telle que celle de France, se conduit par la terreur des peines et par l'enthousiasme, les puissances combinées ne doivent avoir dans leurs mesures qu'un même sentiment et un même principe : mais si, au lieu de cette unanimité, chaque armée agit séparément et sans s'être concertée avec les autres, sans avoir des plans fixes, sans accord et sans principes, les conséquences qu'on doit en attendre sont telles que nous les avons vues à Dunkerque, à la levée du siége de Maubeuge, à la prise de Lyon, à la destruction de Toulon, et quand nous avons levé le siége de Landau. Puisse le ciel préserver votre majesté de grandes infortunes ! Mais il y a tout à craindre, si la constance, l'harmonie, l'uniformité de sentimens ; de principes et d'actions ne prennent la place des sentimens opposés, qui, dans le cours des deux dernières années, ont produit tant d'in-

fortunes. Je fais les vœux les plus sincères pour votre majesté; je serai heureux de votre gloire.

Oppenheim, 6 janvier 1794.

TRAITÉ DE PAIX

ENTRE

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ET S. M. LE ROI DE PRUSSE.

Également animés du désir de mettre fin à la guerre qui les divise, par une paix solide entre les deux nations, ont nommé par leurs plénipotentiaires, savoir :

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le citoyen François Barthelemy, son ambassadeur en Suisse;

ET LE ROI DE PRUSSE,

Son ministre d'état, de guerre et du cabinet, Charles-Auguste, baron de Handerberg, chevalier de l'ordre de l'Aigle rouge, de l'Aigle blanc, et de Saint-Stanislas, etc.

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, ont arrêté les articles suivans;

ART. I.er Il y aura paix, amitié et bonne intelligence entre la république française et le roi de Prusse, tant considéré comme tel, qu'en sa qualité d'électeur de Brandebourg et de co-état de l'empire germanique.

II. En conséquence toutes hostilités entre les deux puissances contractantes cesseront, à compter de la ratification du présent traité, et aucune d'elles ne pourra, à compter de la même époque, four-

nir contre l'autre, en quelque qualité et à quelque titre que ce soit, aucun secours ni contingent, soit en hommes, en chevaux, vivres, argent, munitions de guerre ou autrement.

III. L'une des puissances contractantes ne pourra accorder passage sur son territoire à des troupes ennemies de l'autre.

IV. Les troupes de la république française évacueront, dans les quinze jours qui suivront la ratification du présent traité, les parties des états prussiens qu'elles pourroient occuper sur la rive droite du Rhin. Les contributions, livraisons, fournitures et prestations de guerre cesseront entièrement à compter de quinze jours après la signature de ce traité. Tous les arrérages dus à cette époque, de même que les billets et promesses donnés ou faits à cet égard, seront de nul effet. Ce qui aura été pris ou perçu après l'époque susdite, sera d'abord rendu gratuitement ou payé en argent comptant.

V. Les troupes de la république française continueront d'occuper la partie des états du roi de Prusse, située sur la rive gauche du Rhin. Tout arrangement définitif à l'égard de ces provinces sera renvoyé jusqu'à la pacification générale entre la France et l'Empire germanique.

VI. En attendant qu'il ait été fait un traité de commerce entre les deux puissances contractantes, toutes les communications et relations commerciales sont rétablies entre la France et les états prussiens, sur le pied où elles étoient avant la guerre actuelle.

VII. Les dispositions de l'article VI ne pouvant avoir leur plein effet qu'en tant que la liberté du commerce sera rétablie pour tout le nord de l'Allemagne, les deux puissances contractantes prendront des mesures pour en éloigner le théâtre de la guerre.

VIII. Il sera accordé respectivement aux individus des deux nations la main-levée des effets, revenus ou bien de quelque genre qu'ils soient, détenus, saisis ou confisqués à cause de la guerre qui

a eu lieu entre la France et la Prusse, de même qu'une prompte justice à l'égard des créances quelconques que ces individus pourroient avoir dans les états des deux puissances contractantes.

IX. Tous les prisonniers faits respectivement depuis le commencement de la guerre, sans égard à la différence du nombre et du grade, y compris les marins et matelots prussiens pris sur des vaisseaux soit prussiens, soit d'autres nations, ainsi qu'en général tous ceux détenus de part et d'autre pour cause de la guerre, seront rendus dans l'espace de deux mois au plus tard, après l'échange des ratifications du présent traité, sans répétition quelconque, en payant toutefois les dettes particulières qu'ils pourroient avoir contractées pendant leur captivité. L'on en usera de même à l'égard des malades et blessés, d'abord après leur guérison. Il sera incessamment nommé des commissaires de part et d'autre pour procéder à l'exécution du present article.

X. Les prisonniers des corps saxons, mayençais, palatins et hessois, tant de Hesse-Cassel que de Darmstadt, qui ont servi avec l'armée du roi de Prusse, seront également compris dans l'échange susmentionné.

XI. La république française accueillera les bons offices de sa majesté le roi de Prusse en faveur des princes et états de l'Empire germanique, qui désireront entrer directement en négociation avec elle, et qui, pour cet effet, ont déjà réclamé ou réclameront encore l'intervention du roi.

La république française, pour donner à sa majesté le roi de Prusse une première preuve de son désir de concourir au rétablissement des anciens liens d'amitié qui ont subsisté entre les deux nations, consent à ne pas traiter comme pays ennemis, pendant l'espace de trois mois après la ratification du présent traité, ceux des princes et états dudit Empire qui sont situés sur la rive droite du Rhin, en faveur desquels le roi s'intéressera.

XII. Le présent traité n'aura son effet qu'après

avoir été ratifié par les parties contractantes, et les ratifications seront échangées en cette ville de Bâle dans le terme d'un mois, ou plutôt, s'il est possible, à compter de ce jour.

En foi de quoi, nous soussignés ministres plénipotentiaires de la république française et de sa majesté le roi de Prusse en vertu de nos pleins pouvoirs, avons signé le présent traité de paix et d'amitié, et y avons fait apposer nos sceaux respectifs.

Fait à Bâle, le 16 du mois de germinal de l'an III de la république française (5 avril 1795).

(L. S.) *Signé*, François Barthelemy.

(L. S.) *Signé*, Charles-Auguste, baron de Hardenberg.

CONVENTION

ENTRE

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ET S. M. LE ROI DE PRUSSE.

Ayant stipulé dans le traité de paix et d'amitié conclu entr'elles le 16 germinal dernier (5 avril 1795), des clauses secrètes qui se rapportent à l'article VII du dit traité, et qui établissent une ligne de démarcation, dont le but est d'éloigner le théâtre de la guerre de tout le nord de l'Allemagne, ont jugé convenable d'en expliquer et d'en arrêter définitivement les conditions par une convention particuliere.

A cet effet, les plénipotentiaires respectifs des deux hautes-puissances contractantes; savoir:

DE LA PART DE LA RÉPUBLIQUE FRANCAISE,

Le citoyen François Barthelemy, son ambassadeur en Suisse,

ET DE LA PART DU ROI DE PRUSSE,

Son ministre d'état, de guerre et du cabinet, Charles-Auguste, baron de Hardenberg, chevalier de l'ordre de l'Aigle rouge, de l'Aigle blanc et de St-Stanislas, etc. ont arrêté les articles suivans;

ART. Ier. Afin d'éloigner le théâtre de la guerre des frontières des états de sa majesté le roi de Prusse, de conserver le repos du nord de l'Allemagne et de rétablir la liberté entière du commerce entre cette partie de l'Empire et la France, comme avant la guerre, la république française consent à ne pas pousser les opérations de la guerre, ni faire entrer ses troupes, soit par terre, soit par mer, dans les pays et états situés au-delà de la ligne de démarcation suivante.

Cette ligne comprendra l'Ost-Frise, et descendra le long de l'Ems et de l'Aa ou l'Alfa jusqu'à Munster, prenant ensuite sa direction sur Coesfeld, Borken, Bockhold, jusqu'à la frontière du duché de Clèves, près d'Isselbourg; suivant cette frontière, à Magenporst sur la nonvelle Issel, et remontant le Rhin jusqu'à Duysbourg; de là longeant la frontière du comté de la Mark, sur Werden, Gemarke et le long de la Wipper, à Hombourg, Altenkirchen, Limbourg sur la Lahn; le long de cette rivière et de celle qui vient d'Idsteiu, sur cette ville, Epstein et Hoechst sur le Mein; de là sur Rauenheim, le long du Landgraben, sur Dornheim; puis, en suivant le ruisseau qui traverse cet endroit, jusqu'à la frontière du Palatinat; de là celle du pays de Darmstadt et du cercle de Franconie, que la ligne enclavera tout entier, à Ebersbach sur le Necker; continuant le cours de ce fleuve jusqu'à Wimpfen,

ville libre de l'Empire, et prenant de là sur Loevenstein, Murhard, Hohenstadt, Noerdlingen, ville libre de l'Empire, et Holzkirch sur la Wernitz; renfermant le comté de Pappenheim et tout le cercle de Franconie et de la Haute-Saxe; le long de la Bavière, du Haut-Palatinat et de la Bohême, jusqu'aux frontières de la Silésie.

II. La république française regardera comme pays et états neutres tous ceux qui sont situés derrière cette ligne, à condition qu'ils observent de leur côté une stricte neutralité, dont le premier point sera de rappeler leurs contingens et de ne contracter aucun nouvel engagement qui pût les autoriser à fournir des troupes aux puissances en guerre avec la France.

Ceux qui ne rempliront pas cette condition, seront exclus du bénéfice de la neutralité.

III. Sa majesté le roi de Prusse s'engage à faire observer cette neutralité à tous les états qui sont situés sur la rive droite du Mein et compris dans la ligne de démarcation susmentionnée.

Le Roi se charge de la garantie qu'aucunes troupes ennemies de la France ne passent cette partie de la ligne ou ne sortent des pays qui y sont compris, pour combattre les armées françaises; et à cet effet les deux parties contractantes entretiendront, sur les points essentiels, après s'être concertées entr'elles, des corps d'observation suffisans pour faire respecter cette neutralité.

IV. Le passage des troupes, soit de la république française, soit de l'Empire ou autrichiennes, restera toutefois libre par les routes conduisant sur la rive droite du Mein, par Francfort.

1.° Sur Koenigstein et Limbourg, vers Cologne;

2.° Sur Friedberg, Wetzlaer et Siegen, vers Cologne;

3.° Sur Hadersheim, Wisbaden et Nassau, à Coblentz;

4.° Enfin, sur Hadersheim, à Mayence; et *vice versâ*.

De même que dans tous les pays situés sur la ri-

ve gauche de cette rivière et dans tout le cercle de la Franconie, sans toutefois porter le moindre préjudice à la neutralité de tous les états et pays renfermés dans la ligne de démarcation.

V. Le comté de Sayn-Altenkirchen sur le Westerwald, y compris le petit district de Bendorff au-dessous de Coblentz, étant dans la possession de sa majesté le roi de Prusse, jouira des mêmes sûretés et avantages que ses autres états situés sur la rive droite du Rhin.

VI. La présente convention devra être ratifiée par les parties contractantes, et les ratifications seront échangées en cette ville de Bâle, dans le terme d'un mois, ou plutôt, s'il est possible, à compter de ce jour.

En foi de quoi, nous soussignés plénipotentiaires de la république française et de sa majesté le roi de Prusse, en vertu de nos pleins pouvoirs, avons signé la présente convention particulière et y avons fait apposer nos sceaux respectifs.

Fait à Bâle, le 28 floréal de l'an III de la république française (17 mai 1795)

(L. S.) *Signé* François Barthelemy.

(L. S.) *Signé*, Charles-Auguste, baron de Hardenberg.

TRAITÉ DE PAIX

ENTRE

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ET S. M. LE ROI D'ESPAGNE

Egalement animées du désir de faire cesser les calamités de la guerre qui les divise, intimement con-

vaincues qu'il existe entre les deux nations des intérêts respectifs qui commandent un retour réciproque d'amitié et de bonne intelligence, et voulant, par une paix solide et durable, rétablir la bonne harmonie qui, depuis long-temps, avoit constamment été la base des relations des deux pays, elles ont chargé de cette négociation importante; savoir :

LA RÉPUBLIQUE FRANCAISE,

Le citoyen François Barthelemy, son ambassadeur en Suisse;

ET SA MAJESTÉ CATHOLIQUE,

Son ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire près du roi et de la république de Pologne, Don Domingo d'Yriarte, chevalier de l'ordre royal de Charles III, etc.

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, ont arrêté les articles suivans :

ART. I.er Il y aura paix, amitié et bonne intelligence entre la république française et le roi d'Espagne.

II. En conséquence, toutes hostilités entre les deux puissances contractantes cesseront, à compter de l'échange des ratifications du présent traité, et aucune d'elles ne pourra, à compter de la même époque, fournir contre l'autre, en quelque qualité et à quelque titre que ce soit, aucun secours ni contingent, soit en homme, en chevaux, vivres, argent, munitions de guerre, vaisseaux, ou autrement.

III. L'une des puissances contractantes ne pourra accorder passage sur son territoire à des troupes ennemies de l'autre.

IV. La république française restitue au roi d'Espagne toutes les conquêtes qu'elle a faites sur lui dans le cours de la guerre actuelle.

Les places et pays conquis seront évacués par les troupes françaises dans les quinze jours qui suivront l'échange des ratifications du présent traité.

V. Les places fortes dont il est fait mention dans l'article précédent seront restituées à l'Espagne avec les canons, munitions de guerre et effets à l'usage de ces places, qui y auront existé au moment de la signature de ce traité.

VI. Les contributions, livraisons, fournitures et prestations de guerre cesseront entièrement, à compter de quinze jours après la signature du présent acte de pacification. Tous les arrérages dus à cette époque, de même que les billets en promesses données ou faites à cet égard, seront de nul effet. Ce qui aura été pris ou perçu après l'époque susdite, sera d'abord rendu gratuitement, ou payé en argent comptant.

VII. Il sera incessamment nommé, de part et d'autre, des commissaires pour procéder à la confection d'un traité de limites entre les deux puissances. Ils prendront, autant que possible, pour base de ce traité, à l'égard des terrains qui étoient en litige avant la guerre actuelle, la crête des montagnes qui forment les versans des eaux de France et d'Espagne.

VIII. Chacune des puissances contractantes ne pourra, à dater d'un mois après l'échange des ratifications du présent traité, entretenir sur ses frontières respectives, que le nombre de troupes qu'on avoit coutume d'y tenir avant la guerre actuelle.

IX. En échange de la restitution portée par l'article IV, le roi d'Espagne, pour lui et ses successeurs, cède et abandonne en toute propriété à la république française toute la partie espagnole de l'île de Saint-Domingue, aux Antilles.

Un mois après que la ratification du présent traité sera connue dans cette île, les troupes espagnoles devront se tenir prêtes à évacuer les places, ports et établissemens qu'elles y occupent, pour les remettre aux troupes de la république française, au moment où celles-ci se présenteront pour en prendre possession.

Les places, ports et établissemens dont il est fait mention ci-dessus, seront remis à la république française avec les canons, munitions de guerre et effets nécessaires à leur défense, qui y existeront au moment où le présent traité sera connu à Saint-Domingue.

Les habitans de la partie espagnole de Saint-Domingue, qui, par des motifs d'intérêt ou autres, préféreroient de se transporter avec leurs biens dans les possessions de sa majesté catholique, pourront le faire dans l'espace d'une année, à compter de la date de ce traité.

Les généraux et commandans respectifs des deux nations se concerteront sur les mesures à prendre pour l'exécution du présent article.

X. Il sera accordé respectivement aux individus des deux nations la main-levée des effets, revenus, biens de quelque genre qu'ils soient, détenus, saisis ou confisqués à cause de la guerre qui a eu lieu entre la république française et sa majesté catholique, de même qu'une prompte justice à l'égard des créances particulières quelconques que ces individus pourroient avoir dans les états des deux puissances contractantes.

XI. En attendant qu'il soit fait un nouveau traité de commerce entre les parties contractantes, toutes les communications et relations commerciales seront rétablies entre la France et l'Espagne sur le pied où elles étoient avant la présente guerre.

Il sera libre à tous négocians français de reprendre et de repasser en Espagne leurs établissemens de commerce, et d'en former de nouveaux selon leur convenance, en se soumettant, comme tous autres individus, aux loix et usages du pays.

Les négocians espagnols jouiront de la même faculté en France, et aux mêmes conditions.

XII. Tous les prisonniers faits respectivement, depuis le commencement de la guerre, sans égard à la différence du nombre et des grades, y compris les marins et matelots pris sur des vaisseaux français ou espagnols, soit d'autres nations, ainsi qu'en

général tous ceux detenus de part et d'autre pour cause de la guerre, seront rendus dans l'espace de deux mois au plus tard après l'échange des ratifications du présent traité, sans répétition quelconque de part ni d'autre, en payant toutefois les dettes particulières qu'ils pourroient avoir contractées pendant leur captivité. On en usera de même à l'égard des malades et blessés, aussitôt après leur guérison.

Il sera nommé incessamment des commissaires de part et d'autre pour procéder à l'exécution du présent article.

XIII. Les prisonniers portugais, faisant partie des troupes portugaises qui ont servi avec les armées sur les vaisseaux de sa majesté catholique, seront également compris dans cet échange.

La reciprocité aura lieu à l'égard des Français pris par les troupes portugaises dont il est question.

XIV. La même paix, amitié et bonne intelligence stipulées par le présent traité entre la France et le roi d'Espagne, auront lieu entre le roi d'Espagne et la république des Provinces-Unies, alliée de la république française.

XV. La république française, voulant donner un témoignage d'amitié à sa majesté catholique, accepte sa médiation en faveur de la reine de Portugal, du roi de Naples, du Roi de Sardaigne, de l'infant duc de Parme et autres états de l'Italie, pour le rétablissement de la paix entre la république française et chacun de ces princes et états.

XVI. La république française, connoissant l'intérêt que sa majesté catholique prend à la pacification générale de l'Europe, consent également à accueillir ses bons offices en faveur des autres puissances belligérantes qui s'adresseroient à elle pour entrer en négociation avec le gouvernement français.

XVII. Le présent traité n'aura son effet qu'après avoir été ratifié par les parties contractantes, et les ratifications seront échangées dans le terme d'un mois, ou plutôt s'il est possible, à compter de ce jour.

En foi de quoi, nous soussignés plénipotentiaires de la république française et de sa majesté le roi d'Espagne, en vertu de nos pleins pouvoirs, avons signé le présent traité de paix et d'amitié, et y avons fait apposer nos sceaux respectifs.

Fait à Bâle, le 4 thermidor an III de la république française (22 juillet 1795).

(L. S.) *Signé*, François Barthelemy.

(L. S.) *Signé*, Domingo d'Yriarte.

TRAITÉ DE PAIX

ENTRE

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ET LE LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL

Ayant accueilli les bons offices du roi de Prusse en faveur de son altesse sérénissime le Landgrave reguant de Hesse-Cassel, et étant animées des mêmes sentimens que le Landgrave, pour faire succéder une paix solide et durable à l'état de guerre qui les divise, les deux parties contractantes ont à cet effet nommé pour leurs plénipotentiaires; savoir:

LA RÉPUBLIQUE FRANCAISE,

Le citoyen François Barthelemy, son ambassadeur en Suisse;

ET LE LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL,

Son conseiller privé, Frédéric-Sigismond, baron de Waitz d'Eschen, lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, ont arrêté les articles suivans:

Art. I.er Il y aura paix, amitié et bonne intelligence entre la république française et le Landgrave de Hesse-Cassel.

II. En conséquence, toutes hostilités entre les deux parties contractantes, cesseront à compter de l'échange des ratifications du présent traité, et aucune d'elles ne pourra, à compter de la même époque, fournir contre l'autre, en quelque qualité et à quelque titre que ce soit, aucun secours ni contingent, soit en hommes, en chevaux, vivres, argent, munitions de guerre ou autrement.

III. Le Landgrave de Hesse-Cassel ne pourra, tant qu'il y aura guerre entre la république française et l'Angleterre, ni proroger, ni renouveler les deux traités de subsides existans entre lui et l'Angleterre. Cette disposition aura son effet à compter du jour de la date du présent traité.

IV. Le Landgrave se conformera strictement, à l'égard du passage de troupes quelconques par ses états, aux dispositions stipulées dans la convention conclue a Bâle, le 28 floréal dernier (17 mai 1795), entre la république française et le roi de Prusse.

V. La république française continuera d'occuper la forteresse de Rhinfels, la ville de Saint-Goar et la partie du comté de Catzenellenbogen, située sur la rive gauche du Rhin. Tout arrangement définitif à l'égard de ces pays sera renvoyé jusqu'à la pacification entre la république française et les parties de l'Allemagne encore en guerre avec elle.

VI. Toutes les communications et relations commerciales seront rétablies entre la France et les états du Landgrave de Hesse-Cassel, sur le pied où elles étoient avant la guerre actuelle.

VII. Il sera accordé respectivement aux gouvernemens et individus des deux nations la main-levée des effets, revenus ou biens, de quelque genre qu'ils soient, détenus, saisis ou confisqués à cause de la guerre qui a eu lieu entre la France et la Hesse, de même qu'une prompte justice, à l'égard des créances quelconques qu'ils pourroient avoir dans les états des parties contractantes.

VIII. Tous les prisonniers faits respectivement depuis le commencement de la guerre, sans égard à la différence du nombre et des grades, seront rendus dans l'espace de deux mois au plus tard après l'échange des ratifications du présent traité, sans répétition quelconque, en payant toutefois les dettes particulières qu'ils pourroient avoir contractés pendant leur captivité. On en usera de même à l'égard des malades et blessés d'abord après leur guérison.

Il sera incessamment nommé, de part et d'autre, des commissaires pour procéder à l'exécution du présent article, dont les dispositions ne pourront être appliquées aux troupes hessoises, au service de l'Angleterre, faites prisonniers de guerre.

IX. Le présent traité n'aura son effet qu'après avoir été ratifié par les parties contractantes, et les ratifications seront échangées en cette ville de Bâle dans le terme d'un mois, ou plutôt s'il est possible, à compter de ce jour.

En foi de quoi, nous soussignés plénipotentiaires de la république française et de son altesse sérénissime le Landgrave de Hesse-Cassel, en vertu de nos pleins pouvoirs, avons signé le présent traité de paix, et y avons fait apposer nos sceaux respectifs.

Fait à Bâle, le 11 *du mois de fructidor de l'an III de la république française (*28 *août* 1795*)*

(L. S.) *Signé*, François Barthelemy.

(L. S.) *Signé*, Frederic-Sigismond, baron de Waitz d'Eschen.

RÉCIT

Abrégé des circonstances qui ont accompagné la Détention de Latour-Mauborg, Bureau de Puzy, Alexandre Lameth, la Fayette et sa Famille (1).

La Fayette, Maubourg, Bureau de Puzy et Alexandre Lameth, ayant voulu vainement soutenir la constitution de 1791 qu'ils avoient juré de maintenir, et s'étant vus contraints de s'expatrier avec quelques officiers pour éviter l'exécution des décrets lancés contr'eux, vouloient se rendre en Hollande; mais à quelques lieues de la frontière, ils furent, malgré leurs protestations, arrêtés par un poste autrichien, et conduits à Luxembourg. Ayant fait demander des passe-ports au duc de Saxe-Teschen, il les leur refusa; et ce Prince, en leur signifiant ce refus, leur répondit durement *qu'on les reservoit pour l'echafaud*.

Dès qu'on eut reçu les ordres de la cour de Vienne, qui décidoit du sort des prisonniers et les livroit au roi de Prusse, ils furent tous quatre conduits et enfermés à Wesel, où ils étoient gardés à vue par des bas-officiers, dont la consigne étoit de les fixer constamment et de rien répondre à leurs questions.

La Fayette étant tombé dangereusement malade, on refusa à Maubourg la permission de voir son ami près d'expirer. Une crise salutaire l'ayant tiré des portes du tombeau, le roi de Prusse, croyant pouvoir profiter de son abattement, lui fit proposer, pour adoucir son sort, de donner des plans contre la France; mais il prouva, par une réponse énergique, son mépris pour une pareille proposition: alors on redoubla de rigueurs envers lui, et bientôt après

(1) Pièce communiquée par un des prisonniers.

on les jeta dans une charrette, et on les transféra à Magdebourg, refusant toujours de les informer de l'existence de leurs familles, sur lesquelles les proscriptions de France leur donnoient les plus vives inquiétudes.

En les promenant ainsi, on croyoit aggraver leurs malheurs et exciter contr'eux l'indignation publique. L'intention ne fut pas remplie ; ils reçurent par-tout des marques de l'intérêt qu'excitoient l'injustice de leur détention et la constance de leur courage.

Ils restèrent un an à Magdebourg dans un souterrain humide, obscur, entouré de hautes palissades, et fermé par quatre portes successives garnies de barres de fer et de cadenats. Cependant leur sort leur sembloit plus doux, parce qu'on leur permettoit quelquefois de se voir, et qu'on les promenoit une heure par jour dans un bastion.

Le roi de Prusse envoya tout-à-coup l'ordre de transférer la Fayette à Neiss ; Maubourg sollicita vainement d'y être enfermé avec lui : on le conduisit à Glatz, où bientôt après on amena Bureau de Puzy. Ce ne fut qu'au moment de les livrer à l'Autriche, qu'on les réunit tous trois à Neiss.

Alexandre-Lameth, dangereusement malade, ne put être transporté avec ses compagnons. Sa mère, qui jouissoit d'une considération méritée par ses vertus, obtint de Frédéric-Guillaume, après de vives sollicitations, qu'il restât en prison dans ses états ; et quelque temps après la paix conclue entre ce monarque et les Français, elle parvint à lui faire rendre la liberté. Le roi de Prusse s'y prêta, parce qu'il ne se croyoit plus obligé à garder les mêmes ménagemens pour la cour de Vienne, aigrie contre lui depuis qu'il avoit quitté la coalition. Les prisonniers furent transférés à Neiss ; et quoique le cachot qu'ils y habitèrent y fût encore plus sombre et plus mal-sain que tous les autres, ce changement leur parut heureux ; car on y laissoit les trois prisonniers ensemble jouir de la présence de madame de Maisonneuve, qui étoit venue courageusement

y partager les chaines de Maubourg son frère :

Le roi de Prusse, qui ne vouloit pas en faisant la paix avec la France, être forcé, par la justice, à relâcher ses victimes, s'étoit décidé à envoyer ses prisonniers en Autriche; on les conduisit à Olmutz.

En y arrivant, on les dépouilla de ce que les Prussiens leur avoient laissé, ce qui se réduisoit à leurs montres et à leurs boucles; on leur confisqua quelques livres dans lesquels se trouvoit le mot *liberté*, et nommément l'*Esprit* (d'Helvétius) et le *Sens commun* (de Payne), sur quoi la Fayette demanda si on les regardoit comme objet de contrebande.

On déclara à chacun d'eux, en les renfermant séparément dans leurs cellules, " qu'ils ne verroient „ plus à l'avenir que leurs quatre murailles; qu'ils „ n'auroient de nouvelles ni des choses, ni des per„ sonnes; qu'il étoit défendu de prononcer leurs „ noms, même entre les géoliers, et dans les dépê„ ches à la cour, où ils ne seroient désignés que par „ leurs numéros; qu'ils ne seroient jamais rassurés „ sur le sort de leurs familles, ni sur leur existen„ ce réciproque; et que cette situation portant na„ turellement à se détruire, on leur interdisoit cou„ teau, fourchette, et tous moyens quelconques de „ suicide „.

Après trois attestations de médecins sur l'indispensable nécessité de l'air pour la Fayette; après avoir trois fois répondu qu'il n'étoit pas encore assez mal, on lui permit de se promener sans y attacher aucunes conditions, mais en le surveillant avec rigueur; car il est faux que la Fayette ait joui de cette liberté, ainsi qu'on a voulu le faire croire, en vertu d'un engagement d'honneur de ne point chercher à s'évader.

On connoît l'entreprise du docteur Bollman, et du jeune Huger, fils de l'homme chez lequel la Fayette avoit débarqué la première fois en Amérique.

Bollman étant parvenu, après plusieurs mois de tentatives infructueuses, à faire tenir secrètement un billet, exécuta le projet le plus hardi: il se rendit à Vienne, en ramena le jeune Huger, se posta

avec lui sur le lieu où on devoit conduire la Fayette pour prendre l'air, et tous deux tentèrent de l'enlever au moment où, ayant écarté quelques uns de ses gardiens, il s'efforçoit de désarmer l'homme qui étoit resté près de lui.

Dans cette lutte, la Fayette se donna un violent effort dans les reins, et le caporal-géolier contre lequel il combattoit, et qu'il avoit désarmé, lui déchira, avec les dents, la main jusqu'à l'os.

Ses généreux libérateurs parvinrent à le mettre à cheval avec un tel oubli de leur propre sûreté, qu'ils eurent peine à retrouver leurs chevaux pour s'échapper eux-mêmes. Cette perte de temps et les cris des gardiens ayant attiré du monde et des troupes, Huger fut bientôt pris. La Fayette, séparé de Bollman, fut arrêté à huit lieues d'Olmutz, d'autant plus facilement qu'il étoit sans armes. Bollman parvint dans les états prussiens; mais le roi de Prusse eut l'inhumanité de le livrer aux Autrichiens.

Depuis cette époque la captivité de la Fayette fut plus rigoureuse, sa maladie devint plus grave; on le laissa sans secours, avec une fièvre continue, pendant le plus rude des hivers, le privant de lumière, et ne lui laissant pas même le linge que ses maux lui rendoient nécessaire. Maubourg et Puzy qui n'avoient point tenté de s'évader, furent aussi privés de la liberté de prendre l'air. Pour augmenter le supplice de la Fayette, on lui faisoit sans cesse croire que ses libérateurs périroient sur l'échafaud.

La recherche avec laquelle on s'appliquoit à éloigner tout ce qui pourroit servir à rassurer la Fayette sur le sort de sa famille, est remarquable dans l'anecdote suivante.

Madame de Maubourg ayant enfin obtenu qu'on laissât passer quelques lettres, son mari sut que madame de la Fayette existoit: il demanda au commandant de permettre qu'on dît à son ami que sa femme vivoit encore: le commandant, après avoir répondu *que la defense à cet égard étoit trop expresse*, supprima dès-lors à Maubourg toutes les lettres où madame de la Fayette étoit nommée, et elles ne lui ont

été remises que depuis sa sortie d'Olmutz, ayant près d'un an de date.

Tandis que la Fayette, réservé pour l'échafaud, étoit torturé dans les prisons d'Olmutz, sa femme, incertaine de son existence, et condamnée à d'éternelles douleurs, attendoit chaque jour dans les prisons de Paris qu'on la conduisît au supplice par lequel avoit péri la meilleure partie de sa famille. La chute du tyran lui sauva la vie; mais elle ne retrouva que long-temps après sa mort, la liberté, et les forces nécessaires pour exécuter ses desseins. Débarquée à Altona le 9 septembre 1795, elle partit pour Vienne sous le seul nom de Mottier, avec un passe-port américain, et arriva à Vienne avant qu'on pût être prévenu de son dessein, et armé contre ses réclamations.

Le prince de Rosenberg, touché de ses vertus, obtint pour elle et pour ses filles une audience de l'Empereur, dont on croit devoir fidellement rapporter quelques détails.

Madame de la Fayette, dont le but principal étoit de partager la captivité de son mari, en obtint la permission; et trouvant l'Empereur assez facile sur ce point, elle tenta de lui faire sentir qu'il devroit, en consultant la justice et l'humanité, rendre la liberté à la Fayette. Ce Prince lui répondit: " Cette „ affaire est compliquée, j'ai les mains liées là-des- „ sus; mais j'accorde avec plaisir ce qui est en mon „ pouvoir, en vous permettant de rejoindre M. de „ la Fayette: je ferois comme vous, si j'étois à vo- „ tre place. M. de la Fayette est bien traité; mais „ la présence de sa femme et de ses enfans sera un „ agrément de plus „.

Madame de la Fayette parla des autres prisonniers, et en particulier des domestiques de la Fayette, qu'elle savoit avoir beaucoup souffert, et dont l'affaire ne pouvoit être compliquée. On lui permit très-gracieusement d'écrire pour eux d'Olmutz, et de s'adresser directement, pour ses demandes, à S. M. I.; et madame de la Fayette, rassurée par l'accueil qu'elle avoit reçu, écrivoit alors, sur la route

de Vienne à Olmutz, qu'elle s'étonnoit de se trouver encore susceptible de tout le bonheur dont elle commençoit à jouir. Mais une triste expérience ne tarda pas à la convaincre de son erreur et de l'abus cruel et tyrannique que de barbares agens faisoient du nom et de l'autorité de l'Empereur.

Mesdames de Maubourg et de Puzy, inspirées par les mêmes sentimens, voulurent aussi partager les fers de leurs époux; mais jamais on ne leur permit l'entrée des états autrichiens.

Il est facile de juger quelle impression dut recevoir la Fayette, à l'apparition subite de sa femme et de ses enfans, dont l'existence étoit depuis longtemps pour lui un objet de crainte et d'incertitude, et ce que ses tendres filles dûrent éprouver avec leur mère, à l'aspect de ses membres décharnés et de son extrême pâleur; mais on ne s'attend pas à voir interrompre leurs embrassemens par l'exigence de tout ce que les voyageuses apportoient avec elles.

On leur prit leur bourse, fort mal garnie, et on se jeta avec empressement sur trois fourchettes considérées comme instrument de suicide, car on savoit devoir en inspirer la tentation. Sur un traitement si peu attendu, madame de la Fayette demanda de parler au commandant; on lui répondit qu'il avoit défense de l'écouter, mais qu'elle pouvoit lui écrire. Elle demanda d'écrire à l'Empereur, conformément à la permission qu'elle en avoit reçue; on s'y opposa, en lui disant que ses demandes au commandant seroient portées à Vienne. Elles consistoient à entendre la messe les dimanches, à avoir une femme de soldat pour servir ses filles, et à l'être elle-même par un de ses domestiques. Point de réponse à toutes ces demandes, ainsi qu'à celle de voir Latour-Maubourg et Puzy, qu'elle adressa quelque temps après au ministre de la guerre, si ce n'est celle-ci: " Madame de la Fayette s'est soumise à par-
„ tager la captivité de son mari „.

Enfin la santé de cette malheureuse femme, altérée par seize mois de prison et d'affreux chagrins en France, donnant quelques indications d'une pro-

chaine dissolution du sang, elle crut devoir tenter quelque démarche pour sa conservation, et écrivit à l'Empereur pour lui demander la permission de passer huit jours à Vienne, d'y respirer l'air salubre, et d'y consulter un médecin. Après deux mois d'un silence qui suppose l'obligation de consulter pour les moindres choses, le commandant inconnu jusque-là des prisonniers, entra chez elles, ordonna, sans qu'on sache pourquoi, que les jeunes personnes fussent mises dans une chambre à part, signifia à madame de la Fayette la défense de jamais paroître à Vienne, et lui donna la permission de sortir, à condition de ne jamais rentrer : il lui prescrivit d'écrire et de signer son choix ; elle écrivit :

„ J'ai dû à ma famille et à mes amis de demander les secours nécessaires à ma santé ; mais ils „ savent bien que le prix qu'on y attache n'est pas „ acceptable pour moi. Je ne puis oublier que, tandis que nous étions prêts à périr, moi par la tyrannie de Robespierre, et mon mari par les souffrances physiques et morales de sa captivité, il „ n'étoit permis d'obtenir aucune nouvelle de lui, „ ni de lui apprendre que nous existions encore, „ ses enfans et moi ; et je ne m'exposerai pas à l'horreur d'une autre séparation. Quel que soit donc „ l'état de ma santé et les inconvéniens de ce séjour „ pour mes filles, nous profiterons avec reconnoissance de la bonté qu'a eue pour nous sa majesté „ impériale, en nous permettant de partager cette „ captivité dans tous ses détails.

„ *Signé*, NOAILLES-LA FAYETTE „.

A partir de ce moment, aucune réclamation n'a été faite, et ces malheureuses respiroient dans leurs chambres, qu'on peut appeler cachots, un air si infect, par les exhalaisons d'un égout et des latrines de la garnison, placés près de la fenêtre de la Fayette, que les soldats qui leur portoient à manger, se bouchoient le nez en ouvrant leur porte.

Le refrain des personnes puissantes, ou en cré-

dit, qui entendoient réclamer contre ces barbaries, étoit: „ Madame de la Fayette a voulu partager le „ sort de son mari, elle n'a pas le droit de se plain- „ dre „. Autant vaudroit dire: „ Tout est permis „ contre la Fayette; la vie de sa femme et de ses „ enfans n'est pas digne d'arrêter un quart d'heure „ notre vengeance „.

Les trois prisonniers, Maubourg, la Fayette et Puzy, ont été enfermés pendant trois ans et cinq mois dans le même corridor, sans se voir, et sans qu'on voulût leur donner la moindre nouvelle de leur existence réciproque. Lorsque le général Bonaparte et le gouvernement français montrèrent l'intention, conforme au voeu national, de les rendre à la liberté, ils éprouvèrent la plus forte résistance. Enfin, Louis Romeuf, ancien aide-de-camp de la Fayette, envoyé par le vainqueur de l'Italie, parvint, après plusieurs mois de tergiversation, à obtenir de la cour de Vienne cette délivrance.

Les ministres autrichiens avoient voulu exiger des prisonniers des conditions auxquelles ils refusoient de se soumettre. Le marquis de Chasteler ayant été chargé par l'empereur de cette négociation, voici la déclamation que la Fayette lui remit au mois de juillet:

„ La commission dont M. le marquis de Cha- „ steler est chargé, me paroît se réduire à trois „ points: 1. Sa majesté impériale souhaite faire con- „ stater notre situation; je ne suis disposé à lui „ porter aucune plainte. On trouvera plusieurs dé- „ tails dans les lettres de ma femme, transmises ou „ renvoyées par le gouvernement autrichien; et s'il „ ne suffit pas à sa majesté impériale de relire les „ instructions envoyées de Vienne en son nom, je „ donnerai volontiers à M. le marquis de Chasteler „ les renseignemens qu'il peut désirer;

„ 2. Sa majesté l'Empereur et Roi voudroit être „ assurée qu'immédiatement après ma délivrance, „ je partirai pour l'Amérique; c'est une intention „ que j'ai souvent manifestée; mais comme, dans „ le moment actuel, ma réponse sembleroit recon-

„ noître le droit de m'imposer cette condition, je „ ne pense pas qu'il me convienne de satisfaire à „ cette demande ;

„ 3. Sa majesté l'Empereur et Roi m'a fait „ l'honneur de me signifier que les principes que „ je professe étant incompatibles avec la sûreté du „ gouvernement autrichien, elle ne veut pas que „ je puisse rentrer dans ses états sans sa permission „ spéciale. Il est des devoirs auxquels je ne puis me „ soustraire ; j'en ai envers les États-Unis, j'en ai „ sur-tout avec la France, et je ne dois m'engager „ à quoi que ce soit de contraire aux droits de ma „ patrie sur ma personne. A ces exceptions près, „ je puis assurer M. le général marquis de Cha- „ steler, que ma détermination invariable est de ne „ mettre le pied sur aucune terre soumise à l'obéis- „ sance de sa majesté le roi de Bohême et de Hon- „ grie „. Maubourg, Puzy firent aussi leurs déclarations, et les trois prisonniers signèrent, en conséquence, l'engagement suivant :

„ Je soussigné m'engage envers sa majesté l'Em- „ pereur et Roi, de n'entrer dans aucun temps, „ dans ses provinces héréditaires, sans avoir obte- „ nu sa permission spéciale, sauf les droits de ma „ patrie sur ma personne „.

Ces déclarations courageuses, cette noble résistance irritèrent le cabinet autrichien contre les trois prisonniers. Les portes de leurs cachots se refermèrent sur eux, tandis qu'on faisoit croire à Bonaparte qu'ils étoient libres ; mais enfin, au mois de septembre, le vainqueur, informé de la vérité, renvoya Romeuf à Vienne, et exigea qu'on les mît en liberté. Ils sortirent ainsi de prison, se rendirent à Hambourg, et éprouvèrent sur toute leur route des marques d'intérêt qu'ils n'oublieront jamais.

NOTE SUR LA POLOGNE.

On a oublié de citer, parmi les auteurs polonais qui ont illustré leur pays, Krasicky, évêque de Warmie, dont les poésies pastorales sont pleines d'esprit, de grace et de sentiment.

Malachowski, défenseur constant des intérêts de sa patrie, excita l'enthousiasme de ses concitoyens, et mérita le respect de ses ennemis. Boufflers, admirateur de ses vertus, fit pour lui ces quatre vers qu'il adressa aux Polonais, dont il plaignoit les malheurs et vouloit consoler le patriotisme:

A ce vrai citoyen sachez vous conformer,
Et retenez de lui, nation généreuse,
Que moins une mère est heureuse,
Plus ses enfans doivent l'aimer.

TABLE
DES
CHAPITRES
Contenus dans ce troisième Volume.

CHAP. X. *Division dans la Convention entre la Gironde et la Montagne. Procès et Mort de Louis XVI. Conquête de Nice, de la Savoie, de Mayence et de Francfort. Siege de Lille. Bataille de Jemmape. Invasion du Brabant. Preparatifs de toute l'Europe contre la France. Rupture entre la France, l'Angleterre, la Hollande et l'Espagne. Dumouriez entre en Hollande. Les Autrichiens font lever le siège de Maestricht. Ils reprennent le Brabant. Bataille de Nervinde. Defection de Dumouriez. Manifeste du Prince de Cobourg. Revolution du 31 Mai.* Pag. 3

CHAP. XI. *Nouvelle Constitution en 1793. Elle est voilée. Le Pouvoir Dictatorial est confié aux Comités de Salut public et de Sûreté générale. Leur tyrannie. Asservissement de la Convention. Proscription des Membres les plus énergiques. Révolte de Lyon. Insurrection de plusieurs Departemens. Mort de Marat. Division parmi les Tyrans. Portrait de Robespierre. Mort de Custines, de Biron, du Duc d'Orleans. Toulon livré aux Anglais. Progrès de Cobourg. Succès des Royalistes de la Vendée. Fureur des Jacobins, des Cordeliers, de la Commune de Paris. Armement général en France. Emission d'Assignats. Le Roi de Prusse prend Mayence. Les Prussiens et les Autrichiens forcent les lignes de Weissembourg, investissent Landau, menacent Strasbourg. Cobourg s'avance jusqu'à Landrecy. Fautes de la Coalition et des Royalistes. Cruauté du Gouvernement Français. Mort de la Reine, de madame Elisabeth. Toulon est repris. Lyon est soumis et détruit. Les Espagnols chassés*

du Roussillon. La Vendée dépeuplée et saccagée. Le Duc de Brunswick et les Autrichiens sont battus et chassés d'Alsace. Les Anglais sont mis en fuite près de Dunkerque. Les Prêtres, les Nobles, les Riches, sont par-tout incarcérés et massacrés. La terreur s'étend sur-tous les sexes, sur toutes les classes. Mort de Danton. Division parmi les Coalisés. Le Roi de Prusse songe à se retirer de la Coalition. Il envahit la Grande-Pologne. Bataille de Fleurus. Succès de Jourdan et de Pichegru. Seconde Conquête du Brabant. Fureur et délire des Décemvirs. Leur division. Révolution du 9 Thermidor et Mort de Robespierre. Pag. 43

CHAP. XII. *Révolution de Pologne. Mauvaise foi des Cours de Pétersbourg et de Berlin. Déclarations contradictoires de Frédéric-Guillaume. Entrée de ses Troupes en Pologne. Diète de Grodno. Violence exercée sur la Diète. Traité extorqué. Insurrection des Polonais. Caractère et conduite de Kosciusko. Il prend Cracovie et bat les Prussiens. Revolution à Warsovie. Les Russes en sont chassés. Avantages des Polonais à Wilna et dans plusieurs autres affaires. Frédéric-Guillaume assiége Warsovie. Insurrection dans la Grande-Pologne. Frédéric-Guillaume lève le siége de Warsovie et se retire. Suwarow entre en Pologne. Kosciusko, trahi, perd une bataille contre Fersen. Il est blessé et pris. Suwarow assiége Warsovie, prend d'assaut le faubourg de Prag. Massacre horrible. Warsovie se rend. Dispersion des Troupes Polonaises. Stanislas-Auguste quitte sa capitale, et va d'abord à Grodno et de là à Pétersbourg. Partage total et asservissement de la Pologne.* 110

CHAP. XIII. *Influence de la Revolution de Pologne sur l'esprit des Français. Leur ardeur contre la Coalition. Conquête de la Hollande. Fuite du Stathouder. Révolution en Hollande. Abolition du Stathoudérat. Conspiration des Jacobins. Accusation et déportation des collègues de Robespierre. Revolution de Prairial. Fermeté de Boissy-d'Anglas. Fautes de la Convention. Reaction dans le Midi. Nouvelle Constitution. Evenemens du 13 Vendemiaire.*

Négociations de Barthélemy. Traité de paix entre la République. Le Roi de Prusse, le Landgrave de Hesse et le Roi d'Espagne. Neutralité du nord de l'Empire. Dissolution de la Coalition. Campagne sur le Rhin: les Français sont forcés de le repasser. Inaction du Roi de Prusse. Fin du règne de Frederic-Guillaume II. Sa mort. Espérances que donne son successeur. Coup-d'oeil sur les événemens qui se sont passés les deux dernières années de son règne. Campagnes de Bonaparte et de Moreau. Conclusion de cette Histoire. 144

Pièces justificatives. Pag. i

Extrait du Discours de M. Pitt à la Chambre des Communes le 9. février 1790. ivi

Lettre du Général Dumouriez au Général Valence. iii

Lettre du Roi de Prusse au Comte de Goltz. iv

Déclaration des Ministres de Russie et de Prusse, à la Confédération de Pologne. v

Réponse du Roi de Prusse au Roi de Pologne, datée de Berlin, le 8 juin 1792. viii

Déclaration du Roi de Prusse sur les affaires de la Pologne. x

Réponse du Roi de Pologne aux Notes des Cours de Berlin et de Pétersbourg. xv

Lettre du Duc de Brunswick au Roi de Prusse. xvi

Traité de paix entre la République Française et sa Majesté le Roi de Prusse. xviii

Convention entre la Republique Française et sa Majesté le Roi de Prusse. xxi

Traité de paix entre la Republique Française et sa Majesté le Roi d'Espagne. xxiv

Traité de paix entre la Republique Française et le Landgrave de Hesse-Cassel. xxix

Recit abrégé des circonstances qui ont accompagné la Détention de Lautour-Maubourg, Bureau de Puzy, Alexandre Lameth, la Fayette et sa famille. xxxii

Note sur la Pologne. xli

Fin de la Table des Chapitres du troisième et dernier Volume.

645982
JBN